



JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS

N° 360



SOMMAIRE

- * Avis d'appel à concurrence
(Page 2)
- * Procès Verbal d'ouverture
(Page 36)
- * Procès verbal d'attribution
(Page 55)
- * Avis d'attribution définitive
(Page 88)
- * Constitution de liste restreinte
(Page 96)
- * Autres
(Page 101)
- * Addendum



REPUBLIQUE DU BENIN



Chers lecteurs,

C'est avec une immense fierté que je vous présente le nouveau visage du Journal des Marchés Publics, désormais en ligne, porteur d'une vision révolutionnaire dans la manière dont nous communiquons et partageons l'information. Notre engagement envers l'innovation ne se limite pas à la simple numérisation, mais s'étend à des améliorations tangibles pour vous, nos précieux lecteurs.

Désormais, bénéficiez d'une rapidité de publication accrue, avec des mises à jour deux fois par semaine, chaque lundi et jeudi. Cette fréquence accrue garantit une information constamment actualisée, vous tenant au courant des derniers développements dans le monde des marchés publics. Nous avons repensé le processus de soumission pour le rendre plus facile que jamais. Les récits sont désormais simples à soumettre, favorisant une participation plus large et diverse.

De plus, nous avons créé un espace dédié pour les autorités contractantes, simplifiant leur suivi des publications et renforçant la transparence dans le processus. Cette évolution vers une plateforme numérique n'est pas simplement un changement de support, mais une transformation complète de la façon dont nous vous servons l'information. Vos retours et suggestions sont essentiels, car nous aspirons à évoluer en tandem avec vos besoins.

Rejoignez-nous dans cette nouvelle ère de connectivité, de simplicité et d'efficacité. Ensemble, bâtissons un avenir où les marchés publics sont accessibles, dynamiques et éclairés.

Merci de faire partie de cette révolution.

Cordialement,

Mme ALI YERIMA CHERIFATOU

La Directrice Nationale de Contrôle des Marchés Publics



Rubrique

Avis d'appel à concurrence

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres

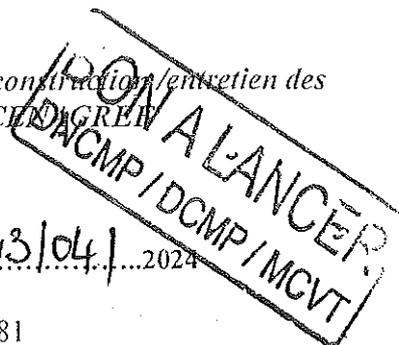
Nom de l'Autorité contractante : *Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable*

Objet : *Travaux de réalisation de clôture du ranch de Gbadagba et construction /entretien des enclos d'acclimatation/quarantaine pour le compte de CENAGREF*

Référence SIGMAP : T_PEFC_89781

Avis N° *018* RMP/MCVT/CENAGREF/S-PRMP du *23/04*...2024

Identification de la procédure : T_PEFC_89781



1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du *Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable* publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le *28 mars 2024 (version 02)*.
2. Le **Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement Durable (MCVT)** obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds de la Banque Africaine de Développement (**BAD**), afin de financer les activités du CENAGREF, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du *Marché relatif aux Travaux de réalisation de clôture du ranch de Gbadagba et construction /entretien des enclos d'acclimatation/quarantaine pour le compte de CENAGREF*.
3. Le **Ministère du Cadre de Vie et des Transports, chargé du Développement Durable (MCVT)** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : *pour clôturer entièrement le ranch de Gbadagba ainsi que la zone de la quarantaine destinée à accueillir en premier lieu les animaux transloqués par des grillages et des poteaux en béton armé dans un délai de six (06) mois*.
4. Les exigences en matière de qualification sont :
 - a) **Pour les anciennes entreprises**
 - **Capacité technique et expériences :**

Le Candidat doit prouver, documentation (original ou copie légalisée) à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

- Être spécialisé dans le domaine du Génie civil, BTP ou similaires justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Avoir exécuté avec entière satisfaction au cours des cinq (05) dernières années (2019,2020,2021, 2022 et 2023), y compris l'année en cours deux (02) marchés de nature similaire de montant hors taxe cumulé au moins égal à **deux cent dix-huit millions deux cent vingt-quatre mille deux cents (218 224 200) F CFA F CFA** chacun, justifié par les attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception appuyés de la copie simple des pages de garde et de signature des contrats ou des bons de commande y afférents.

➤ Disposer d'un personnel composé de :

- 01 **Directeur des Travaux**, titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie civil ou génie rural (Bac+5) ou tout autre diplôme équivalent avec cinq (05) années d'expériences prouvées et ayant exécuté deux (02) marchés similaires ;
- 02 **Chef de Chantier**, titulaire d'une Licence Professionnelle en génie civil ou génie rural (Bac + 3) ou tout autre diplôme équivalent avec cinq (05) années d'expériences prouvées et ayant exécuté deux (02) marchés similaires ;
- 02 **Technicien topographe** : titulaire d'un diplôme de CAP en topographie ou similaire, ou tout autre diplôme équivalent avec cinq (05) années d'expériences prouvées et ayant exécuté deux (02) marchés similaires ;
- 01 **Expert en gestion, aménagement et conservation des territoires de chasse ou de ranch**, titulaire d'un diplôme (Bac+5) en gestion des aires protégées, en géographie, en agronomie ou tout autre diplôme équivalent avec cinq (05) années d'expériences prouvées et ayant exécuté deux (02) missions d'aménagement et conservation des territoires de chasse ou de ranch.

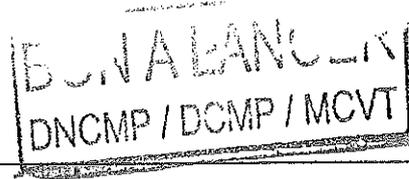
NB : le candidat devra joindre à son offre les CV, photocopies légalisées des diplômes, copie pièce d'identité ou CIP et preuves des expériences);

➤ Disposer en propre ou en location des matériels ci-après:

Matériel	Nombre
Véhicules de liaison de type baché ou pickup	02
Bétonnière de capacité 500 litres au moins	02
Camions Benne de 10m3	02
Vibreurs	04
Lots de petits outillage de maçonnerie (10 pelles, 10 truelles, 05 cordeau, 05 équerre, 05 fil à plomb, 05 décamètre, 10 pioche, 10 houe, etc)	04
lots d'échafaudage métalliques	04

N.B :

➤ Le Candidat doit justifier le matériel en propre par des preuves de propriété (photocopie légalisée de la carte grise pour le matériel roulant et toute autre preuve et papier d'achat



pour le reste) ; et en cas de location de matériel, fournir l'engagement formel du loueur appuyé des preuves de propriété de ce dernier.

- Le maître d'ouvrage se réserve le droit de visiter le parc de matériels des candidats aux fins de constater leur effectivité et leur état de marche avant l'attribution provisoire du marché de travaux. Tout constat contraire aux déclarations faites dans les offres ou tout usage de faux entraînera le rejet de l'offre du candidat concerné.

La liste du matériel indiqué ci-dessus n'est qu'un minimum. Le Soumissionnaire, suivant sa méthodologie de travail proposera le matériel suffisant pour la réalisation des travaux.

- **Capacité financière :**

Le Candidat doit prouver, documentation (original ou copie légalisée) à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité financière ci-après :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel des marchés de travaux au moins égal à **cent quatre-vingt-sept millions six cent vingt mille (218 224 200) F CFA HT**; sur la base des états financiers des exercices 2020, 2021 et 2022 certifiés par la Direction Générale des Impôts et par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée ; ou
- Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **soixante-douze millions sept cent quarante et un mille quatre cents (72 741 400) F CFA HT**, justifiés par une attestation d'une banque agréée installée en République du Bénin.

NB : On entend par marché similaire, les marchés de réalisation de clôture de montant au moins égal à 109 122 880 FCFA hors taxes.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- **Capacité technique et expériences :**

Le Candidat doit prouver, documentation (original ou copie légalisée) à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

BON A LANCER
DNCMP / DCMP / MCVT

- Être spécialisé dans le domaine du Génie civil, BTP ou similaires justifiés par le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer d'un personnel composé de :
 - 01 **Directeur des Travaux**, titulaire d'un diplôme d'ingénieur génie civil ou génie rural (Bac+5) ou tout autre diplôme équivalent avec dix (10) années d'expériences prouvées et ayant exécuté quatre (04) marchés similaires ;
 - 02 **Chef de Chantier**, titulaire d'une Licence Professionnelle en génie civil ou génie rural (Bac + 3) ou tout autre diplôme équivalent avec dix (10) années d'expériences prouvées et ayant exécuté quatre (04) marchés similaires ;
 - 02 **Technicien topographe** : titulaire d'un diplôme de CAP en topographie ou similaire, ou tout autre diplôme équivalent avec dix (10) années d'expériences prouvées et ayant exécuté quatre (04) marchés similaires ;
 - 01 **Expert en gestion, aménagement et conservation des territoires de chasse ou de ranch**, titulaire d'un diplôme (Bac+5) en gestion des aires protégées, en géographie, en agronomie ou tout autre diplôme équivalent avec dix (10) années d'expériences prouvées et ayant exécuté quatre (04) missions de aménagement et conservation des territoires de chasse ou de ranch ou similaire.

NB : le candidat devra joindre à son offre les CV, photocopies légalisées des diplômes, copie pièce d'identité ou CIP et preuves des expériences);

➤ Disposer en propre ou en location des matériels ci-après:

Matériel	Nombre
Véhicules de liaison de type baché ou pickup	02
Bétonnière de capacité 500 litres au moins	02
Camions Benne de 10m3	02
Vibreurs	04
Lots de petits outillage de maçonnerie (10 pelles, 10 truelles, 05 cordeau, 05 équerre, 05 fil à plomb, 05 décimètre, 10 pioche, 10 houe, etc)	04
lots d'échafaudage métalliques	04

N.B :

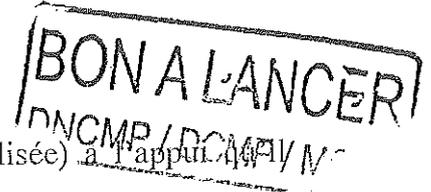
- On entend par marché similaire, les marchés de réalisation de clôture de montant au moins égal à 109 122 880 FCFA hors taxes.
- Le Candidat doit justifier le matériel en propre par des preuves de propriété (photocopie légalisée de la carte grise pour le matériel roulant et toute autre preuve et papier d'achat pour le reste); et en cas de location de matériel, fournir l'engagement formel du loueur appuyé des preuves de propriété de ce dernier.

- Le maître d'ouvrage se réserve le droit de visiter le parc de matériels des candidats aux fins de constater leur effectivité et leur état de marche avant l'attribution provisoire du marché de travaux. Tout constat contraire aux déclarations faites dans les offres ou tout usage de faux entraînera le rejet de l'offre du candidat concerné.

La liste du matériel indiqué ci-dessus n'est qu'un minimum. Le Soumissionnaire, suivant sa méthodologie de travail proposera le matériel suffisant pour la réalisation des travaux.

- Capacité financière :

Le Candidat doit prouver, documentation (original ou copie légalisée) à l'appui, satisfait aux exigences de capacité financière ci-après :



- Produire le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence.
- Produire l'assurance des risques professionnels à hauteur de **soixante-douze millions sept cent quarante et un mille quatre cents (72 741 400) F CFA.**
- Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **deux cent cinquante millions neuf cent cinquante-sept mille huit cent trente (250 957 830) F CFA** justifiés par une attestation d'une banque agréée installée en République du Bénin.

NB : L'autorité contractante se réserve le droit de faire vérifier l'authenticité des documents produits par le soumissionnaire. En tout état de cause et en application des dispositions de l'article 122 du code des marchés publics, la fourniture délibérée d'informations ou de déclarations fausses ou mensongères, expose l'auteur aux sanctions prévues par la loi.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de six (06) mois
6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable (MCVT), Email : Prmp.mcvdd@cadredevie.bj 01 BP 3502 Bureau 103 Bâtiment EX DPP** et prendre connaissance des documents de la demande de cotation au **secrétariat permanent des marchés publics ou secrétariat du premier responsable du MCVT Ex bâtiment de la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP), bureau 103 au 1^{er} étage de**

BON A LANCER
DNCMP / DCMP / MCVT

08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 26/04/2024..... Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **au secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics** situé au 1^{er} étage de l'ex-bâtiment de la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP), bureau 103. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par LA POSTE ou DHL. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après **secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics** situé au 1^{er} étage de l'ex bâtiment de la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP), bureau 103 au plus tard le 31/05/2024 : à 10 HEURES 00 MINUTES (heure locale). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après **Salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics** au 1^{er} étage de l'ex bâtiment de la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP) du MCVT ou tout autre lieu qui sera indiqué au moment du dépôt des offres à 10 heures 30 minutes (heure locale).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de *deux millions cent quatre-vingt-deux mille deux cent quarante-deux (2 182 242)*. FCFE En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou le 23/04/2024

Personne responsable des marchés publics,



[Signature]
Michel Kouéssi YACOBI

Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : FONDS DE DEVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT

Objet : Recrutement d'une agence d'événementiel pour l'organisation de trois (03) foires régionales dans les zones Sud, Centre et Nord

Référence de l'AAO : S_DG_91581

Avis n° : 008/FDA/MPMEPE/PRMP/S-PRMP du 24 104 /2024

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National

BON A LANCER

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Fonds de Développement de l'Artisanat (FDA) publié sur le portail web des marchés publics le 26 mars 2024
2. Le Fonds de Développement de l'Artisanat a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2024 des fonds du budget national, afin de financer son fonctionnement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de services pour le **recrutement d'une agence d'événementiel pour l'organisation de trois (03) foires régionales dans les zones Sud, Centre et Nord.**
3. Le Fonds de Développement de l'Artisanat sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : organisation de trois (03) foires régionales dans les zones Sud, Centre et Nord.

Les services portent sur un (01) seul lot. Les variantes ne pourront pas être prises en considération. De même les groupements ne sont pas autorisés.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics ; *Email* : **prmp@fda.bj** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Fonds de Développement de l'Artisanat sis à l'immeuble de type R+2, au quartier "ZONGO EHUZU" dans la ville de Cotonou (parcelle n° 124 563 F, Rue n° 5100, Porte n°37) ; 04 BP 1352 - COTONOU - Tél : 21 60 29 57** situé à côté de la **Direction Générale de GIZ** du **lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures 00 mn et de 14 heures à 17 heures 00 mn.**

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

BON A LANCER

Exigences techniques et expériences :

- être une agence de communication enregistrée au registre de commerce et du crédit mobilier du Bénin spécialisée dans l'organisation d'événementiels à prouver par **le registre de commerce ou tout autre document (statuts) pouvant justifier l'activité de communication et ne pas être frappée par les dispositions des articles 61 et 121 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin ;**
- avoir réalisé en tant que prestataire de services au cours des cinq (05) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022, et 2023) et l'année en cours (2024), au moins un (01) marché similaire relatif à **l'organisation de foires ou salons** d'un montant au moins égal à **cent quarante millions huit cent quatre-vingt-neuf mille huit cent trente-cinq (140 889 835) francs CFA** au profit des entreprises artisanales ou d'agrobusiness. Cette expérience doit être justifiée par une attestation de bonne fin d'exécution légalisée ou procès-verbal de réception légalisé appuyé du contrat ou bon de commande correspondant (page de garde, page de signature et page portant le montant à joindre obligatoirement). **Joindre un support électronique (CD ou clé USB) contenant une preuve d'organisation de foire ou salon de cinq (05) minutes environ prouvant l'expérience professionnelle du soumissionnaire ;**
- disposer du matériel et du personnel adéquat dont les détails sont précisés à la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification. **Joindre obligatoirement la preuve de propriété ou promesse de location.**

Exigences financières :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel supérieur ou égal à **cent quarante-huit millions trois cent cinq mille quatre-vingt-cinq (148 305 085) francs CFA** justifié par les états financiers audités des trois dernières années (2020, 2021 et 2022) présentés par un Comptable employé de l'entreprise et attesté par un membre de l'ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portant la mention Direction Générale des Impôts (DGI) : **la page de certification du membre de l'OECCA et celle portant la mention de la DGI doivent être en originale ou en copie légalisée** (Joindre la copie des quinze premières pages des états financiers) ;
- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit d'un montant au moins égal à **quatre-vingt-dix-huit millions huit cent soixante-dix mille soixante (98 870 060) francs CFA**, justifiés par une attestation de capacité financière valide à la date de dépôt des offres (inscrire le montant de l'attestation en lettre et en chiffres tel qu'indiqué dans le modèle en annexe) délivrée par une banque ou toute autre institution financière agréée en République du Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

Exigences techniques et expériences :

- être une agence de communication enregistrée au registre de commerce et du crédit mobilier du Bénin spécialisée dans l'organisation d'événementiels à prouver par **le registre de commerce ou tout autre document (statuts) pouvant justifier l'activité de communication et ne pas être frappée par les dispositions des articles 61 et 121 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin ;**
- disposer au sein de l'entreprise d'un personnel d'encadrement constitué **d'un expert en communication** titulaire d'un diplôme BAC + 5 en communication et/ou en marketing avec 10 ans d'expériences globales et 5 ans d'expériences spécifiques en organisation de foire ou salon au profit des entreprises artisanales ou d'agrobusiness.

L'intéressé doit prouver qu'il a participé, les cinq dernières années (2019, 2020, 2021, 2022, et 2023) et l'année en cours, à la réalisation d'au moins un marché

similaire relatif à l'**organisation de foires ou salons** d'un montant au moins égal à **cent quarante millions huit cent quatre-vingt-neuf mille huit cent trente-cinq (140 889 835) francs CFA au profit des entreprises artisanales ou d'agrobusiness.**

L'expérience du personnel d'encadrement sera prouvée par la fourniture d'**une (01) attestation légalisée de participation délivrée par une entreprise de provenance** et mentionnant l'objet et le montant des marchés au titre des expériences (y préciser les noms et coordonnées des clients pouvant attester des renseignements relatifs aux marchés et joindre l'attestation de bonne fin d'exécution délivrée à l'entreprise de provenance en rapport avec les missions en copie simple). **Les copies légalisées du diplôme, de la pièce d'identité et du curriculum vitae signé du personnel d'encadrement doivent être fournies. Produire un support électronique (CD ou clé USB) contenant une preuve d'organisation de foire ou salon de cinq (05) minutes environ prouvant l'expérience professionnelle du soumissionnaire.**

NB : Le nombre d'années d'ancienneté est compté à partir de la date de délibération de l'obtention du diplôme ou à défaut la date de la délivrance du diplôme.

- disposer du matériel et du personnel adéquat dont les détails sont précisés à la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification. **Joindre obligatoirement la preuve de propriété ou promesse de location.**

BON A LANCER

Exigences financières :

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit d'un montant au moins égal à **quatre-vingt-dix-huit millions huit cent soixante-dix mille soixante (98 870 060) francs CFA**, justifiés par une attestation de capacité financière valide à la date de dépôt des offres (inscrire le montant de l'attestation en lettre et en chiffres tel qu'indiqué dans le modèle en annexe) délivrée par une banque ou toute autre institution financière agréée en République du Bénin ;
- Fournir une attestation d'assurance de risques professionnels valable pour la période d'exécution du marché d'un montant de **cent soixante-trois millions cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-quinze (163 135 595) francs CFA** ;
- Fournir le bilan d'ouverture ou les états financiers des années d'existence.

NB : L'Autorité contractante se réserve le droit de faire vérifier l'authenticité des documents produits par le soumissionnaire. En tout état de cause et en application des dispositions de l'article 122 du code des marchés publics, la fourniture délibérée d'informations ou de déclarations fausses ou mensongères, expose l'auteur aux sanctions prévues par la loi.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation est de **trois (03) mois**.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du Vendredi 26 avril 2024..... Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Fonds de Développement de l'Artisanat sis à l'immeuble de type R+2, au quartier "ZONGO EHUZU" dans la ville de Cotonou (parcelle n° 124 563 F, Rue n° 5100, Porte n°37) ; 04 BP 1352 - COTONOU - Tél : 21 60 29 57** situé à côté de la **Direction Générale de GIZ**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par voie postale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie obligatoirement marqués comme tels sur les offres, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF en fichier unique, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Fonds de Développement de l'Artisanat sis à l'immeuble de type R+2, au quartier "ZONGO EHUZU" dans la ville de Cotonou (parcelle n° 124 563 F, Rue n° 5100, Porte n°37) ; 04 BP 1352 - COTONOU - Tél : 21 60 29 57** situé à côté de la **Direction Générale de GIZ** au plus tard le mardi 21 mai 2024..... à 10 h. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après **Salle de conférence de la Direction Générale du Fonds de Développement de l'Artisanat (FDA), sis à l'immeuble de type R+2, au quartier "ZONGO EHUZU" dans la ville**

de Cotonou (parcelle n° 124 563 F, Rue n° 5100, Porte n°37), 04 BP 1352 Tél : 21 60 29 57 situé à côté de la Direction Générale de GIZ à 10 heures 30 minutes le...*Mardi 21 mai 2024*

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant d'un **million quatre cent quatre-vingt-trois mille cinquante-et-un (1 483 051) francs CFA.**

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *quatre-vingt-dix (90)* jours **calendaires** à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le...*24 avril 2024*.....

BON A LANCER

La Personne responsable des marchés publics



[Signature]
AKODE Didier

Secrétariat Technique à la Coordination
PROJET DE COHESION SOCIALE DES REGIONS NORD DU GOLFE DE GUINEE
P175043

Palais de la Marina, 01 BP 2028 Cotonou-Bénin

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN (01) SPECIALISTE EN SECURITE ET NEUF (09) FACILITATEURS TECHNIQUES (FT) COMPLEMENTAIRES AU PROFIT DU PROJET COSO

I. CONTEXTE

Le Gouvernement de la République du Bénin a opté pour une nouvelle opération sur la cohésion sociale, avec l'appui de la Banque mondiale à travers le Projet de Cohésion Sociale des régions Nord du golfe de Guinée (COSO), qui regroupe le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo. Il est placé sous la tutelle du Secrétariat Général de la Présidence de la République.

Ce projet, dont l'objectif de développement est d'améliorer la collaboration régionale et la résilience socio-économique et climatique des communautés frontalières dans les régions cibles du nord des pays du golfe de Guinée exposées aux conflits et aux risques climatiques est en lien avec les objectifs spécifiques du Plan National de Développement (PND) 2018-2025 relatifs aux axes : a) développer un capital humain sain, compétent et compétitif; b) accroître durablement la productivité et la compétitivité économiques; c) assurer la gestion durable du cadre de vie, de l'environnement et l'émergence de pôles de développement régionaux; et d) consolider l'État de droit et la bonne gouvernance. Le projet s'inscrit également dans la perspective de l'atteinte des objectifs du Programme d'Action du Gouvernement (2021-2026) à travers ses trois piliers : a) renforcer la démocratie, l'État de droit et la bonne gouvernance ; b) poursuivre la transformation structurelle de l'économie ; et c) accroître durablement le bien-être social des populations.

La phase actuelle du projet couvre **73 arrondissements des départements de l'Alibori, Atacora, Borgou, Donga** et a une durée de cinq (05) ans et sera mis en œuvre à travers cinq (5) composantes à savoir : **Composante 1** : Investir dans la résilience et l'inclusion des communautés, **Composante 2** : Renforcement des fondations et des capacités pour des communautés inclusives et résilientes, **Composante 3** : Plateforme de coordination régionale et dialogue, **Composante 4** : Gestion de projet et **Composante 5** : Composante d'intervention d'urgence.

La gestion du projet est assurée par le Secrétariat Technique à la Coordination (SETCO) du projet de Cohésion Sociale des régions nord du golfe de Guinée composé d'un personnel de plusieurs compétences et spécialités et compte deux (02) Unités régionales installées à Parakou (pour le Borgou-Alibori et Natitingou (pour l'Atacora-Donga).

Le Coordonnateur du projet COSO, lance le présent avis de recrutement en vue de la sélection d'un Spécialiste en Sécurité et neuf (09) Facilitateurs/trices techniques (FT) complémentaires.

Les neufs (09) postes de Facilitateurs/trices techniques sont répartis comme suit :

- un (01) technicien supérieur (ingénieur de travaux) en génie civil et construction rurale ;
- un (01) technicien supérieur (ingénieur de travaux) en aménagement et équipement rural ;
- quatre (04) techniciens supérieurs (ingénieurs de travaux) en hydraulique ;
- un (01) technicien supérieur (ingénieurs de travaux) en production végétale ;
- deux (02) techniciens supérieurs (ingénieurs de travaux) en production et santé animale.

II. LOCALISATION DU POSTE

Le Spécialiste sécurité du projet COSO travaillera en étroite collaboration avec le Coordonnateur du projet, l'Assistant du Coordonnateur-Spécialiste du Développement Conduit par les Communauté (AC-SDCC), le personnel du projet, celui de l'Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontières (ABeGIEF), ainsi que les services en charge de la sécurité dans les zones d'intervention du projet COSO. Il sera amené à effectuer des déplacements sur le terrain au niveau des départements, communes, arrondissements ainsi que sur les sites d'implantation des ouvrages/infrastructures du projet.

Le/la Facilitateur/trice technique (FT) du projet COSO travaillera en étroite collaboration avec les services techniques des mairies, les services déconcentrés de l'État (SDE) et agences présents dans les localités d'intervention d'affectation. Ils seront affectés dans les arrondissements d'intervention du projet pour apporter une assistance technique aux Communautés au cours des phases de réalisation de leurs sous-projets approuvés par le Conseil départemental de concertation et de coordination (CDCC).

III. POSTE DE SPECIALISTE EN SECURITE

1- MISSION

Sous l'autorité du Haut-Commissaire à la Sédentarisation des Eleveurs, Coordonnateur du projet COSO, le Spécialiste Sécurité aura pour mission d'assurer la gestion des questions relatives à la sécurité /sreté du personnel du projet et de ses partenaires, des locaux et des actifs et biens du SETCO-COSO, mais également des bénéficiaires et riverains du projet.

De façon spécifique, le Spécialiste Sécurité du projet COSO aura pour mission de :

- Assurer une mise à jour régulière de l'Evaluation des Risques liés à la Sécurité (ERS) et du Plan de Gestion des Risques liés à la Sécurité (PGS), ainsi que la mise en œuvre et le suivi des mesures de prévention et d'atténuation des risques prévues dans le PGS ; ceci renvoie notamment à :
- Construire et développer un réseau large, diverse et varié d'acteurs (Administration centrale et déconcentrée, notamment administration territoriale, autorités locales et collectivités territoriales, forces de défense et de sécurité, acteurs internationaux et locaux de développement et humanitaires, chancelleries diplomatiques, ONG, OSC, autorités traditionnelles coutumières et religieuses, média, chercheurs et acteurs du milieu académique, et relais issus des communautés locales, etc.) permettant la collecte et le partage d'information relatives au contexte d'intervention du projet et aux risques liés à la sécurité ;
- Assurer une veille sécuritaire dynamique et constante dans les zones d'intervention des équipes du projet (Unités régionales et SETCO), et de ses partenaires, en particulier avant et pendant leur mobilisation sur les sites d'activité ;
- Elaborer et mettre en œuvre une grille d'évaluation et d'analyse des risques sécuritaires et de la vulnérabilité, comportant des mesures d'atténuation et de prévention, afin d'assurer l'identification et la gestion, en temps réel, des risques potentiels liés à la sécurité, dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi/évaluation des activités du SETCO-COSO, dans les quatre départements du nord Bénin ;
- Élaborer la politique et procédures de gestion des risques liés à la sécurité et la sureté des personnes (personnels du projet et de ses partenaires de mise en œuvre, des bénéficiaires, usagers et riverains) et des actifs, et biens du projet COSO, sur toute l'étendue du territoire nationale, et en particulier dans les zones à risques en matière de sécurité ;
- Élaborer et maintenir des plans d'action d'urgence pour prévenir ou réagir à des incidents incluant : Prises d'otages, enlèvement, sabotage d'infrastructure, vol et pillage, actes de violence armée, y compris attaques armées et aux engins explosifs improvisés (IED), troubles civils, ou des opérations d'évacuation ou d'exfiltration de zones hostiles, etc. ;

- Etablir des procédures opérationnelles visant à atténuer les risques de vol, de vandalisme et à encadrer l'accès sur les sites d'intervention du projet COSO ;
- Etablir des mécanismes d'alerte sur les risques et incidents sécuritaires liés au projet, en portant une attention particulière aux menaces liées aux violences sexuelles et basées sur le genre ;
- Fournir des conseils et une expertise prospective sur les technologies de sécurité visant à protéger les locaux, sites d'infrastructures de construction et les biens du projet ;
- Analyser, conseiller et valider les plans de circulation des équipes projet qui voyagent aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du Bénin ;
- Veiller à ce que les activités du personnel et des partenaires du projet COSO soient conformes aux exigences réglementaires en matière de sécurité, de sûreté au Bénin et conforme aux prescriptions du cadre environnemental et social (ESF) de la Banque Mondiale ;
- Identifier les besoins et assurer la gestion du renforcement des capacités et de formation du personnel du projet, et de ses partenaires, sur les thématiques relatives à la sécurité et à la sûreté, ainsi qu'aux risques spécifiques liés aux violences sexuelles et basées sur le genre ;
- Faire faire aux personnels du projet COSO toutes les simulations nécessaires à la préparation aux situations d'urgence (Evacuation de bâtiment, incendie, conduite en cas d'urgence médicale, et conduite défensive) ;
- Suivre auprès des autorités compétentes et forces de l'ordre, les dossiers d'accidents et d'incidents, impliquant directement ou indirectement le projet COSO et son personnel ;
- Rédiger des rapports périodiques (journaliers, hebdomadaires ou mensuels) sur les questions relatives à la sécurité et sur l'état des équipements de sécurité ;
- Former les conducteurs de véhicules administratifs et agents de sécurité du projet sur les mesures de sécurité dans le cadre de leur prérogative ;
- Exécuter toutes autres tâches ou responsabilités que la hiérarchie lui confierait.

2- PRINCIPALES RESPONSABILITES ET TACHES

- Veiller à ce que toutes les informations pertinentes sur la sûreté et la sécurité soient partagées au personnel de terrain et à celui des Unités régionales du projet en temps opportun et de manière appropriée, y compris aux contractants et fournisseurs de services ;
- Evaluer les risques sécuritaires encourus par le projet, son personnel, ses équipements, et les personnes associées (contractants, parties prenantes, bénéficiaires et riverains), avec une attention particulière portée aux risques encourus par certains groupes (femmes, jeunes, et différentes communautés) ;
- Participer à la conception et à la planification des activités de terrain du projet, y compris les déplacements du personnel, afin de fournir des informations et faire des recommandations liées à la sécurité ;
- Créer et maintenir en temps réel une matrice pour suivre tous les incidents de sécurité et les tensions qui ont ou peuvent avoir un impact sur la mise en œuvre du projet COSO.
- Informer le Coordonnateur de toute évolution significative relative à la sécurité dans la zone d'intervention du projet ;
- Élaborer des rapports écrits sur une base régulière et en réponse à des incidents spécifiques sur les développements et la dynamique liés à la sécurité dans les sites de projet, les zones prioritaires et l'environnement opérationnel au sens large ;
- Elaborer des rapports périodiques (mensuels ou trimestriels) sur les impacts de l'insécurité dans les zones concernées par le projet COSO afin de prendre en compte les dimensions contextuelles changeantes (situation économique, déplacements de personnes, accès) ;
- Sous la direction du Coordonnateur, assurer une liaison régulière avec les services de, de l'administration territoriale et de défense et de sécurité de l'État ;

- Assurer la liaison avec d'autres parties prenantes, le cas échéant, telles que, les agences des Nations Unies et autres acteurs de développement (y inclus les autres projets œuvrant dans les zones d'intervention du projet COSO) et humanitaires, l'ABeGIEF, les autorités locales, coutumières et traditionnelles, etc. ;
- Contribuer à la planification, au développement, à l'organisation et à la mise en œuvre d'activités de renforcement des capacités liées à la programmation de la sécurité ciblant les unités régionales, les partenaires de mise en œuvre, les communautés et le personnel du projet COSO ;
- Effectuer des déplacements réguliers dans les zones jugées à risque afin i) d'assurer une liaison constante avec les équipes et les parties prenantes locales, et ii) de maintenir une dynamique dans les processus de veille et d'évaluation des risques sécuritaires ;
- Effectuer d'autres tâches connexes en fonction des besoins.

3- EVALUATION DES PERFORMANCES DU SPECIALISTE EN SECURITE

L'évaluation de la performance du Spécialiste Sécurité du Projet est faite entre autres sur la base des critères ci-après :

- la qualité des documents et plans de sécurités élaborés et constamment mis à jour au besoin;
- la qualité technique des informations fournies permettant au personnel du projet de travailler en toute quiétude et en toute sécurité dans les communautés impactés et sur les sites de construction;
- la fiabilité des informations et des données sur la sécurité fournie aux équipes sur le terrain, dans les unités régionaux et au SETCO.

4- DIPLOME ET EXPERIENCES DU SPECIALISTE EN SECURITE

- Être titulaire d'un diplôme supérieur (BAC+5) Master 2 en Sciences Humaines, sciences politiques, sociales, analyse de conflits, gestion des questions de sécurité, gestion des risques, développement et/ou humanitaire, , relations internationales, avec un accent particulier sur la gestion de la sécurité, etc. ;
- Justifier d'environ cinq (05) années d'expérience dans la coordination des opérations en matière de gestion des risques liés à la sécurité, pour le compte d'une organisation de référence. ;
- Avoir de bonnes aptitudes en matière d'analyse de contexte, d'évaluation et d'analyse de risques, et des compétences en planification stratégique et opérationnelle ;
- Avoir des compétences analytiques et organisationnelles affirmées et être capable de gérer plusieurs tâches complexes de façon autonome ;
- Disposer d'un bon et large réseau d'information, et d'une bonne maîtrise du contexte d'intervention du projet ;
- Avoir une expérience avérée en matière d'élaboration d'outils et dans l'utilisation des TIC, de directives et de systèmes de sécurité ;
- Etre en mesure d'enseigner les bases en matière de gestion de la sécurité personnelle et de former et sensibiliser sur les questions liées à la sûreté et à la sécurité des personnes et des biens ;
- Avoir une excellente compétence en communication écrite et orale en français ;
- Avoir une connaissance approfondie des procédures et politiques opérationnelles et de gestion de crise ;
- Être en toute circonstance, professionnel et de bonne moralité ;
- Avoir des connaissances dans l'utilisation des applications Microsoft Office standard (Word, Excel, PowerPoint, Project) ; la connaissance des systèmes d'information géographique est souhaitable.

IV. POSTE DU FACILITATEUR/TRICE TECHNIQUE

1- MISSION

Sous l'autorité du Haut-Commissaire à la Sédentarisation des Eleveurs, Coordonnateur du projet COSO, la supervision technique du Responsable de l'Unité régionale du projet COSO et en collaboration les services techniques des mairies, les agences d'exécution et les services déconcentrés de l'État (SDE), le/la Facilitateur/trice technique (FT) veillera à la qualité de la conception et réalisation des infrastructures/ouvrages à mettre en œuvre dans les communautés des arrondissements ciblés. De façon spécifique, le/la Facilitateur/trice technique a pour mission de :

- participer activement à toutes les étapes d'identification et de formulation des sous-projets par les communautés ;
- travailler avec les Superviseurs Communaux (SC) et les Facilitateurs Communautaire (FC) pour s'assurer que les groupes marginalisés, y compris les femmes, les jeunes, les minorités ethniques et les personnes vivant avec un handicap, participent activement à la préparation du sous-projet et sont consultés sur les différentes caractéristiques du sous-projet, y compris les exigences en matière d'emplacement et d'accessibilité ;
- appuyer techniquement le processus de priorisation des besoins au niveau village et arrondissement à travers l'analyse technique et financière ;
- assister les Associations de développement villageois/quartier (ADV/ADQ) dans le processus de passation des marchés communautaires des sous-projets et contribuer au renforcement de leurs capacités ;
- interpréter les données recueillies sur le terrain pour l'adaptation des plans ;
- assurer la confection des boîtes à outils et au rapportage indispensables à l'exécution des infrastructures /ouvrages résilients au climat financés par le projet ;
- assurer l'analyse de faisabilité financière pour la réalisation des priorités retenues par la communauté tant au niveau village qu'au niveau arrondissement en collaboration avec les FC, SC et les services techniques de la Mairies, ;
- participer au montage des dossiers de sous-projet communautaire (DSPC) au niveau des villages/quartiers et des clusters en collaboration avec les FC, SC, les services techniques de la Mairie, les SDE et agences ;
- donner une assistance aux communautés dans l'utilisation des outils de gestion financière et comptable au cours de l'exécution des sous-projets en collaboration avec l'assistant(e), chargé(e) des finances (ACF) du projet, les services techniques des mairies dont le Responsable des Affaires Administratif et Financier (RAAF) et le Trésorier Communal (TC) ;
- effectuer des missions de suivi et de contrôle du niveau d'avancement des chantiers pour garantir qu'ils se réalisent suivant les règles de l'art et dans le strict respect des normes et nouvelles cartes sectorielles ;
- veiller à l'intégration des mesures de sauvegardes environnementale et sociale dans toutes les étapes de la mise en œuvre des sous-projets ;
- contribuer à l'exécution des études et analyses environnementales et sociales des sous-projets dans les communautés ciblées ;
- intégrer dans la conception des documents techniques, les considérations liées aux variations climatiques ;
- intégrer dans la mise en œuvre des sous-projets les considérations liées au genre, aux Violences Basées sur le Genre (VBG), aux Violences contre les enfants (VCE) et à l'inclusion sociale ;
- élaborer des rapports en fin d'exécution des travaux en collaboration avec les différents organes et autres acteurs impliqués dans l'exécution du projet.

2- PRINCIPALES RESPONSABILITES ET TACHES

Le/la Facilitateur/trice technique est chargé(e) du suivi et du contrôle de la réalisation physique des investissements dans le cadre du projet, de la conception à la clôture et maintenance du sous-projet. Les principales tâches du/de la Facilitateur/trice Technique sont :

- participer à l'élaboration des plans-types de marchés, notamment les Dossiers d'Appel d'Offres Local (DAOL)-types, devis descriptifs, Cadres des devis quantitatifs, Cadres des bordereaux des prix unitaires, etc. ;
- préparer les estimations de coûts des sous-projets nécessaires aux réunions d'arbitrage d'arrondissement ;
- participer aux diverses séances de formation et de partage des outils et documents-types pour les réalisations des infrastructures/ouvrages socio-économiques locales, résilientes au climat à financer par le projet ;
- finaliser les dossiers de marchés de prestations intellectuelles, travaux et d'acquisition d'équipement/mobilier en collaboration avec les ADV/ADQ ;
- contribuer avec les Spécialistes en sauvegarde à l'intégration et au respect strict des normes environnementales et sociales ;
- conduire en collaboration avec les services techniques des mairies, agences et Services Déconcentrés de l'État (SDE), la faisabilité technique et financière des sous-projets d'infrastructures/ouvrages et aménagements agricoles, forestiers et agropastorales, résilientes au climat initiés dans le cadre du projet COSO en vue de leur réalisation ;
- assurer la production et l'effectivité des études géotechniques et l'interprétation efficace des résultats du laboratoire afin de procéder aux modifications des cadres de Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) qui s'imposeraient éventuellement ;
- participer à la mise à jour et l'adaptation aux sites prévus, des plans-types, plans de masse et leurs coûts de réalisation ;
- soutenir les ADV/ADQ dans l'analyse des propositions techniques et financières pour la réalisation des sous-projets initiés ;
- participer efficacement à l'orientation sur les caractéristiques du site d'implantation des ouvrages retenus par les Communautés et s'assurer de la conformité des choix avec les différentes nouvelles cartes sectorielles ;
- faire le suivi et le contrôle de l'exécution technique des infrastructures/ouvrages ou d'acquisition équipements/mobilier :
 - contribuer à l'élaboration des ordres de services ;
 - vérifier l'implantation des ouvrages ;
 - vérifier l'effectivité des essais par un laboratoire agréé, et des essais in situ ou en laboratoire de la conformité de la qualité des matériaux et des bétons mis en œuvre ;
 - vérifier et certifier la bonne exécution des travaux réalisés, en établissant les fiches des « points d'arrêt et de contrôle » pour les réceptions partielles des parties d'ouvrage ;
 - établir les feuilles d'attachement des travaux et les décomptes contradictoirement avec l'entreprise ;
 - faire des visites dans les ateliers du fournisseur pour la pré vérification de la conformité technique et de respect du planning ;
 - planifier et réceptionner les livraisons.
- tenir les réunions hebdomadaires de chantier et rédiger les observations faites dans le cahier de chantier ;
- produire des rapports d'activités périodiques (bimensuels, mensuels et trimestriels) et les transmettre à l'Unité régionale (à l'intention de l'Expert en Génie Rural) et aux différentes parties prenantes du projet ;
- participer en collaboration avec toutes les parties prenantes, aux réceptions provisoires et définitives des infrastructures/ouvrages ou équipements résilients au climat financés par le projet ;
- soutenir les ADV/ADQ dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'exploitation, d'entretien et de maintenance ;
- exécuter toutes autres tâches confiées par la hiérarchie.

3- EVALUATION DES PERFORMANCES DU/DE LA FACILITATEUR/TRICE TECHNIQUE

L'évaluation de la performance du/de la Facilitateur/trice Technique du projet est faite entre autres sur la base des critères ci-après :

- la qualité des documents techniques mis à jour ;
- le taux d'exécution et d'avancement de la réalisation des sous-projets de sa zone d'intervention ;
- la performance en passation des marchés communautaires ;
- la qualité technique des réalisations financées par le projet ;
- le respect du délai de réalisation des infrastructures/ouvrages dans sa zone d'intervention.

4- DIPLOME ET EXPERIENCES DU FACILITATEUR TECHNIQUE

Le/la Facilitateur/trice Technique du projet doit au minimum :

- avoir un diplôme équivalent à la licence professionnelle au moins en génie et construction rural, génie civil, aménagement et équipement rural, hydraulique, production végétale, production animale, agropastoralisme.
- être apte à travailler dans les communautés à la base ;
- avoir une bonne condition physique ;
- être apte à effectuer des déplacements sur le terrain ;
- être rigoureux, ponctuel, proactive avec un grand sens de l'éthique et d'esprit d'équipe.
- avoir au moins trois (03) ans d'expérience professionnelle en génie civil et construction rural, aménagement et équipement rural, hydraulique, techniques de production végétale, de production animale et agropastoralisme ;
- avoir réalisé des études d'Avant-Projet Sommaire (APS) et d'Avant-Projet Détaillé (APD) serait un atout ;
- avoir assuré le suivi/contrôle des travaux de construction ou de réhabilitation d'au moins cinq (05) infrastructures/ouvrages dans l'un des domaines suivants : bâtiment, infrastructures/ouvrages d'assainissement et/ou d'alimentation en eau potable et aménagements hydro-agricoles (barrages/retenues d'eau, périmètres irrigués, équipements ruraux...) résilients au climat ;
- avoir une excellente expérience et connaissance de la conception et lecture des plans-types des infrastructures/ouvrages socio communautaires résilients au climat ;
- posséder de solides connaissances dans le domaine des logiciels d'architecture et de calculs de structures (ARCHICAD, AUTOCAD, etc.) ;
- disposer d'une expérience appréciable en matière de protection de l'environnement, de lutte antiérosives, de conservation des eaux et du sol ;
- avoir des connaissances de base en matière de sauvegardes environnementale et sociale ;
- maîtriser l'outil informatique, notamment Word, Excel, Internet etc. ;
- être apte à travailler en équipe, sous pression dans un contexte multiculturel et avoir de bonnes capacités relationnelles ;
- maîtriser la langue française écrite et parlée. La maîtrise d'une langue de la région choisie sera un atout majeur ;
- avoir une expérience avérée de travail dans la région ou une forte compréhension du contexte local.

Expériences spécifiques

- Avoir conduit au moins trois (03) missions de suivi de l'exécution des sous-projets financés par des partenaires techniques et financiers ;
- Avoir une connaissance des stratégies d'assistance des ministères sectoriels aux Communes du Bénin ;
- Avoir des aptitudes avérées dans l'organisation du suivi de la réalisation d'un sous-projet (chantiers, infrastructures/ouvrages, gestion des agropastoraux, etc).

V. DUREE DU CONTRAT ET LIEU DU TRAVAIL

La durée du contrat sera de deux (02) ans renouvelables après une évaluation satisfaisante des performances réalisées.

VI. CONDITIONS D'EMPLOI

Le (la) candidat(e) retenu(e) aura un statut de consultant. Le Consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) » de juillet 2016, révisé en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et septembre 2023.

Il reste entendu que le recrutement d'un candidat fonctionnaire doit satisfaire aux dispositions de la clause 3.23 d) du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) » qui précisent que les représentants du gouvernement et les fonctionnaires du pays de l'Emprunteur peuvent être engagés pour des marchés portant sur des services de conseil, à titre individuel ou en tant que membres de l'équipe d'experts d'un bureau de consultants uniquement lorsque (i) leurs services sont d'un caractère unique et exceptionnel, ou leur participation est indispensable à l'exécution du projet ; (ii) leur engagement ne créera pas de conflit d'intérêts ; et (iii) leur engagement n'enfreint aucune loi, réglementation ou politique de l'Emprunteur.

VII. CONFLIT D'INTERET

Les candidats doivent être exempts de tout risque de conflits d'intérêt, c'est-à-dire ne pas être propriétaire ou être partie prenante dans des entreprises susceptibles d'être intéressées par les appels d'offres et les consultations qui résulteront des contrats financés par le Projet.

Le SETCO se réserve le droit de ne pas donner suite à l'avis de recrutement, sans préjudice aucun.

VIII. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Dossier de candidature

Les candidat (e)s intéressé (e)s par cette offre devront soumettre un dossier de candidature en langue française comprenant :

- une lettre de motivation signée du/de la candidat (e), adressée au Coordonnateur du Projet/ le Secrétariat Technique à la Coordination (SETCO) du projet COSO ;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- un Curriculum Vitae (CV) détaillé et présentant au mieux l'expérience du (de la) candidat (e) pour la fonction avec des références précises ;
- les copies légalisées des attestations de travail, certificats de formation ou autres pour les déclarations figurant dans le CV ;
- une copie certifiée conforme du ou des diplômes requis.

Lieux de dépôt et date de clôture des candidatures

Les dossiers de candidature version papier (un original et deux (02) copies) devront parvenir, sous plis fermé, portant la mention « Confidentiel – Candidature au poste de Facilitateur technique du Projet de Cohésion Sociale des Régions Nord du Golfe de Guinée » au plus tard le 08 Mai 2024 à 16 heures 00 minutes.

- au Secrétariat du Projet COSO sis au quartier « Les cocotiers », parcelle Lot 665, Rue 12.253, Porte 13, Cotonou, Bénin ; ou
- au niveau des bureaux des Unités régionales du SETCO sis à Parakou et Natitingou.

En plus des copies en version papier, les versions électroniques des dossiers devront être envoyées à l'adresse mail suivante : setco.coso@presidence.bi

Les dossiers dont la remise tardive sera liée aux problèmes informatiques rencontrés par le soumissionnaire ne seront pas considérés. Les soumissionnaires sont appelés à prendre leurs dispositions pour assurer une remise dans les délais.

IX. NB : Seuls (es) les candidats (es) présélectionnés (es) seront contactés pour la phase des entretiens de sélection. Les dossiers de candidature non retenus ne seront pas retournés

X. SELECTION

Le processus de sélection se fera en trois (3) étapes qui sont :

- la présélection des candidats sur étude de dossiers en vue de l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission ;
 - la sélection du candidat qui interviendra après un entretien avec les candidats présélectionnés sur la liste restreinte approuvée par la Banque mondiale ;
 - la négociation du contrat de travail avec le/la candidat (e) retenu (e) à l'issue de l'interview.
- Le SETCO se réserve le droit de ne pas donner suite à l'avis de recrutement, sans préjudice aucun.

Pour le Haut-Commissaire à la Sédentarisation des
Eleveurs,
Coordonnateur National du Projet absent,
Le Chargé de l'intérim,

Ousmane TOGOU

TOG

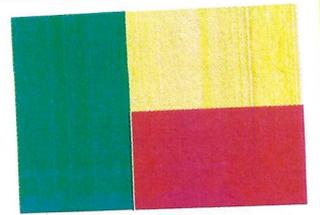
Ousmane TOGOU

Assistant Coordonnateur, Spécialiste en DCC





REPUBLIQUE DU BENIN



**PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL DES
VILLES SECONDAIRES (PAPVS)**

**_*_*_*_*_*_*_*_*

**AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET
SERVICES DE CONSULTANTS**

Sélection de consultant pour les services de :

**MISSION DE CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE COLLECTEURS D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL
ET D'AMENAGEMENT DE VOIES CONNEXES DANS LA VILLE DE
NATITINGOU**

AMI : N° 003/PRMP/SIRAT/DP-AUA/Coord-PAPVS/SPM

Émise le : 26/04/2024

Nom de l'Autorité Contractante : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA)

Pays : République du Bénin

Référence SIGMAP : PI_PAPVS 1_94287

Financement : Banque Européenne d'Investissements (BEI)

AVRIL 2024

Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt

Sélection de Consultants pour les Services de :

Mission de contrôle et surveillance des travaux de construction de collecteurs d'assainissement pluvial et d'aménagement de voirie dans la ville de Natitingou.

Nom du projet : Programme d'assainissement pluvial des villes secondaires (PAPVS)

Secteur : Transport

Référence de l'accord : 96209

Référence SIGMAP : PI_PAPVS 1_94287

Contrôle à priori par le bailleur : Oui

Numéro de l'avis : N° 003 /PRMP/SIRAT/DP-AUA/Coord-PAPVS/SPM du 26/04/2024

Autorité Contractante : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA)

Méthode de passation de marché : Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)

Date de l'avis : 26/04/2024

Avis à manifestation d'intérêt

Pays	:	République du Bénin
Projet	:	Programme d'assainissement pluvial des villes secondaires (PAPVS)
Objet	:	Recrutement d'un cabinet pour la mission de contrôle et surveillance des travaux de construction de collecteurs d'assainissement pluvial et d'aménagement de voirie dans la ville de Natitingou.
Référence PPM	:	PI_PAPVS 1_94287
Avis N°	:	N° 003/PRMP/SIRAT/DP-AUA/Coord-PAPVS/SPM du 20/04/2024

1. Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du territoire (SIRAT SA), publié sur le portail des marchés publics du Bénin (www.marches-publics.bj), le 09 avril 2024.
2. La République du Bénin a reçu un financement de la Banque européenne d'investissements (BEI) pour couvrir le coût du **Programme d'assainissement pluvial des villes secondaires (PAPVS)** et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant relatifs à la **mission de contrôle et surveillance des travaux de construction de collecteurs d'assainissement pluvial et d'aménagement de voirie dans la ville de Natitingou**.
3. Les services de consultant (« les Services ») comprennent :
 - ✓ Le contrôle et la surveillance des travaux de : (i) construction de collecteurs et caniveaux de drainage des eaux pluviales, (ii) aménagement (bitumage et pavage) des voiries, (iii) réalisation des socles des lampadaires solaires, (iv) réservations pour la plantation d'arbres d'alignement et autres aménagements d'espaces verts, (v) déplacement et rénovation des réseaux d'alimentation d'eau potable, d'énergie électrique ;
 - ✓ Le contrôle et la surveillance des travaux des lots spécifiques à savoir :
 - installation des équipements de sécurité routière : installation des feux tricolores, mise en œuvre des signalisations horizontales et verticales, fourniture et pose des garde-corps métalliques sur ouvrages de drainage, plots en béton armé, etc. ;
 - fourniture et pose des lampadaires solaires par système photovoltaïque autonome pour l'éclairage public ;
 - plantation d'arbres d'alignements et aménagements des espaces verts le long des rues aménagées, aménagements des délaissés, etc.
 - ✓ Le contrôle et la surveillance des travaux de construction d'infrastructures sociocommunautaires pour les mesures d'accompagnements : construction de modules de salles de classes, de murs de clôture, de blocs de latrines.
 - ✓ Le contrôle et le suivi de la mise en œuvre des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES).

Les travaux portent spécifiquement sur 11,6 km de collecteurs et 4,8 km de voirie dans la ville de Natitingou.

Les services de consultant sont prévus pour démarrer en juillet 2024 pour une durée d'exécution de trente (30) mois.

Le consultant devra mobiliser les moyens en personnel qualifié et mettre en place une organisation appropriée pour des prestations de qualité.

4. La Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT), Structure de mise en œuvre du Programme d'assainissement pluvial des villes secondaires (PAPVS) invite dès à présent les firmes de consultants admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les services.

Les consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	[10]	<ul style="list-style-type: none"> - Être du domaine : Etudes et ou contrôle en Ingénierie civile, ingénierie des transports, en urbanisme, en assainissement et drainage des eaux pluviales, eau potable, voirie, BTP.....10 points - Pas du domaine..... 0 point 	<p>Inscription du domaine sur le Registre de Commerce ou les Statuts</p> <p>NB : En cas de groupement, tous les membres doivent satisfaire au critère</p>
2. Nombre d'années d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années	[25]	<p>Missions de Maitrise d'œuvre (Etudes et/ou contrôle) dans le domaine du BTP, d'aménagement de voiries urbaines, d'assainissement et drainage des eaux pluviales, de construction de route bitumées et tous autres ouvrages spécifiques de transport routier, de construction d'ouvrages spécifiques de rétention d'eau (bassins de rétention, barrage, etc.).</p> <ul style="list-style-type: none"> • 10 ans et plus..... 25 points • De 05 à 09 ans..... 20 points • Moins de 05 ans0 	<p>Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simple) ;</p> <p>NB : L'Autorité Contractante se donne le droit de vérifier par tous les moyens, l'authenticité des pièces fournies.</p>

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années	[60]	<p>Expériences similaires (Type de projet : assainissement pluvial, aménagement de bassin d'eau, construction d'ouvrages de franchissement, routes et voiries urbaines ; etc. ; Type de mission suivi-contrôle en tant que Maître d'œuvre)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 05 missions exécutées en 2014 ou après : 35 points à raison de 7 points par mission - Au moins 01 mission spécifique sur les ouvrages de drainage et d'assainissement pluvial ou de construction d'ouvrage de rétention d'eau pluviale ou d'aménagement d'exutoire : 10 points - Au moins 01 mission spécifique sur des travaux de bitumage : 8 points - Au moins 01 mission spécifique financée par un ou plusieurs bailleurs de fonds internationaux : 7 points. 	<p>Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simple) ;</p> <p>NB : L'Autorité Contractante se donne le droit de vérifier par tous les moyens, l'authenticité des pièces fournies.</p>
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05]	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du cabinet/firme (prospectus, descriptif portant sur les informations générales relatives au cabinet/firme, la nature de ses activités, quelques grands projets réalisés, etc.) :.....2 points - Organigramme du cabinet/firme (moyens humains et matériels, y compris organigramme du cabinet/firme) :....1,5 points - Plan d'assurance qualité interne du cabinet/firme (certificat ISO dont la date de validité n'a pas expiré, plan d'assurance qualité interne du cabinet/firme, etc.) :.....1,5 points 	<p>Note de présentation du Cabinet, Organigramme de structure et Plan d'assurance qualité interne ou certificat ISO.</p> <p>NB : En cas de groupement, tous les membres doivent satisfaire au critère</p>
TOTAL	[100]		

La note minimale requise pour être présélectionné est **soixante-dix (70) points**. En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le soumissionnaire ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

5. Une liste des candidats (au plus sept (7), présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité Contractante. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du dossier de Demande de Propositions qui leur sera remis pour la réalisation des

services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode de : « **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)** ».

6. Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt International sera régi par les procédures de la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Un Consultant sera sélectionné conformément aux dispositions décrites dans le Règlement de Passation des Marchés et qui sera expressément énoncé dans la Demande de Propositions.

Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

7. La langue opérationnelle est le « français ». Toutes les communications par écrit pour cette procédure d'Appel d'offres et ce marché doivent être en français.
8. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : (i) de 8 heures 00 à 12 heures 30 minutes dans la matinée, et, (ii) de 14 heures 00 à 17 heures 30 minutes dans l'après-midi, heure locale ou par voie électronique en envoyant un email à l'adresse suivante : prmp@sirat.bj.
9. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par mail à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 13/05 2024 à 10 heures précises (heure locale : GMT+1) et porter expressément la mention « Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet pour la réalisation de la « **Mission de contrôle et surveillance des travaux de construction de collecteurs d'assainissement pluvial et d'aménagement de voirie dans la ville de Natitingou** ».

Les manifestations d'intérêt (version physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : salle de conférence de la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA) **le même jour à 10 heures 30 minutes heure locale.**

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), 4ie étage bureau B 57 de l'Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage ; 04 BP 1109 Cotonou Bénin Tél : +229 21 60 45 45 / 97 48 70 55
Personne de contact : Monsieur Salifou MAMAN, Personne **Responsable des Marchés Publics**, courriel : prmp@sirat.bj.

Cotonou, le 26/04 2024

La Personne Responsable des Marchés Publics de la SIRAT SA,



Salifou. MAMAN.



SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Nom de l'Autorité contractante : COMMUNE DE TOUCOUNTOUNA

Objet : Construction et équipement des modules de salles de classe avec véranda plus bureau et magasin avec latrines dans la commune de Toucountouna (3 lots)

Référence SIGMAP : T_ST_91788

Avis N°61-2/**13**/MCT/SE/PRMP/SPMP du **25**.../04./2024



Identification de la procédure : *Appel d'offres Ouvert National*

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la première version du plan de passation des marchés publics de la Commune de Toucountouna publiée sur le portail web des marchés publics du Bénin le 15 mars 2024.
2. La Commune de Toucountouna a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget 2024 du FIC Non Affecté Investissement afin de financer le projet de construction des modules de classes programmé dans le Plan de Travail Annuel, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de construction et équipement des modules de salles de classe avec véranda plus bureau et magasin avec latrines dans la commune de Toucountouna (3 lots)
3. La Commune de Toucountouna sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de construction et équipement des modules de salles de classe avec véranda plus bureau et magasin avec latrines dans la commune de Toucountouna répartis en trois (03) lots comme suit :
 - **LOT 1 : Travaux de construction et équipement d'un module de 03 salles de classes avec véranda plus bureau et magasin à l'Ecole Urbaine Centre Groupe A de Toucountouna ;**
 - **LOT 2 : Travaux de construction et équipement d'un module de 03 salles de classes simple avec latrine à quatre (4) cabines à EPP Kassari ;**
 - **LOT 3 : Travaux de Construction et équipement d'un module de 02 salles de classes avec véranda plus bureau et magasin plus latrine à quatre cabines à l'Ecole Maternelle de Wansokou.**

Un candidat peut soumissionner pour tous les lots et en être attributaire de tous les lots s'il dispose des capacités financières et techniques distinctement pour chacun des lots conformément aux critères de qualification exigés pour chaque lot dans le dossier.

4. Les exigences en matière de qualification pour chaque lot sont :

a) Critères de qualification pour les anciennes entreprises

- Capacité technique et expériences :
- Être une entreprise ou groupement solidaire d'entreprises régulièrement immatriculé(e) et exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics (BTP), justifié par le registre de commerce ou les statuts ;

- o Avoir effectivement exécuté avec succès en tant qu'entrepreneur principal et au profit de l'administration publique **au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) au moins deux (02) marchés de construction/réfection/extension de bâtiments publics ou privés de type R+0 en toiture légère/plancher, chacun de montant minimum TTC de trente millions (30.000.000) francs CFA** pour le lot 1 et lot 2 et de **vingt-cinq millions (25.000.000)** pour le lot 3, justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (pages de garde, page de signature et pages portant le montant en copie légalisées) ou des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive appuyés aussi des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies légalisées) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'État ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin) ou toutes autres personnes morales de droit privé. Les preuves des expériences doivent être en original ou en copie légalisée auprès du greffe d'un tribunal.

- o Personnel pour tous les lots

Le candidat doit établir qu'il dispose du personnel pour les positions-clés suivantes :

- Un (01) Directeur des Travaux (par lot) : Ingénieur de conception en Génie Civil (Bac+5), avec au moins sept (07) années d'expériences globales et ayant au moins deux (02) expériences spécifiques au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023).
- Un (01) conducteur des Travaux (par lot) : Technicien Supérieur en Génie Civil, Option Bâtiment et Travaux publics (BAC+3) avec au moins cinq (05) années d'expériences globales et ayant au moins deux (02) expériences spécifiques au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023).
- Un (01) Chef de chantier (par lot) de niveau DTI/BAC F4 en BTP avec cinq (05) années d'expérience globales et ayant au moins deux (02) expériences spécifiques au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023).
- Un (01) Environnementaliste chargé de l'Hygiène-Sécurité-Environnement HSE (par lot) titulaire d'une licence au moins en aménagement et protection de l'environnement ou génie de l'environnement avec cinq (05) années d'expérience globales et ayant au moins deux (02) expériences spécifiques au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) et de l'année en cours.
- Disposer des ouvriers spécialisés par lot : maçon (01), ferrailleur (01), peintre (01), coffreur (01), électriciens (01) et charpentier (01) avec cinq (05) années d'expérience globales et ayant au moins deux (02) expériences spécifiques au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023).

NB : Le candidat doit fournir les détails concernant le personnel proposé et son expérience en utilisant le formulaire type. Les copies légalisées au tribunal des diplômes et des pièces d'identité (carte d'identité nationale, passeport, carte biométrique ou CIP) doivent être jointes aux différents CV du personnel proposé, datés d'au plus un (01) mois à la date de remise des offres, paraphés à chaque page et signés à la dernière page par l'intéressé puis des attestations/certificats de travail en original ou en copie légalisée précisant les expériences spécifiques exigées appuyées des copies légalisées des pages de garde et de signature des contrats de missions effectuées.

Le personnel doit être distinct d'un site à un autre et par lot sous peine de rejet de l'offre.

- o Matériel pour tous les lots

Le candidat doit établir qu'il dispose des matériels suivants :

- Moteur et Vibreur + aiguille (01 par lot)
- Citerne d'eau/cuve à eau (01 par lot)

BON À LANCER

JA

- Camion benne (1 pour le lot),
- Compacteur manuel (01 par le lot),
- Bétonnière de 500 L (01 par lot)
- Lot de petits outillages de maçonnerie par site : Brouettes (05), pioche (05), pelles (10), rouleaux de corde (05), niveau maçons (05), seaux (10), moule de préfabrication (05), serre joints (10),
- Équipement de protection individuelle et matériels de sécurité par site : Gants (30), bottes (30), chaussures de sécurité (30), casques (30), gilets (30), lunettes de sécurité (05), boîte à pharmacie (01)
- Véhicule de liaison (01 par lot).

NB : Les preuves de propriété ou de possession légale doivent être fournies. En cas de location, le contrat de location doit être fourni en plus des preuves de propriété des matériels objets de location. Toutes les copies doivent être légalisées au tribunal. **Si les preuves sont des factures, ces factures doivent être des factures normalisées.**

Le matériel doit être distinct d'un lot à un autre sous peine de rejet de l'offre.

BON À LANCER

➤ **Capacités financières :**

○ **Chiffres d'Affaires :**

- Avoir réalisé au cours des trois dernières années (2021, 2022 et 2023) un chiffre d'affaires HT moyen de **rente-sept millions soixante-seize mille deux cent soixante-onze (37.076.271) francs CFA** pour les lots 1 et lot 2 et de **vingt-six millions quatre cent quatre-vingt-trois mille cinquante un (26.483.051) francs CFA** pour le lot 3, justifiés par les états financiers établis dans les formes prescrites par l'annexe A-3-2.

○ **Capacité de financement :**

- Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit justifiés par **une attestation de capacité financière d'une banque ou d'une institution financière agréée en République du Bénin à hauteur de quatorze millions huit cent trente mille cinq cent huit (14.830.508) francs CFA** pour les lots 1 et lot 2 et **dix millions cinq cent quatre-vingt-treize mille deux vingt (10.593.220) francs CFA** pour le lot 3. Les candidats étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin (exigible pour toutes les entreprises), conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission.

b) Critères de qualification pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

➤ **Capacité technique et expériences :**

- Être une entreprise ou groupement solidaire d'entreprises régulièrement immatriculé(e) et exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics (BTP), justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Personnel pour tous les lots

Le candidat doit établir qu'il dispose du personnel pour les positions-clés suivantes :

- Un (01) Directeur des Travaux (par lot) : Ingénieur de conception en Génie Civil (Bac+5), avec au moins dix (10) années d'expériences globales et ayant au moins trois (03) expériences spécifiques au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023).
- Un (01) conducteur des Travaux (par lot) : Technicien Supérieur en Génie Civil, Option Bâtiment et Travaux publics (BAC+3) avec au moins dix (10) années d'expériences globales et ayant au

H

moins trois (03) expériences spécifiques au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023).

- Quatre (04) Chefs de chantier (à raison de un par site) de niveau DTI en BTP avec dix (10) années d'expérience globales et ayant au moins trois (03) expériences spécifiques au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023).
- Un (01) Environnementaliste chargé de l'Hygiène-Sécurité-Environnement HSE (par lot) titulaire d'une licence au moins en aménagement et protection de l'environnement ou génie de l'environnement avec dix (10) années d'expérience globales et ayant au moins trois (03) expériences spécifiques au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023).
- Disposer des ouvriers spécialisés par site : maçon (01), ferrailleur (01), peintre (01), coffreur (01), électricien (01) et charpentier (01) avec sept (07) années d'expérience globales et ayant au moins trois (03) expériences spécifiques au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023).

NB : Le candidat doit fournir les détails concernant le personnel proposé et son expérience en utilisant le formulaire type. Les copies légalisées au tribunal des diplômes et des pièces d'identité (carte d'identité nationale, passeport, carte biométrique ou CIP) doivent être jointes aux différents CV du personnel proposé, datés d'au plus un (01) mois à la date de remise des offres, paraphés à chaque page et signés à la dernière page par l'intéressé puis des attestations/certificats de travail en original ou en copie légalisée précisant les expériences spécifiques exigées appuyées des copies légalisées des pages de garde et de signature des contrats de missions effectuées.

Le personnel doit être distinct d'un lot à un autre sous peine de rejet de l'offre.

- o Matériel pour tous les lots

Le candidat doit établir qu'il dispose des matériels suivants :

- Moteur et Vibreur + aiguille (01 par lot)
- Citerne d'eau/cuve à eau (01 par lot)
- Camion benne (1 par lot),
- Compacteur manuel (01 par lot),
- Bétonnière de 500 L (01 par lot)
- Lot de petits outillages de maçonnerie par site : Brouettes (05), pioche (05), pelles (10), rouleaux de corde (05), niveau maçons (05), seaux (10), moule de préfabrication (05), serre joints (10),
- Équipement de protection individuelle et matériels de sécurité par site : Gants (30), bottes (30), chaussures de sécurité (30), casques (30), gilets (30), lunettes de sécurité (05), boîte à pharmacie (01)
- Véhicule de liaison (01 par lot).

BON À LANCER

NB : Les preuves de propriété ou de possession légale doivent être fournies. En cas de location, le contrat de location doit être fourni en plus des preuves de propriété des matériels objets de location. Toutes les copies doivent être légalisées au tribunal.

Le matériel doit être distinct d'un lot à un autre sous peine de rejet de l'offre.

- o Personnel pour tous les lots
- o Disposer, outre le personnel clé requis pour l'exécution des travaux, d'un personnel d'encadrement (Directeur Technique) pour chacun des lots) de niveau d'ingénieur de conception (BAC+5) en génie civil, avec dix (10) ans d'expériences globales en travaux et ayant conduit pour le compte d'une entreprise au cours des trois (3) dernières années (2021-2022-2023) au moins deux marchés de construction/réfection/ extension de bâtiments publics ou privés de type R+O en toiture légère/plancher, chacun de montant minimum TTC de trente millions (30 000 000) francs CFA pour les lots 1 et lot 2 et de vingt millions (20 000 000) francs CFA pour le lot 3. Les expériences du personnel d'encadrement

JA

seront justifiées au moyen des attestations de bonne fin d'exécution délivrées à l'entreprise ayant exécutée les travaux ou les procès-verbaux de réception provisoire ou définitive des travaux accompagnés des contrats (page de garde, page de signature et page portant le montant en copies simples), et les attestations/ certificats de travail délivrés par l'entreprise ayant exécutée les travaux au personnel. Les preuves des expériences doivent être en original ou en copie légalisée auprès d'un greffier d'un tribunal

Capacités financières

○ Chiffres d'Affaires :

Fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et les états financiers des années d'exercice présentés par un comptable employé de l'entreprise et certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI.

○ Capacité de financement :

Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit justifiés par une attestation de capacité financière d'une banque ou d'une institution financière agréée en République du Bénin à hauteur de **quatorze millions huit cent trente mille cinq cent huit (14.830.508) francs CFA pour les lots 1 et lot 2 et dix millions cinq cent quatre-vingt-treize mille deux vingt (10.593.220) francs CFA pour le lot 3**. Les candidats étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin (exigible pour toutes les entreprises), conformément au modèle spécifié dans la section II : Formulaire de soumission.

○ Assurance :

Disposer d'une assurance des risques professionnels couvrant un risque contractuel de montant minimum hors taxes égal à : **Trente-cinq millions (35.000.000) francs CFA** pour tous les lots.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de quatre (04) mois pour chacun des trois lots.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics par intérim de la COMMUNE DE TOUCOUNTOUNA, **Monsieur Modeste GNINTIDMA, Contacts : (+229) 96 09 58 10**, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Mairie de Toucountouna, Secrétariat Permanent des Marchés Publics (bureau « SPMP », Tél (+229) 96095810 Email : mgnintidema@yahoo.fr , tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 (heure locale) dans la matinée et de 14 heures à 17 heures 30 (heure locale) dans l'après-midi.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du ²⁹29/04/2024. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : Mairie de Toucountouna, Secrétariat Permanent des Marchés Publics situé (bureau marqué « SPMP » au RDC de la mairie de Toucountouna , tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 GMT+1 dans la matinée et de 14 heures à 17 heures 30 (heure locale) dans l'après-midi à compter du ²⁹29.../04/2024. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web : non applicable ou être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier (obligatoire).

BON à lancers

OH

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF **en fichier unique**, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après **Secrétariat Permanent des Marchés Publics de la mairie de Toucountouna**, au plus tard le **20.../05.../2024 à 10 h 00** (heure locale). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire de même que l'inaccessibilité au contenu du fichier unique en PDF sur la clé USB.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après **Mairie de Toucountouna, salle de réunion située au RDC de la mairie de Toucountouna**, le **20.../05.../2024 à 10 h 30** (heure locale).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

Lot 1 : Deux cent quatre-vingt-seize mille six cent dix (296.610) francs CFA ;

Lot 2 : Deux cent quarante-cinq mille deux cent trente-sept (245.237) francs CFA ;

Lot 3 : Deux cent onze mille huit cent soixante-quatre (211.864) francs CFA.

Ce sont des garanties bancaires inconditionnées émises par une banque ou une institution habilitée conformément aux dispositions de l'article 68 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *quatre-vingt-dix (90)* jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Toucountouna, le **25.../04.../2024**

Pour l'Autorité Contractante
La Personne responsable des marchés publics par intérim

BON À LANCER


Modeste NINTIDEMA



Rubrique

Procès Verbal d'ouverture

COMMUNE DE POBE

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES PROPOSITIONS
TECHNIQUES

DP N°_114/01/PRMP/DDCMP/DDLP/SPRMP du 28/03/2024

Source de financement : *BRIC*

Gestion : 2024

Imputation budgétaire : 211

Accord de prêt : NA

Commencé le 19/04/2024

Achévé le 19/04/2024

Avril 2024

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : Demande de propositions n° 114/01/PRMP/DDCMP/DDLP/SPRMP du 28/03/2024 relative au recrutement d'un cabinet pour les prestations d'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC),

Méthode de sélection : qualité coût

L'an deux mille vingt-quatre et le vendredi dix-neuf avril à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de la Mairie de Pobè, le Comité d'évaluation des offres (COE) a procédé à l'ouverture des propositions techniques relatives au marché cité en objet.

Cette demande de propositions a fait l'objet d'une invitation en date du 28/03/2024

La date limite de remise des propositions était fixée au 19/03/2024.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°114/038/SE/PRMP/DDLP/SA du 12 avril 2024:

- Présidente: Madame F. AHOTON Edwige, PRMP.
- Monsieur ADJAHO Philipe, DAAF.
- Rapporteur Monsieur KOUSSODO Eric , DDLP, Rapporteur

- Administration	Nom et Prénoms (s)	Qualité	Observations
CAMO-DGDU/MCVT	GOUTONDJI Eugène G.	Membre	Avec voix délibérative
DDCVT-P	TOHO C. Symael	Membre	Avec voix délibérative
Mairie Pobè	ADJAHO Philipe	Membre	Avec voix délibérative

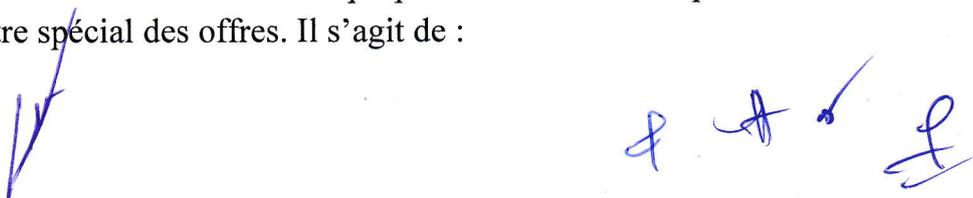
Monsieur ADEOGOUN Marc A. représentant du DDCMP-P, était présent à l'ouverture des plis.

Pour cette demande de propositions, les lettres d'invitation ont été adressées à :

- CABINET D'ETUDES PENJARI
- CONSORTIUM ENERGIE CONSULT ET SILICOM SARL
- GROUPEMENT DIGITAL GROUP SARL & AGENCE D'URBANISME ET D'AMENAGEMENT
- BEI CORP
- SIMED - GROUP SARL & ETS ALAFIACLET & LABEL CONSEILS LC
- CEEDIS INTER

Cinq (05) soumissionnaires sur les six invités ont déposé leurs propositions aux heures et dates limites mentionnées dans la demande de propositions.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, la Présidente du COE a ouvert la séance par la lecture du nom du soumissionnaire dont les propositions ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :



Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
01	GROUPEMENT DIGITAL GROUP SARL & AGENCE D'URBANISME ET D'AMENAGEMENT	19/01/2024 à 08h06	AHOUAN DOGBO Ange	BENIN	RAS
02	BEI CORP	19/01/2024 à 08h09	SOGLO Claude	BENIN	RAS
03	CABINET D'ETUDES PENJARI	19/01/2024 à 08h10	BIAOU A. Isaac	BENIN	RAS
04	CONSORTIUM ENERGIE CONSULT ET SILICOM SARL	19/01/2024 à 09h10	KOUCHORO Affissou	BENIN	RAS
05	CEEDIS INTER	19/01/2024 à 09h13	OLOUWOLE Firmine	BENIN	RAS

Le COE a procédé au dépouillement de proposition technique ouverte. La proposition ainsi que les documents jugés les plus importants, qui y sont annexés, ont été paraphés par tous les membres dudit comité.

Le résultat du dépouillement figure dans le tableau ci-après :

Tableau d'ouverture des plis

Éléments à vérifier	Soumissionnaires				
	GROUPEMENT DIGITAL GROUP SARL & D'URBANISME ET D'AMENAGEMENT	BEI CORP	CABINET D'ETUDES PENJARI	CONSORTIUM ENERGIE CONSULT ET SILJCOM SARL	CEEDIS INTER
Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	NA	NA	NA	NA	NA
Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	NA	NA	NA	NA	NA
Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	NA	NA	NA	NA	NA
Nombre d'enveloppes intérieures et les mentions	02	02	02	02	02
Enveloppe de la proposition technique	F	F	F	F	F
Enveloppe de la proposition financière	F	F	F	F	F
Présence des Clés USB	F	F	F	F	F
Présence de la version scannée de la proposition technique sur les clés USB	F	F	F	F	F
Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de la proposition à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le	F	NA	NA	F	NA

premier responsable du cabinet							
Lettre de soumission de la proposition technique datée, signée et cachetée	F	F	F	F	F	F	F
Organisation du cabinet/firme signée	F	F	F	F	F	F	F
Observations ou suggestions du soumissionnaire sur les TDR	NF	F	F	F	F	F	F
Observations ou suggestions du soumissionnaire sur le personnel de la contrepartie et les installations devant être fourni par l'Autorité contractante	NF	F	F	F	F	F	F
Descriptif de la méthodologie et du plan de travail	F	F	F	F	F	F	F
Composition de l'équipe et responsabilités de ses membres (personnel clé)	F	F	F	F	F	F	F
Curriculum vitae pour le personnel clé	F	F	F	F	F	F	F
Programme d'activité et calendrier des livrables	F	F	F	F	F	F	F
Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique	F	F	F	F	F	F	F

Matériel nécessaire à l'exécution des prestations	F	F	F	F	F
Références techniques	F	F	F	F	F
Accord ou la promesse d'accord de groupement, si requis	F	NA	NA	F	NA
Observations	RAS	RAS	Présence deux fichiers sur la clé USB	RAS	RAS






En outre, le dépouillement a donné lieu aux observations suivantes :

- du soumissionnaire : RAS
- des membres du COE : le CABINET D'ETUDES PENJARI a présenté une clé USB sur laquelle on retrouve deux fichiers PDF
- des membres de l'organe de contrôle : RAS

La liste de présence à cette séance est en annexe.

La Présidente a clôturé la séance à 12 heures 41mn

Fait à Pobè le 19/04/2024

La Présidente

Nom et signature


Edwige AHOTON

Le Rapporteur

Nom et signature


KOUSSODO A-ERIC

Les membres

Noms et signatures


C. Symaël TOHO


Eugène B. GOUTONSI


Marc A. ADEGROUN

LOTERIE NATIONALE DU BENIN

MARCHE DE FOURNITURES

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

DAO n°002/LNB/DG/PRMP/S-PRMP du 14 mars 2023

Objet : Acquisition de cinq (05) mallettes de jeu de boules loto 5/90.

Source de financement : Budget autonome

Gestion : 2024

Imputation budgétaire : 24

Avril 2024

Handwritten signature and initials in blue ink.

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : Dossier d'appel Offres Ouvert n°002/LNB/DG/PRMP/S-PRMP du 14 mars 2024)
relative à l'acquisition de cinq (05) mallettes de jeu de boules loto 5/90.

Mode de passation : appel d'offres ouvert

L'an deux mil vingt-quatre et le lundi 8 avril à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de la Loterie Nationale du Bénin sise au 5^{ème} étage du bâtiment situé en face de l'hôtel AZALAÏ, abritant la Direction Générale, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Le dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication dans le journal LA NATION, dans le journal des marchés publics, sur le SIGMAP et à la Direction Générale de la LNB le lundi 15 mars 2024. La date limite de remise des offres était fixée au lundi 8 avril 2024 à 10 heures (heure locale).

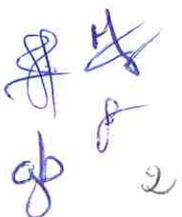
Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics suivant le procès-verbal N°031/LNB/DG/CCMP/2024 du 05 mars 2024.

La Cellule de Contrôle des Marchés Publics a été invitée par lettre n°047/LNB/DG/PRMP/S-PRMP du 28 mars 2024 et a été représentée à la séance par Monsieur OROU Joseph.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°207/LNB/DG/PRMP/S-PRMP du 8 avril 2024 :

- Président : Nassiratou SAMON, Personne Responsable des Marchés Publics ;
- Rapporteur : Joliane JOHNSON, membre du Secrétariat permanent de la PRMP ;
- Membres :
 - Amidatou GOMINA, représentant le Directeur de l'Exploitation ;
 - Sosthène AHOGANON, représentant le Directeur de l'Administration et des Finances.

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations (avec voix délibérative)
LNB	Nassiratou SAMON	PRMP	Oui
	Joliane JOHNSON	Membre du S-PRMP	Oui
	Sosthène AHOGANON	Représentant du DAF	Oui
	Amidatou GOMINA	Représentant du DE	Oui
	Joseph OROU	Représentant de la CCMP	Oui



Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres.

Les fournitures à acquérir se présentent comme suit :

lot unique : acquisition de cinq (05) mallettes de jeu de boules Loto 5/90.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, sept (07) soumissionnaires ont retiré le dossier. Un (01) soumissionnaire a déposé son pli.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	RYO CATTEAU	03/04/2024 à 9H29	DHL	Bénin	Néant

Le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la vérification de la conformité des plis ainsi qu'il suit :

- pli(s) parvenu (s) hors délais : Néant ; nombre de plis ouverts : un (01).

Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis

N°	Eléments à vérifier	RYO CATTEAU
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté <i>(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraîne le rejet du pli)</i>		Accepté

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

3

Tableau d'ouverture des plis

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires	
		RYO CATTEAU 9H29	
1.	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	NON	
2.	Enveloppes marquées « REPLACEMENT » (le cas échéant)	NON	
3.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	OUI 05/04/2024	
4.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	OUI	
5.	Présence de clé USB	F	
6.	Présence de l'offre scannée sur clé USB ¹	OUI	
7.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	NF	
8.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	
9.	Rabais	Néant	
10.	Montant TTC de l'offre	-	
11.	Montant HT de l'offre	78.714.840 FCFA	
12.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	
13.	Liste des fournitures et calendrier de livraison datée, signée et cachetée	F	
14.	Bordereau des prix des fournitures daté, signé et cacheté	F	
15.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie (728.000) FCFA	F	
16.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande	F	

¹ Les clés USB doivent être ouvertes à la séance d'ouverture pour vérifier la présence de la soumission en version scannée PDF

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires	
		RYO CATTEAU 9H29	
	publique daté, signé et cacheté		
17.	La description technique des fournitures datée, signée et cachetée	F	
18.	Autorisation du fabricant ou brevet d'invention/ autorisation du distributeur et certificat de partenariat	F	
19.	Liste du personnel	NF	
20.	Preuve des expériences et qualifications du personnel	NF	
21.	Garantie technique	F	
22.	Accord ou promesse d'accord de groupement	NF	
23.	Fiche technique	F	
24.	Prospectus	F	
25.	Attestation de capacité financière	F	
26.	Etats financiers 2020, 2021, 2022	F	
27.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises n'ayant pas trois (3) années d'existence)	NF	
28.	Attestation CNSS	NF	
29.	RCCM	F	
30.	IFU	NF	
31.	RIB	NF	
32.	Attestation de non faillite	NF	
33.	Attestation de non exclusion de la commande publique	NF	
34.	Attestation fiscale	NF	
35.	Formulaire de divulgation	NF	
36.	Prestations similaires	F	
37.	Observations	Néant	

Representant
J.E
3/10/2022
CDD 1/1/1/1
Amir d. n. n.

Rep IDAF
Bilane JOMARON
Membre S-PRMP

Rep IDAF
Système
ATTEGANNON

PRMP
HASSINATEL
SAMON

Représentant CCIF
Joseph OROU



En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires : aucun soumissionnaire n'était présent ;
- des membres du COE : néant ;
- des membres de l'organe de contrôle : néant.

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 11 heures 10 minutes.

Fait à Cotonou, le 8 avril 2024



Nassiratou SAMON

Le Président



Joliane JOHNSON A.

Le Rapporteur

Membres :



Sosthène AHOGANON

Rep/DAF



Amidatou GOMINA

Rep/DE



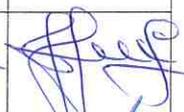
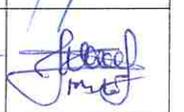
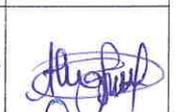
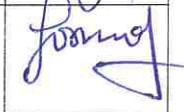
Joseph OROU

Rep/CCMP

Liste de présence à la séance d'ouverture des plis relatifs au DAO N°002/LNB/DG/PRMP/S-PRMP du 14 mars 2024 relative à l'acquisition de cinq (05) mallettes de jeu de boules loto 5/90.

(Liste de l'administration)

Date : 08 avril 2024

N°	Nom et Prénom(s)	Structure représenté	Fonction/Qualité	Téléphone	Signature
01	SANON Hassiraton	PRMP	PRMP	45-45-45-07	
02	OROU Joseph	CCMP	RPT CCMP	95553737	
03	JOHNSON A. Joliane	PRMP	Membre SPRMP	45454651	
04	AHOGANNON Sosthène	LNB	Agent à la Direction DAF	96494966	
05	GODINA Amadou	DF	Représen tant DF	97 90 21 16	

Liste de présence à la séance d'ouverture des plis relatifs au DAO N°002/LNB/DG/PRMP/S-PRMP du 14 mars 2024 relative à l'acquisition de cinq (05) mallettes de jeu de boules loto 5/90.

(Liste des soumissionnaires /représentants)

Date : 08 avril 2024

N°	Nom et Prénom(s)	Structure représenté	Fonction/Qualité	Téléphone	Signature



République du Bénin

Présidence de la République

Agence de Développement de Sèmè City



PROJET DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'ENTREPRENEURIAT POUR L'EMPLOI AU
BENIN, COMPOSANTE 3 (FP2E / C3) –N° P175768, Financement Banque Mondiale, Don IDA D 9450-BJ

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES
Avis d'appel d'offres n° BJ-ADSC-372514-GO-RFB du 13/03/2024

Objet: Acquisition d'outils et d'équipements pour les programmes destinés à la conception, réalisation et production cinématographique (RELANCE).

Source de financement : Banque Mondiale

Gestion : 2024

N° STEP: BJ-ADSC-372514-GO-RFB



Avril 2024

Handwritten signatures and initials in blue ink.

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : Dossier d'Appel d'Offres n° BJ-ADSC-372514-GO-RFB relatif à l'acquisition d'outils et d'équipements pour les programmes destinés à la conception, réalisation et production cinématographique (RELANCE).

Mode de passation : Appel d'Offre Ouvert National

L'an 2024 et le vendredi 12 avril à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de l'Agence de Développement de Sèmè City / Projet de Formation Professionnel d'Entrepreneuriat pour l'Emploi au Bénin Composante 3 (ADSC/FP2E-C3), à Cotonou, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet de publication dans le journal la Nation du 19 mars 2024 parution n°8454, sur la plateforme STEP de la Banque Mondiale le 13/03/2024 et dans le journal des marchés publics.

La date limite de remise des offres était fixée au 12 avril 2024 à 10 heures 00 minute.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la cellule de Contrôle des Marchés publics CCMP de la Présidence de la République suivant le procès-verbal N°0125-03 du 08 mars 2024.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n° 031/24/ADSC/DG/FP2E-C3/CM/SPM/2024 du 27 octobre 2023 :

- **Président :** Rodrigue HOUEDJI, Représentant du Chef de Mission du FP2E-C3/ADSC ;
- **Rapporteur :** Pamphile Didier FAGLA, Spécialiste en Passation de Marchés FP2E-C3/ADSC ;
- **Membres :**

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
FP2E-C3/ADSC	Widad AGNILA	Représentante du Responsable Comptable et Financier	Avec voix délibérative
ADSC	Abdou AMBARKA	Responsable Infrastructures Numériques	Avec voix délibérative

Les fournitures sont réparties en lot unique comme suit :

Acquisition d'outils et d'équipements de conception et fabrication numérique pour Digital artisan.

Aux dates et heures limites de dépôt des offres, douze (12) soumissionnaires ont retiré le dossier et quatre (04) ont déposé leurs plis, dont un (01) hors délai à 10 heures 12 minutes.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Handwritten signatures and initials in blue ink, including the letters 'C' and 'X'.

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1.	NEW FOOD COMPAGNY SARL	12/04/2024 à 09h 22	VIHA Romaric Tél : 67 92 67 47	Bénin	Néant
2.	ETS MEGA ENERGIE	12/04/2024 à 09h 48	MASSENON Flora Tél : 66 68 01 07	Bénin	Néant
3.	MIKEM TECHNOLOGIE	12/04/2024 à 09h 55	Tél : 95 18 31 31	Bénin	Néant
4.	LE CANARI PRODUCTION	12/04/2024 à 10h 12	HOUNNOU Fiacre Tél : 96 29 31 21	Bénin	Néant

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires	NEW FOOD COMPAGNY SARL	ETS MEGA ENERGIE	MIKEM TECHNOLOGIE
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis		Oui	Oui	Oui
2.	Respect du caractère anonyme des plis		Oui	Oui	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis		Oui	Oui	Oui
4.	Respect de la condition de retrait du DAO		Oui	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraîne le rejet du pli)			Accepté	Accepté	Accepté

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission. Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

PV d'ouverture relatif au Dossier d'Appel d'Offres n° BJ-ADSC-372514-GO-RFB relatif à l'acquisition d'outils et d'équipements pour les programmes destinés à la conception, réalisation et production cinématographique (RELANCE).

3
20

Tableau d'ouverture des plis relatifs au DAO N° BJ-ADSC-372514-GO-RFB du 13/03/2024.

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires		
		NEW FOOD COMPAGNY SARL	ETS MEGA ENERGIE	MIKEM TECHNOLOGIE
1.	Date et heures de dépôt des offres	12/04/2024 à 09h 22	12/04/2024 à 09h 48	12/04/2024 à 09h 55
2.	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant
3.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant
4.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant
5.	Enveloppes extérieures et les mentions	F	F	F
6.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	F	F	F
7.	Présence de clé USB	F	F	F
8.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	F 11/04/2024 à 20h 58	F 12/04/2024 à 06h 56	F 12/04/2024 à 09h 25, 26 et 28
9.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant	NF	F	F
10.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F
11.	Montant TTC de l'offre (en FCFA)	298 498 700	252 900 155	264 143 000
12.	Montant HT de l'offre (en FCFA)	252 965 000	214 322 165	223 850 000
13.	Rabais	Néant	Néant	Néant
14.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	F	F
15.	Bordereau des Prix pour les fournitures daté, signé et cacheté	F	F	F
16.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F	F
17.	Attestation de capacité financière	F	F	F
18.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F	F
19.	Etats financiers (2020, 2021 et 2022)	F	NA	F
20.	Bilan d'ouverture	NA	F	F
21.	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F	F
22.	Original ou copie légalisée de l'attestation de non faillite	F	F	F
23.	Original de l'attestation des impôts	F	F	F
24.	Original de l'attestation de la CNSS	F	F	F

25.	Original ou la copie légalisée du RCCM	F	F	F
26.	RIB	F	F	F
27.	Tableau de conformité des spécifications techniques	F	F	F
28.	Fiches techniques des fournitures proposées	F	F	NF
29.	Prospectus des fournitures proposées	F	F	NF
30.	Références techniques (liste des trois marchés similaires 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022 y compris 2023)	F	NA	F
31.	Engagement à assurer le service après-vente	F	F	F
32.	Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs	F	F	F
33.	Liste des fournitures et calendrier de livraison	F	F	F
34.	Autorisation du fabricant	F	F	NF
35.	Accord de Groupement	NA	NA	NA
36.	Attestation d'assurance	NA	F	NA
37.	Liste du personnel	F	F	F
38.	Preuves des expériences du personnel	F	F	F
39.	Avis du comité	RAS	RAS	Fiches techniques, prospectus et autorisation du fabricant non fourni

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- de la part des soumissionnaires : **Néant**
- de la part des membres de la COE : **La COE a remarqué que le soumissionnaire LE CANARI PRODUCTION a déposé son pli hors délai. Le pli a été retourné au soumissionnaire sans être ouvert contre décharge**

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 12 heures 05 minutes.

Fait à Cotonou, le 12 avril 2024

Ont signé

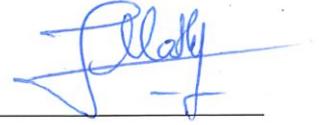
Bernard WANNOU

Pamphile Didier FAGLA

Henri ATIHOU DOKO



Abdoul AMBARKA



Soumissionnaires

MASSENON Flora
66 680 107

ETS MEGA ENERGIES


HOUSSOU Carmel
95-21-33-10

NEW FOOD company
Sarl


SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU BENIN



MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES
Avis d'appel d'offres n°037/23/SONEB/DG/PRMP/CCMP/DSI/S-PRMP du
30/10/2023

Objet : Renouvellement de pylônes

Source de financement : Fonds propres

Gestion : 2023

Imputation budgétaire : 23000000

Commencé le : 23 novembre 2023

Achévé le : 23 novembre 2023

NOVEMBRE 2023

Handwritten signatures and initials in blue ink.

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : Dossier d'appel d'offres n°T_DSI_71543 relatif au **Renouvellement de pylônes.**

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert (Demande de Renseignements et de Prix)

L'an deux mil vingt-trois et le jeudi vingt-trois novembre à 10 heures, le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé dans la salle de conférence du 3^{ème} étage de la Direction Générale de la SONEB, à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet :

- d'une publication sur le site www.soneb.bj, dans le quotidien LA NATION du 20/11/2023, dans le SIGMAP le 20/11/2023 et dans le Journal des Marchés Publics du 20/11/2023
- d'affichage à la Préfecture du Littoral, à la Chambre de Métiers et à la Mairie de Cotonou, le 20/11/2023

La date limite de remise des propositions était fixée au 14 novembre 2023 à 9 heures 30 minutes. L'insuffisance de plis à cette séance a conduit le comité a prorogé la date de remise des offres ; du 20 au 23 novembre 2023.

La date limite de remise des offres a été fixée au 23/11/2023 à 9 heures 30 minutes.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de la SONEB suivant le procès-verbal N°072/2023/CCMP/SP du 19/10/2023 et du procès-verbal N°081/2023/CCMP/SP du 16/11/2023.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°262/23/SONEB/PRMP/SP et la lettre n°0523/23/SONEB/DG/PRMP/SP du 21/11/2023.

- Présidente : ZIME MAKO Idayatou, représentante PRMP
- Rapporteur : DOSSOUHOUAN Alain, représentant DSI
- Membre :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Direction Financière	PADONOU Gafari	Comptable	Avec voix délibérative
Cellule de Contrôle des Marchés Publics	AGNORO A. Ramane	Membre	Avec voix délibérative

Les travaux sont en lot unique.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, dix (10) soumissionnaires ont retiré le dossier et un (01) soumissionnaire a déposé son pli.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, la Présidente du Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture du nom du soumissionnaire dont l'offre a été réceptionnée et enregistrée dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	INGENIX SARL	23/11/2023 à 9h01	SOTOHOU Germain ; 94-85-11-75	Bénin	Néant

Le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	INGENIX SARL
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres :		Accepté

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission. Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Handwritten signatures and initials in blue ink at the bottom right of the page.

Tableau d'ouverture des plis

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires	
		INGENIX SARL	
1.	Enveloppes marquées « RETRAIT »	N	
2.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT »	N	
3.	Enveloppes marquées « MODIFICATION »	N	
4.	Enveloppes intérieures	01	
5.	Présence de clé USB	F	
6.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	F	
7.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée	F	
8.	Formulaire de renseignements sur le candidat	F	
9.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	
10.	Rabais	N	
11.	Montant TTC de l'offre	31.860.000	
12.	Montant HT de l'offre	27.000.000	
13.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	
14.	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté	F	
15.	Attestations de bonne fin d'exécution + pages de garde et de signature ou Procès-Verbal de réception	SO	
16.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	
17.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	
18.	Accord de groupement	SO	
19.	Formulaire ANT-2	F	
20.	Attestation de capacité financière	F	
21.	Etats financiers 2020-2021-2022	F (Bilan Ouverture 2022 et Etats Financiers 2022)	
22.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises)	F	

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires
	naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	INGENIX SARL
23.	Programme de mobilisation et de construction signé	F
24.	Calendrier de mobilisation signé	F
25.	Calendrier de construction signé	F
26.	Organisation des travaux sur site signée	F
27.	Méthode d'exécution ou de réalisation signée	F
28.	Liste du personnel clé affecté aux travaux signée pour toutes entreprises	F
29.	Preuves de qualification et d'expériences du personnel clé	F
30.	Liste du personnel d'encadrement affecté aux travaux signée pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois (03) années d'existence	F
31.	Preuves de qualification et d'expériences du personnel d'encadrement	F
32.	Délai d'achèvement des travaux	F
33.	Registre de commerce	F

Légende: F = Fourni; SO = Sans Objet; N = Néant

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires : Néant
- des membres du COE : Néant
- des membres de l'organe de contrôle : Néant

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 10 heures 46 minutes.

Fait à Cotonou, le 23 novembre 2023

La Présidente



Idayatou ZIME MAKO

Le Rapporteur



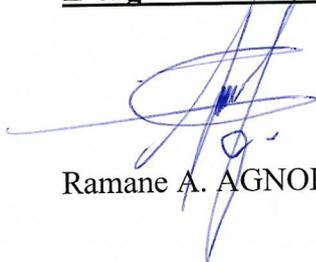
Alain DOSSOUHOUAN

Membre



Gafari PADONOU

L'organe de contrôle



Ramane A. AGNORO

SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU BENIN (SONEB)



MARCHE DE FOURNITURES

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

Avis d'appel d'offres n° 009/24/SONEB/DG/PRMP/DAAG/S-PRMP du 25/03/2024

Objet : Acquisition de climatiseurs en accord-cadre

Source de financement : Fonds propres de la SONEB

Gestion : 2024-2025

- Commencé le : 08 avril 2024
- Achevé le : 08 avril 2024

Avril 2024

Handwritten signature and initials in blue ink.

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : Demande de Renseignements et de Prix n° F_DAAG_85643 relatif à l'acquisition de climatiseurs en accord-cadre

Mode de passation : Demande de Renseignements et de Prix

L'an deux mil vingt-quatre et le lundi huit avril à 10 heures, le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé dans la salle de conférence du 3^{ème} étage de la Direction Générale, à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'affichage à compter du 25 mars 2024 dans les locaux de :

- la préfecture de Cotonou ;
- la mairie de Cotonou et
- la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin

Et de publication dans les canaux suivants :

- sur le site www.soneb.bj
- dans le journal des marchés publics n°351 du 25 mars 2024 ;
- sur le SIGMAP, le 25 mars 2024 ;
- dans le quotidien LA NATION n°8458 du 25 mars 2024.

La date limite de remise des offres a été fixée au 08 avril 2024 à 9 h 30 minutes.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics suivant le procès-verbal N°023/2024/CCMP/SECMP du 05 mars 2024. L'autorisation de bon à lancer a été reçue le 11 mars 2024 suivant le procès-verbal N°024/2024/CCMP/SECMP.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n° 080/24/SONEB/DG/PRMP/SP et la lettre n° 0132/24/SONEB/DG/PRMP/SP du 04 avril 2024 :

- Présidente : ZIME MAKO Idayatou, représentante de la PRMP
- Rapporteur : HOUNNOU Laurent, représentant du DAAG, Chef Secteur Approvisionnement
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
DF/SONEB	PADONOU Gafari	Comptable	Avec voix délibérative
DAJCDA/SONEB	AHOUANHOUN Max-Aurel	Juriste	Avec voix délibérative
CCMP/SONEB	KANHONOU Karen	Juriste	Avec voix délibérative

Les travaux sont en lot unique.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, quarante-neuf (49) candidats ont retiré le dossier et quatre (04) ont déposé leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, la Présidente du Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

N° d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	CANOTEF GROUP	08/04/2024 à 8h56 minutes	Rodrigue T.	Bénin	Néant
2	IBETHEL AGEIB	08/04/2024 à 9h06 minutes	CODJIA Cédric ; 96-41-23-42	Bénin	Néant
3	SOCIETE ECOGES BTP	08/04/2024 à 9h20 minutes	YEKPE Herman ; 97-12-06-10	Bénin	Néant
4	GROUP 2JBC BUSINESS TIME	08/04/2024 à 9h26 minutes	ACCROMBESSI Fédore ; 43-20-26-63	Bénin	Néant

Le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis des soumissionnaires.

Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires			
		CANOTEF GROUP	IBETHEL AGEIB	SOCIETE ECOGES BTP	GROUP 2JBC BUSINESS TIME
1	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui
2	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui	Oui
3	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui	Oui
4	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres :		Accepté	Accepté	Accepté	Accepté

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents dudit comité.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

\$ 6 04 HV }

Tableau d'ouverture des plis

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires			
		CANOTEF GROUP	IBETHEL AGEIB	SOCIETE ECOGES BTP	GROUP 2JBC BUSINESS TIME
1.	Enveloppes marquées « RETRAIT »	N	N	N	N
2.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT »	N	N	N	N
3.	Enveloppes marquées « MODIFICATION »	N	N	N	N
4.	Présence de clé USB	F	F	F	F
5.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	F	F	F	F
6.	Nombre d'enveloppes intérieures et mentions	02	02	01	01
7.	Registre de commerce	F	F	F	F
8.	Prestations similaires (Attestations de bonne fin d'exécution + pages de garde et de signature ou Procès-Verbal de réception)	SO	SO	SO	SO
9.	Etats financiers 2020-2021-2022	SO	SO	SO	SO
10.	Attestation de capacité financière	F	NF	F	F
11.	Liste du personnel d'encadrement	F	F	F	F
12.	Preuves des expériences et de qualifications du personnel d'encadrement (Joindre les diplômes légalisés, CV et attestations de travail)	F	F	F	F
13.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F	NF	F	F
14.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F	F	F
15.	Lettre de soumission	F	F	F	F
16.	Bordereau des Prix Unitaires	F	F	F	F
17.	Bordereau des Prix Unitaires pour les fournitures	F	F	F	F
18.	Habilitation à signer au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise	SO	SO	F	F

(Handwritten signatures and initials)

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires			
		CANOTEF GROUP	IBETHEL AGEIB	SOCIETE ECOGES BTP	GROUP 2JBC BUSINESS TIME
19.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique	F	F	F	F
20.	Agrément d'importation, de stockage et de distribution du Ministère en charge de l'Environnement	F	NF	NF	NF
21.	Fiches techniques des climatiseurs délivrées par le fabricant	F	F	F	F
22.	Délai de livraison	0,5 mois	0,5 mois	1 mois	1,5 mois
23.	Formulaire de renseignements sur le candidat	F	NF	F	F
24.	Formulaire ANT-2	F	NF	F	F
25.	Accord ou promesse d'accord de groupement	SO	F	F	F
26.	Formulaire de renseignements sur les membres du groupement	SO	F	F	F
27.	Attestation de non exclusion de la commande publique délivrée par l'Autorité de régulation des marchés publics	F	F	F	F
28.	Montant HT de l'offre	28.680.000	37.993.548	25.830.000	27.657.500
29.	Montant TTC de l'offre	33.842.400	44.832.387	30.479.400	32.635.855
30.	Rabais	N	N	N	N

Légende : F = Fourni ; NF = Non Fourni ; SO = Sans Objet ; N = Néant

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires : Néant
- des membres de la COE : Néant
- des membres de l'organe de contrôle : Néant

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à douze heures quarante-neuf minutes.

Fait à Cotonou, le 08 avril 2024.

La Présidente



Idayatou ZIME MAKO

Le Rapporteur



Laurent HOUNNOU

Les membres



Max-Aurel AHOUANHOUN



Gafari PADONOU

L'organe de contrôle



Karen KANHONOU



Rubrique

Procès verbal d'attribution

RÉPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité – Justice – Travail

Ministère des Enseignements Maternel et Primaire

PROCES-VERBAL DE VALIDATION DU RAPPORT DE RÉÉVALUATION DES OFFRES

*Avis n°030-23/MEMP/PRMP/S-PRMP du 29/12/2023 et son
addendum n° 1 du 25/01/2024*

Objet du dossier d'appel à concurrence :

Acquisition de fournitures dans le cadre de l'organisation du CEP
et autres examens et concours nationaux (accord-cadre sur 2 ans).

Mars 2024

Procès-verbal de validation du rapport de réévaluation des offres

Avis d'appel à concurrence : Avis n°030-23/MEMP/PRMP/S-PRMP du 29/12/2023 et son addendum n° 01 du 25/01/2024.

Objet du dossier d'appel à concurrence : Acquisition de fournitures dans le cadre de l'organisation du CEP et autres examens et concours nationaux (accord-cadre sur 2 ans).

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mille vingt-quatre et le vendredi 29 mars à 15 heures, dans le Bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire, 01 BP : 10 - Porto-Novo, Oganla, Téléphone : (229) 20-21-52-26, E-mail : prmpmemp2020@gmail.com, la Commission d'Ouverture et d'Évaluation des offres (COE) a procédé à la validation du rapport de réévaluation des offres reçues dans le cadre de la procédure de passation du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément aux notes de service n° 107/MEMP/PRMP/S-PRMP du 01/02/2024 et n° 117/MEMP/PRMP/S-PRMP du 05/02/2024, les personnes dont les noms suivent :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
PRMP	H. Emmanuel K. IMOROU	Président	Voix délibérative
PRMP	Mathias AHOSSI	Rapporteur	Voix délibérative
PRMP	Virgile DAKPOGAN	Membre	Voix délibérative
DPAF	ETEKA Luc	Membre	Voix délibérative
DEC	Coffi KOUDEMAGNON	Membre	Voix délibérative
DSI	Innocent MEHINTO	Membre	Voix délibérative

Les résultats d'analyse et de l'évaluation des offres sont présentés dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot N° 1	Intitulé : Fournitures de bureau
Procédures	
Mode de passation	Appel d'Offres Ouvert national
Justification	Néant
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Non applicable
Soumissionnaire(s)	
BENIN ESCO CENTER, HOPE GENERAL BUSINESS AND SERVICES, SOTEMA GROUPE, NEW DAY SERVICES, PLURI-BTP, GROUP 2JBC BUSINESS TIME, NEW VISION GROUP, OTHENA, DOYIN 369 MULTI SERVICES, IYA SALE BUSINESS CENTER, FNAC PLANET MOBILE, SOUROU INTERNATIONAL et YAS INNOVATION	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	Motifs
HOPE GENERAL BUSINESS AND SERVICES	<p>L'offre du soumissionnaire n'est pas recevable en raison de la non-validité de la lettre de soumission. En effet, :</p> <ul style="list-style-type: none"> - paragraphe a) : il n'est pas fait référence à l'addendum comme prévu au modèle de la lettre de soumission : « ... y compris l'addendum/ les addenda numéro : [insérer les numéros et date d'émission de chacun des additifs] ... » (Voir page 62 du DAO) ; - paragraphe g) : il est fait référence à la clause 4.2 des Instructions aux Candidats au lieu de la clause 4.3 des Instructions aux Candidats » (Voir page 63 du DAO) ; - paragraphe h) : il est fait référence à la clause 4.3 des Instructions aux Candidats au lieu de la clause 4.2 des Instructions aux Candidats » (Voir page 63 du DAO) ; - le paragraphe i) du modèle de la lettre de soumission : « nous ne participons pas, en qualité de candidats ou sous-traitant, à plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres conformément à la clause 4.4 des Instructions aux candidats, autre que des offres « variantes » présentées conformément à la clause 13 des Instructions aux candidats » (page 63 du DAO), ne figure pas dans la lettre de soumission fournie ; - paragraphe j) : il est inscrit : « Nous nous engageons ... à respecter les dispositions du code d'éthique et de déontologie dans la commande publique, ... signé par nos soins » au lieu de « Nous nous engageons ... à respecter les dispositions relatives à la lutte contre la corruption, les conflits d'intérêt, la répression de l'enrichissement illicite, l'éthique professionnelle et tous autres actes similaires prévus au code d'éthique et de déontologie dans la commande publique, ... signé par nos soins » (Voir page 63 du DAO).
SOTEMA GROUPE	<p>L'offre du soumissionnaire n'est pas recevable pour les motifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • non-validité de la lettre de soumission : le montant hors taxes et la monnaie de l'offre ne sont pas indiqués comme exigé au point c) du modèle de la lettre de soumission (Voir page 62 du DAO) ; • non-validité de la déclaration de garantie d'offre : <ul style="list-style-type: none"> - il est inscrit à la quatrième puce du point 2 b), « si nous ne fournissons ... si nous sommes tenus de le faire » au lieu de « si nous ne fournissons ... si nous ne sommes pas tenu de le faire » comme prévu au modèle de déclaration de garantie d'offre (Voir page 89 du DAO) ; - il est inscrit au point c), « si nous sommes sous le coup ... d'une juridiction administrative compétente, conduisant à la saisie des garanties que nous avons constituées dans le cadre » au lieu de « si nous sommes sous le coup ... d'une juridiction compétente, dans le cadre » comme prévu au modèle de déclaration de garantie d'offre (Voir page 89 du DAO) ;

	<ul style="list-style-type: none"> non-validité de l'engagement du soumissionnaire : il est inscrit à la dernière puce de l'engagement du soumissionnaire, « <i>reconnaissons qu'en cas de manquement aux engagements ... portant Code des marchés publics en République du Bénin, ou par tous les autres textes réglementaires en République du Bénin, ainsi qu'aux sanctions de ...</i> » au lieu de « <i>reconnaissons qu'en cas de manquement aux engagements ... portant Code des marchés publics en République du Bénin, ainsi qu'aux sanctions de ...</i> » comme prévu au modèle d'engagement du soumissionnaire (Voir page 93 du DAO).
NEW DAY SERVICES	L'offre du soumissionnaire n'est pas recevable en raison de la non-validité du bordereau des prix pour les fournitures déjà importées . En effet, il est inscrit dans le bordereau des prix pour les fournitures déjà importées , en sa colonne 4) : « 25 jours » comme date de livraison selon définition des Incoterms alors que le délai de livraison exigé est compris entre « 15 jours et 20 jours » conformément à la clause IC 13.2 des DPAO (Voir page 43 du DAO).
PLURI-BTP	<p>L'offre du soumissionnaire n'est pas recevable pour les motifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> non-validité de la déclaration de garantie d'offre : il est inscrit au paragraphe c), « <i>si nous sommes sous le coup ... d'une juridiction administrative compétente, conduisant à la saisie des garanties que nous avons constituées dans le cadre ...</i> » au lieu de « <i>si nous sommes sous le coup ... d'une juridiction compétente, dans le cadre ...</i> » comme prévu au modèle de déclaration de garantie d'offre (Voir page 89 du DAO) ; non-validité de l'engagement du soumissionnaire : <ul style="list-style-type: none"> première puce : il est inscrit : « <i>attestons avoir pris connaissance ...code d'éthique et de déontologie dans la commande publique et prenons solennellement l'engagement de les respecter</i> » au lieu de « <i>attestons avoir pris connaissance ...code d'éthique et de déontologie dans la commande publique en République du Bénin et prenons solennellement l'engagement de les respecter sous peine de subir les sanctions prévues à cet effet</i> » comme prévu au modèle d'engagement du soumissionnaire (Voir page 93 du DAO) ; dernière puce : il est inscrit : « <i>reconnaissons qu'en cas de manquement aux engagements ... portant Code des marchés publics en République du Bénin, ou par tous les autres textes réglementaires en République du Bénin, ainsi qu'aux sanctions de ...</i> » au lieu de « <i>reconnaissons qu'en cas de manquement aux engagements ... portant Code des marchés publics en République du Bénin, ainsi qu'aux sanctions de ...</i> » comme prévu au modèle d'engagement du soumissionnaire (Voir page 93 du DAO).
GROUP 2JBC BUSINESS TIME	Le soumissionnaire n'a pas fourni les pièces d'identité du personnel d'encadrement proposé et n'a prouvé pour ledit personnel qu'une seule expérience de participation à l'exécution de marchés de fournitures de bureau, au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021, 2022) et éventuellement l'année 2023, conformément à l'IC 5.1 b) des Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) (Voir page 42 du DAO). De plus, le Diplôme fourni pour YEHOUME Coffi Corneille est en anglais et illisible.
NEW VISION GROUP	L'offre du soumissionnaire est écartée pour non-conformité de la description technique des fournitures . En effet, les marques des articles de plusieurs postes (1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 5 ; 6 ; 8 ; 9 ; 10 ; 11 ; 12 ; 14 ; 15 ; 16 ; 18 ; 19 ; 22 ; 23 ; 24 ; 25 ; 26 ; 27 ; 28 ; 34 ; 35 ; 36 ; 38 ; 39 ; 41 ; 42 ; 43 ; 44 ; 45 ; 46 ; 47 ; 49 ; 50 ; 53) ne sont pas mentionnées comme exigé au NB de la page 106 du DAO.
OTHENA	Le soumissionnaire n'est pas qualifié, car il n'a pas prouvé que le 2 ^e personnel d'encadrement (ADEDERAN Geraldo Olouwafemi Adéwolé T.) a participé à l'exécution d'au moins deux (02) marchés de fournitures de bureau, au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021, 2022) et éventuellement l'année 2023, conformément au point 7. b) de l'Avis d'Appel d'Offres, à l'IC 5.1 b) des Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO). En effet, ni le curriculum vitae, ni l'attestation de travail fournis ne comportent aucun renseignement sur l'exécution de marchés similaires par ledit personnel d'encadrement.
DOYIN 369 MULTI SERVICES	L'offre du soumissionnaire est écartée pour non-conformité de la description technique des fournitures . En effet, les marques des articles de plusieurs postes (1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 5 ; 6 ; 7 ; 8 ; 9 ; 10 ; 11 ; 12 ; 14 ; 15 ; 16 ; 18 ; 19 ; 22 ; 23 ; 24 ; 25 ; 26 ; 27 ; 28 ; 31 ; 32 ; 33 ; 34 ; 35 ; 36 ; 38 ; 39 ; 41 ; 42 ; 43 ; 44 ; 45 ; 46 ; 47 ; 49 ; 50 ; 51 ; 53) ne sont pas mentionnées comme exigé au NB de la page 106 du DAO.
IYA SALE BUSINESS CENTER	L'offre du soumissionnaire est écartée pour non-conformité de la description technique des fournitures . En effet, les marques des articles de plusieurs postes (1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 5 ; 6 ; 7 ; 8 ; 9 ; 10 ; 11 ; 12 ; 14 ; 15 ; 16 ; 18 ; 19 ; 22 ; 23 ; 24 ; 25 ; 26 ; 27 ; 28 ; 31 ; 32 ; 33 ; 34 ; 35 ; 36 ; 38 ; 39 ; 41 ; 42 ; 43 ; 44 ; 45 ; 46 ; 47 ; 49 ; 50 ; 51 ; 53) ne sont pas mentionnées comme exigé au NB de la page 106 du DAO.
FNAC PLANET MOBILE	L'offre du soumissionnaire est écartée pour non-conformité de la description technique des fournitures . En effet, les marques des articles de plusieurs postes (1 ; 2 ; 3 ; 18 ; 19 ; 24 ; 25 ; 26 ; 28 ; 35 ; 39 ; 41 ; 47) ne sont pas mentionnées comme exigé au NB de la page 106 du DAO.
SOUROU INTERNATIONAL	L'offre du soumissionnaire n'est pas recevable en raison de la non-conformité de la lettre de déclaration de garantie de l'offre . En effet, le contenu de la pièce fournie en guise de déclaration de garantie d'offre n'est pas celui du modèle de déclaration de garantie d'offre prévu dans le Dossier d'Appel d'Offres (voir pages 89 et 90).
YAS INNOVATION	<p>L'offre du soumissionnaire n'est pas recevable pour les motifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> non-validité de la lettre de soumission : il est inscrit : « <i>Nous nous engageons ... à respecter les dispositions du code d'éthique et de déontologie dans la commande publique, ... signé par nos soins</i> » au lieu de « <i>Nous nous engageons ... à respecter les dispositions relatives à la lutte contre la corruption, les conflits d'intérêt, la répression de l'enrichissement illicite, l'éthique professionnelle et tous autres actes similaires prévus au code d'éthique et de déontologie dans la commande publique, ... signé par nos soins</i> » (Voir page 63 du DAO) ; non-validité de la déclaration de garantie d'offre : il est inscrit à la quatrième puce du point 2 b), « <i>si nous ne fournissons ... si nous sommes tenus de le faire ...</i> » au lieu de « <i>si nous ne fournissons ... si nous ne sommes pas tenus de le faire ...</i> » comme prévu au modèle de déclaration de garantie d'offre (Voir page 89 du DAO) ; le bordereau des prix pour les fournitures fourni ne précise pas s'il s'agit de celui des fournitures à importer, des fournitures déjà importées ou des fournitures fabriquées au Bénin. Toutefois, le tableau récapitulatif précise le bordereau des prix pour les fournitures à importer.
Attributaire	
Nom	BENIN ESCO CENTER
Montant proposé	100 633 350 F CFA TTC
Montant évalué (corrigé)	100 633 350 F CFA TTC

♀

M

M

f
d

Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition de fournitures dans le cadre de l'organisation du CEP et autres examens et concours nationaux (accord-cadre sur 2 ans).
Prix	85 282 500 F CFA HT soit 100 633 350 F CFA TTC.
Délai d'exécution	Accord-cadre de deux (02) ans avec un délai d'exécution de quinze (15) jours calendaires pour chaque bon de commande.
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Lot N° 2	
Intitulé : Consommables informatiques	
Procédures	
Mode de passation	Appel d'Offres Ouvert national
Justification	Néant
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Non applicable
Soumissionnaire(s)	
ZENITH SERVICES, MBK BUSINESS GROUP, BLESSING COMMUNICATION PLUS, CREDOS BUSINESS SERVICES, NEW DAY SERVICES, KABIYECI2 ETC, GROUPE 2JBC BUSINESS TIME, SALE-SIDE, INGENIERIE PLUS, DOYIN 369 MULTI SERVICES, FNAC PLANET PLUS, YAS INNOVATION, MERCURY et DAM	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	Motifs
ZENITH SERVICES	L'offre du soumissionnaire n'est pas recevable en raison de la non-validité de la lettre de soumission . En effet, il est inscrit en son paragraphe f : « Si notre offre est acceptée, nous nous engageons à fournir une garantie de bonne exécution du marché conformément à la clause 17 du Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) » au lieu de « Si notre offre est acceptée, nous nous engageons à fournir une garantie de bonne exécution du marché conformément à la Clause 42 des Instructions aux Candidats et à la clause 17 du Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) » comme prévu dans le modèle de lettre de soumission (Voir page 63 du DAO).
MBK BUSINESS GROUP	L'offre technique du soumissionnaire est non conforme pour les motifs ci-après : Contrairement à ce qui est exigé au NB de la Page 109 du DAO , - Item 21 (Clé USB) : la marque de la clé USB proposée n'est pas mentionnée ; - Item 22 (Solutions antivirus) : la marque de la solution antivirus proposée n'est pas mentionnée ; - Item 23 (Boite de CD-R ou CD-RW) : la marque du CD proposé n'est pas mentionnée ; - Item 24 (Disque dur) : la marque du disque dur proposé n'est pas mentionnée.
BLESSING COMMUNICATION PLUS	L'offre technique du soumissionnaire BLESSING COMMUNICATION PLUS est non conforme pour les motifs ci-après : Item 17 (Encre SHARP MX-312 REFERENCE MX-312 AT NOIR) : Dans la colonne des spécifications techniques demandées, il est inscrit « Encre SHARP MX312AT/MX312AT AUTHENTIQUE POUR COPIEUR AR6020/AR6023/AR6026/AR6031 » au lieu de « TONER SHARP MX-312 REFERENCE MX-312 AT NOIR AUTHENTIQUE POUR COPIEUR SHARP AR 5731 MX312 MX ». De plus, selon la description technique, il est proposé « Encre SHARP MX312AT/MX312AT AUTHENTIQUE POUR COPIEUR AR6020/AR6023/AR6026/AR6031 » alors que sur la fiche technique l'encre proposée est « SHARP MX-312AT compatible SHARP AR 5627 & AR 5731 ».
CREDOS BUSINESS SERVICES	L'offre technique du soumissionnaire est non conforme pour les motifs ci-après : - Item 21 (Clé USB) : la marque de la clé USB mentionnée dans la description technique est « scanDisk » alors que la marque figurant sur la fiche technique du produit est « SanDisk » ; - Item 23 (Boite de CD-R ou CD-RW) : la marque du CD proposé n'est pas mentionnée contrairement à ce qui est exigé au NB de la Page 109 du DAO .
NEW DAY SERVICES	L'offre du soumissionnaire n'est pas recevable en raison de la non-validité du bordereau des prix pour les fournitures déjà importées . En effet, il est inscrit dans le bordereau des prix pour les fournitures déjà importées , en sa colonne 4) : « 25 jours » comme date de livraison selon définition des Incoterms alors que le délai de livraison exigé est compris entre « 15 jours et 20 jours » conformément à la clause IC 13.2 des DPAO (Voir page 43 du DAO).
KABIYECI 2 ETC	L'offre du soumissionnaire n'est pas recevable pour les motifs suivants : • non-validité de la déclaration de garantie d'offre : il est inscrit à la quatrième puce du point 2 b) , « si nous ne fournissons ... si nous sommes tenu de le faire » au lieu de « si nous ne fournissons ... si nous <u>ne</u> sommes pas tenu de le faire » comme prévu au modèle de déclaration de garantie d'offre (Voir page 89 du DAO) ; • non-validité de l'engagement du soumissionnaire : - première puce : il est inscrit « attestons avoir pris connaissance des dispositions ... au code d'éthique et de déontologie dans la commande publique et prenons solennellement l'engagement de les respecter » au lieu de « attestons avoir pris connaissance des dispositions ... au code d'éthique et de déontologie dans la commande publique en République du Bénin et prenons solennellement l'engagement de les respecter sous peine de subir les sanctions prévues à cet effet » comme prévu au modèle d'engagement du soumissionnaire (Voir page 93 du DAO) ; - dernière puce : il est inscrit : « reconnaissons qu'en cas de manquement ... sanctions prévues aux articles 122 et 123 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 ... , ou par tous les autres textes réglementaires en République du Bénin, ... » au lieu de « reconnaissons qu'en cas de manquement ... sanctions prévues à l'article 123 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 ... » (Voir page 93 du DAO).
GROUPE 2JBC BUSINESS TIME	L'offre du soumissionnaire est non conforme pour les motifs ci-après : Item 17 (Encre SHARP MX-312 REFERENCE MX-312 AT NOIR) : selon la description technique, il est proposé « Encre SHARP MX312GR/MX312FR » alors que sur la fiche technique, l'encre proposée est « Cartouche de toner compatible MX 312 AT ».

f

f

f

f
4

<p>SALE-SIDE</p>	<p>L'offre technique du soumissionnaire est non conforme pour les motifs ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Description technique (spécifications techniques proposées) : Contrairement à ce qui est exigé au <u>NB de la Page 109 du DAO</u>, <ul style="list-style-type: none"> - Item 21 (Clé USB) : la marque de la clé USB proposée n'est pas précisée ; - Item 22 (Solutions antivirus) : la marque de la solution antivirus proposée n'est pas précisée ; - Item 23 (Boîte de CD-R ou CD-RW) : la marque du CD proposé n'est pas précisée ; - Item 24 (Disque dur) : la marque du disque dur proposé n'est pas précisée. • Fiche technique : <ul style="list-style-type: none"> - Item 21 (Clé USB) : sur la fiche technique fournie pour la Clé USB, la vitesse indiquée est 2.0 alors qu'il est exigé une vitesse 3.0 au moins. De plus, sur la gamme de clés USB spécifiées sur la fiche technique, celle proposée n'est pas indiquée ; - Item 23 (Boîte de CD-R ou CD-RW) : la fiche technique du CD n'est pas fournie ; - Item 24 (Disque dur) : sur la gamme de disques durs spécifiés sur la fiche technique, celui proposé n'est pas indiqué. De plus, aucun disque dur de la gamme spécifiée n'a une capacité de 500 Go contrairement à ce qui est inscrit dans la description technique.
<p>INGENIERIE PLUS</p>	<p>L'offre technique du soumissionnaire est non conforme pour les motifs ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Description technique (spécifications techniques proposées) : Item 23 (Boîte de CD-R ou CD-RW) : la marque du CD proposé n'est pas mentionnée contrairement à ce qui est exigé au <u>NB de la Page 109 du DAO</u>.
<p>DOYIN 369 MULTI SERVICES</p>	<p>L'offre technique du soumissionnaire est non conforme pour les motifs ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Description technique (spécifications techniques proposées) : <ul style="list-style-type: none"> - Items 4, 5, 6 et 7 : Pour la couleur de l'encre, il est mis « NOOIR » au lieu de « NOIR », « JAUNE », « BLEU » et « ROUGE » respectivement ; - Item 17 (Encre SHARP MX-312 REFERENCE MX-312 AT NOIR (Confer lettre d'éclaircissements adressée à tous les soumissionnaires)) : Dans la colonne des spécifications techniques demandées, il est inscrit « Encre SHARP MX312GR/MX312FR AUTHENTIQUE POUR COPIEUR SHARP AR6020/AR6023/AR6026/AR6031/AR5726/AR573 » au lieu de « TONER SHARP MX-312 REFERENCE MX-312 AT NOIR AUTHENTIQUE POUR COPIEUR SHARP AR 5731 MX312 MX ». De plus, selon la description du consommable proposé sur la fiche technique, il s'agit d'un tambour et non d'une encre. Contrairement à ce qui est exigé au <u>NB de la Page 109 du DAO</u>, - Item 21 (Clé USB) : la marque de la clé USB proposée n'est pas précisée ; - Item 22 (Solutions antivirus) : la marque de la solution antivirus proposée n'est pas précisée ; - Item 23 (Boîte de CD-R ou CD-RW) : la marque du CD proposé n'est pas précisée ; - Item 24 (Disque dur) : la marque du disque dur proposé n'est pas précisée. • Fiche technique : <ul style="list-style-type: none"> - Item 9 (Cartouche d'encre HP 827A) : Au lieu du TONER HP 827A REFERENCE CF300A NOIR, il est proposé le TONER HP 827A REFERENCE <u>CF303A ROUGE</u> ; - Item 10 (TONER HP 70A NOIR AUTHENTIQUE) : au lieu de la fiche technique du TONER HP 70A, il est fourni celle du TONER HP 123A ; - Item 11 (Cartouche d'encre KYOCERA) : il est fourni la fiche technique de l'encre référencée TK-320 qui n'est compatible à aucune des imprimantes prévues dans le DAO (KM-1620/1635/1650/2020/2035/2050) ; - Item 19 (TONER SHARP MX 500 FT) : la fiche technique du TONER SHARP MX 500 FT n'est pas fournie.
<p>FNAC PLANET MOBILE</p>	<p>L'offre technique du soumissionnaire est non conforme pour les motifs ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Description technique (spécifications techniques proposées) : Item 23 (Boîte de CD-R ou CD-RW) : la marque du CD précisée dans la description technique est « IMATION » alors que la fiche technique fournie porte la marque « HAMA ».
<p>YAS INNOVATION</p>	<p>L'offre du soumissionnaire n'est pas recevable pour les motifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • non-validité de la lettre de soumission : il est inscrit : « Nous nous engageons ... à respecter les dispositions du code d'éthique et de déontologie dans la commande publique, ... signé par nos soins » au lieu de « Nous nous engageons ... à respecter les dispositions relatives à la lutte contre la corruption, les conflits d'intérêt, la répression de l'enrichissement illicite, l'éthique professionnelle et tous autres actes similaires prévus au code d'éthique et de déontologie dans la commande publique, ... signé par nos soins » (Voir page 63 du DAO) ; • non-validité de la déclaration de garantie d'offre : il est inscrit à la quatrième puce du point 2 b), « si nous ne fournissons ... si nous sommes tenus de le faire ... » au lieu de « si nous ne fournissons ... si nous ne sommes pas tenus de le faire ... » comme prévu au modèle de déclaration de garantie d'offre (Voir page 89 du DAO) ; • le bordereau des prix pour les fournitures fourni ne précise pas s'il s'agit de celui des fournitures à importer, des fournitures déjà importées ou des fournitures fabriquées au Bénin. Toutefois, le tableau récapitulatif précise le bordereau des prix pour les fournitures à importer.
<p>MERCURY</p>	<p>Le soumissionnaire MERCURY n'est pas recevable en raison :</p> <ul style="list-style-type: none"> • non-validité de la déclaration de garantie d'offre : <ul style="list-style-type: none"> - il est inscrit au point 2), « Nous acceptons que nous ferons l'objet ... à la commande publique pour une ... » au lieu de « Nous acceptons que nous ferons l'objet ... à la commande publique en vue d'obtenir un marché de la part de l'autorité contractante pour une ... » comme prévu au modèle de déclaration de garantie d'offre (Voir page 89 du DAO) ; - il est inscrit à la troisième puce du point 2.b), « si nous signons le marché et refusons de l'exécuter ; ou » au lieu de « si nous signons le marché et ne l'exécutons pas ; ou » comme prévu au modèle de déclaration de garantie d'offre (Voir page 89 du DAO) ; - il est inscrit à la quatrième puce du point 2.b), « si nous ne fournissons ... si nous sommes tenus de le faire ... » au lieu de « si nous ne fournissons ... si nous ne sommes pas tenu de le faire ... » comme prévu au modèle de déclaration de garantie d'offre (Voir page 89 du DAO) ; - il est inscrit au point 2 c), « si nous sommes ... ou d'une juridiction administrative compétente, ayant pour objet la confiscation des garanties que nous avons constituées dans le cadre de la passation du marché, conformément à l'article 123 ... » au lieu de « si nous sommes ... ou d'une juridiction compétente, dans le cadre de la passation du marché,

f

g

m

j

e

	<p>conformément aux dispositions de l'article 123...» comme prévu au modèle de déclaration de garantie d'offre (Voir page 89 du DAO) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - il est inscrit au point 3), « <i>La présente lettre de déclaration ... : (i) lorsque nous ... notre notification du nom du soumissionnaire ...</i> » au lieu de « <i>La présente lettre de déclaration ... : (i) lorsque nous ... votre notification du nom du soumissionnaire ...</i> » comme prévu au modèle de déclaration de garantie d'offre (Voir page 89 du DAO). • non-validité de l'engagement du soumissionnaire. En effet, il est inscrit à la dernière puce de l'engagement du soumissionnaire fourni : « <i>reconnaissons qu'en cas de manquement ... en République du Bénin, ou par tous les autres textes réglementaires en République du Bénin, ainsi qu'aux sanctions ...</i> » au lieu de « <i>reconnaissons qu'en cas de manquement ... en République du Bénin, ainsi qu'aux sanctions ...</i> » comme prévu au modèle d'engagement du soumissionnaire (Voir page 93 du DAO).
DAM	<p>L'offre du soumissionnaire n'est pas recevable en raison</p> <ul style="list-style-type: none"> • non-validité de la déclaration de garantie d'offre : il est inscrit à la quatrième puce du point 2 b), « <i>si nous ne fournissons ... si nous sommes tenus de le faire ...</i> » au lieu de « <i>si nous ne fournissons ... si nous ne sommes pas tenu de le faire ...</i> » comme prévu au modèle de déclaration de garantie d'offre (Voir page 89 du DAO) ; • non-validité de l'engagement du soumissionnaire : il est inscrit à la première puce de l'engagement du soumissionnaire : « <i>attestons avoir pris connaissance ...code d'éthique et de déontologie dans la commande publique et prenons solennellement l'engagement de les respecter</i> » au lieu de « <i>attestons avoir pris connaissance ...code d'éthique et de déontologie dans la commande publique en République du Bénin et prenons solennellement l'engagement de les respecter sous peine de subir les sanctions prévues à cet effet</i> » comme prévu au modèle d'engagement du soumissionnaire (Voir page 93 du DAO).
Attributaire	
Nom	Néant : Aucun soumissionnaire n'a satisfait aux exigences du DAO.

Lot N° 3	Intitulé : Feuilles d'examen et autres imprimés
Procédures	
Mode de passation	Appel d'Offres Ouvert national
Justification	Néant
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Non applicable
Soumissionnaire(s)	
PLENITUDE SENS, CIBA, QUADRI-SERVICES, MAGAFI, RAYMONDO BUSINESS, LAHA EDITIONS, NOUVELLE PRESSE INDUSTRIES GRAPHIQUES, NAGEP, NALLEN GROUP.	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	Motifs
PLENITUDE SENS	Le soumissionnaire a proposé une offre dont le montant est plus élevé que celui de l'offre évaluée économiquement la plus avantageuse.
CIBA	Le soumissionnaire a proposé une offre dont le montant est plus élevé que celui de l'offre évaluée économiquement la plus avantageuse.
QUADRI-SERVICES	L'offre du soumissionnaire n'est pas recevable en raison de la non-validité de la lettre de soumission . En effet, il est inscrit au point j) de la lettre de soumission : « <i>Nous nous engageons à ne pas octroyer ou ... à respecter les dispositions du code d'éthique et de déontologie dans la commande publique, comme en atteste le formulaire d'engagement ci-joint, signé par nos soins</i> » au lieu de « <i>Nous nous engageons à ne pas octroyer ou ... à respecter les dispositions relatives à la lutte contre la corruption, les conflits d'intérêt, la répression de l'enrichissement illicite, l'éthique professionnelle et tous autres actes similaires prévus au code d'éthique et de déontologie dans la commande publique, comme en atteste le formulaire d'engagement ci-joint, signé par nos soins</i> » comme prévu dans le modèle de lettre de soumission (Voir page 63 du DAO).
RAYMONDO BUSINESS	L'offre du soumissionnaire est écartée pour non-conformité de la liste des fournitures et calendrier de livraison . En effet, il n'est pas inscrit sur la liste des fournitures et calendrier de livraison , conformément au modèle à la page 103 du DAO, les articles suivants : <ul style="list-style-type: none"> - 19 : Imprimé diplôme du CEAP ; - 20 : Imprimé diplôme du CAP ; - 21 : Imprimé diplôme du CEFEB ; - 22 : Relevé de correction CEP.
LAHA EDITIONS	<p>L'offre du soumissionnaire n'est pas recevable pour les motifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • non-validité de la déclaration de garantie d'offre : <ul style="list-style-type: none"> - la déclaration de garantie d'offre ne comporte pas la dernière puce du paragraphe b) où il est inscrit « <i>si nous ne fournissons pas la garantie de bonne exécution du marché, si nous ne sommes pas tenu de le faire ainsi qu'il est prévu dans les Instructions aux candidats ; ou</i> » comme prévu au modèle de déclaration de garantie d'offre (Voir page 89 du DAO) ; - il est inscrit dans la lettre de déclaration de garantie d'offre, en son point 3, « <i>La présente lettre de déclaration de garantie expirera si le marché ne nous est pas attribué.</i> » au lieu de « <i>La présente lettre de déclaration de garantie expirera si le marché ne nous est pas attribué, à la première des dates suivantes : (i) lorsque nous recevrons copie de votre notification du nom du soumissionnaire retenu, ou (ii) trente (30) jours suivant l'expiration du délai de validité de notre Offre</i> » (Voir page 89 du DAO) ; • non-validité de l'engagement du soumissionnaire : il est inscrit à la dernière puce de l'engagement du soumissionnaire, « <i>reconnaissons qu'en cas de manquement ... aux sanctions prévues aux articles 122 et 123 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 ...</i> » au lieu de « <i>reconnaissons qu'en cas de manquement ... aux sanctions prévues à l'article 123 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 ...</i> » comme prévu au modèle d'engagement du soumissionnaire (Voir page 93 du DAO).

f

M

S

Handwritten marks and initials on the right margin.

NOUVELLE PRESSE INDUSTRIES GRAPHIQUES	Le soumissionnaire a proposé une offre dont le montant est plus élevé que celui de l'offre évaluée économiquement la plus avantageuse.
NAGEP	L'offre du soumissionnaire n'est pas recevable en raison de la non-validité du bordereau des prix pour fournitures déjà importées : il est inscrit dans le bordereau des prix pour fournitures déjà importées , en sa colonne 4) : « 2 ans » pour la date de livraison selon définition des Incoterms alors que le délai de livraison exigé est compris entre « 15 et 20 jours » conformément à la clause IC 13.2 du DPAO (Voir page 43 du DAO).
NALLEN GROUP	L'offre du soumissionnaire n'est pas recevable pour les motifs suivants : <ul style="list-style-type: none"> • défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues : la clé USB fournie comporte plusieurs fichiers au lieu du fichier unique de l'offre conformément au point 9 de l'Avis d'Appel d'Offres (page 7 du DAO) et à la clause IC 21.1 du DPAO (page 43 du DAO) ; • non-validité de la déclaration de garantie d'offre : il est inscrit à la quatrième puce du point 2.b), « <i>si nous ne fournissons ... si nous sommes tenus de le faire ...</i> » au lieu de « <i>si nous ne fournissons ... si nous ne sommes pas tenu de le faire ...</i> » comme prévu au modèle de déclaration de garantie d'offre (Voir page 89 du DAO) ; • non-validité de l'engagement du soumissionnaire : <ul style="list-style-type: none"> - première puce : il est inscrit : « <i>attestons avoir pris connaissance des dispositions relatives ... et prenons solennellement l'06 février de les respecter sous peine de ...</i> » au lieu de « <i>attestons avoir pris connaissance des dispositions relatives ... et prenons solennellement l'engagement de les respecter sous peine de ...</i> » comme prévu au modèle d'engagement du soumissionnaire (Voir page 93 du DAO) ; - dernier paragraphe : il est inscrit « <i>Le présent 06 février fait partie intégrante du marché</i> » au lieu de « <i>Le présent engagement fait partie intégrante du marché</i> » (Voir page 93 du DAO).
Attributaire	
Nom	MAGAFI
Montant proposé	45 208 898 F CFA HT
Montant évalué (corrigé)	45 208 898 F CFA HT
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition de fournitures dans le cadre de l'organisation du CEP et autres examens et concours nationaux (accord-cadre sur 2 ans).
Prix	45 208 898 F CFA HT soit 53 346 500 F CFA TTC
Délai d'exécution	Accord-cadre de deux (02) ans avec un délai d'exécution de quinze (15) jours pour chaque bon de commande.
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a adopté les propositions d'attribution provisoire ci-après :

N° des lots	Attributaire	Montant (F CFA Toutes Taxes Comprises)	
		En lettres	En chiffres
1	BENIN ESCO CENTER	Cent millions six cent trente-trois mille trois cent cinquante	100 633 350
2		Infructueux	
3	MAGAFI	Cinquante-trois millions trois cent quarante-six mille cinq cents	53 346 500

La séance a été clôturée à 16 heures 15 minutes.

Fait à Porto-Novo, le 29/03/2024

Ont signé,

Le Président

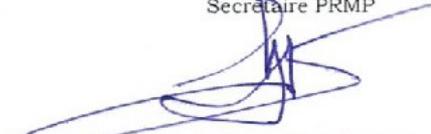

H. Emmanuel K. IMOROU
PRMP/MEMP

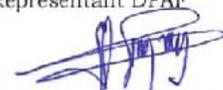
Le Rapporteur


Mathias AHOSSI
Secrétaire PRMP

Les membres


Luc ETEKA
Représentant DPAF


Coffi KouDEMAGNON
Représentant DEC


Virgile DAKPOGAN
Collaborateur PRMP

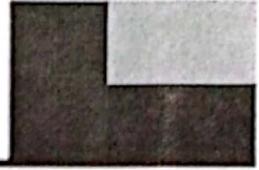

Innocent MEHINTO
Représentant DSI



REPUBLIQUE DU BENIN

DEPARTEMENT DU COUFFO

COMMUNE D'APLAHOUE



PROCES VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

N°61/022/C-APL/PRMP/SP-PRMP du 22 novembre 2022

Objet du dossier d'Appel d'Offres Ouvert :

Acquisition et installation de trente-sept (37) lampadaires solaires

Octobre 2023

f f

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'Appel d'Offres Ouvert N°61/022 /C-APL/PRMP/SP-PRMP du 22 novembre 2022 relatif à l'acquisition et installation de trente-sept (37) lampadaires solaires

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert.

L'an deux mille vingt-trois et le mercredi vingt-cinq octobre à partir de 16h heures 23min, dans la salle de réunion de de la Mairie d'Aplahoué, la commission ad'hoc d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°61/302/C-APL/PRMP.SP-PRMP du 06 octobre 2023, les personnes mentionnées dans le tableau ci-dessous.

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
PRMP	ATCHADE Joseph	Président COE	voix délibérative
Chef Service de Développement Local et de la Planification de la Mairie d'Aplahoué	GBOLOU Vincent	Membre de la COE	voix délibérative
Directeur des Services Techniques de la Mairie	ASSOGBA S. Christel,	Membre de la COE	Voix délibérative
Directrice des Affaires Administratives et Financières de la Mairie d'Aplahoué	DAFIA BIO AZARATOU Gniré	Membre de la COE	Voix délibérative
Président de la commission des Affaires Economiques de la Mairie d'Aplahoué	AGBOKOUDJO Epiphane B.	Membre de la COE	voix délibérative
Présidente de la commission de la coopération décentralisée et de l'Intercommunalité de la Mairie d'Aplahoué.	SEMILINKO Mauricette	Membre de la COE	voix délibérative

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot unique	Intitulé : Acquisition et installation de trente-sept (37) lampadaires solaires
Procédures	
Mode de passation	Dossier d'Appel d'Offres
Justification	Montant supérieur à 25 000 000 FCFA Hors Taxes
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Rapport de validation de la cellule de contrôle des marchés publics : 21 novembre 2022
Soumissionnaire(s)	
<ul style="list-style-type: none"> - SOCIETE DESCO INTERNATIONAL SARL - ZENITH CORPORATION - L'ENTREPRISE AYEFEMI CONSULTING TECHNOLOGY 	

<ul style="list-style-type: none"> - L'ETABLISSEMENT AYE FELE SOLAR POWER - SOCIETE WORLD ENERGY TECHNOLOGY SARL - SOCIETE FEBE GROUP SARL - SOCIETE WG CONSTRUCTION SARL - SOCIETE BAHAAU TECHNOLOGIE CONSULTING 	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	Motifs
L'ETABLISSEMENT AYE FELE SOLAR POWER	Collision entre la société « FEBE GROUP SARL » et l'établissement « AYE FELE SOLAR POWER » prononcée par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics suivant la Décision N°2023-100/ARMP/PR-CRD/SP/DRAJ/SA du 27 Juillet 2023
SOCIETE DESCO INTERNATIONAL SARL	Clé USB contenant l'original de la version électronique de l'offre sous le format PDF non fournie
SOCIETE FEBE GROUP SARL	Collision entre la société « FEBE GROUP SARL » et l'établissement « AYE FELE SOLAR POWER » prononcée par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics suivant la Décision N°2023-100/ARMP/PR-CRD/SP/DRAJ/SA du 27 Juillet 2023
SOCIETE WORLD ENERGY TECHNOLOGY SARL	-Fiche technique du produit, délivrée par le fabricant non fournie - certificat de conformité à la norme ecolabel du produit non fourni - Liste du personnel affecté à l'exécution de la mission non fournie
SOCIETE WG CONSTRUCTION SARL	Offre économiquement non avantageuse qualification du chef chantier n'est pas prouvée.
SOCIETE ZENITH CORPORATION	-Fiche technique du produit, délivrée par le fabricant non fournie - certificat de conformité à la norme ecolabel du produit non fourni -Liste du personnel affecté à l'exécution de la mission non fournie - Un prospectus des produits non fourni - Certificat d'origine du produit non fourni
SOCIETE BAHAAU TECHNOLOGIE CONSULTING	-Fiche technique du produit, délivrée par le fabricant non fournie -Description technique du produit datée et signée par le soumissionnaire non fournie -certificat de conformité à la norme ecolabel du produit non fourni -Certificat d'origine du produit non fourni
Attributaire	
Nom	ENTREPRISE AYEFEEMI CONSULTING TECHNOLOGY
Montant proposé	29 992 200 FCFA
Montant évalué (corrige)	29 992 200 FCFA
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition et installation de trente-sept (37) lampadaires solaires
Prix	35 896 913 FCFA TTC
Délai d'exécution	Trois (03) mois

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la commission ad'hoc d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

✓

4

F

Désignation	Attributaire	Montant
Lot unique	ENTREPRISE AYEFEMI CONSULTING TECHNOLOGY	29 992 200 FCFA

Le Président a clôturé la séance à 17h 23 minutes.

Fait à Aplahoué, le 25 Octobre 2023

Le Président

~~Joseph ATCHANE~~
Joseph ATCHANE

Les membres

P/CAEF

~~Ami~~
~~Ami~~

AGBOKON BTO Epiphane
Bidossessi

~~AST~~
~~Christel S. ASSOYRA~~

Christel S. ASSOYRA

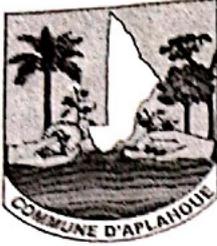
RAAF

~~AST~~

A. Gmini DAFIA BZO

~~AST~~
Vincent GBODY

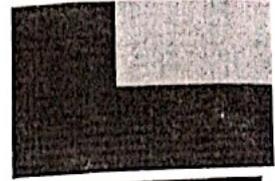
~~AST~~
SEMILINKO
mauricette



REPUBLIQUE DU BENIN

DEPARTEMENT DU COUFFO

COMMUNE D'APLAHOUE



PROCES VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

N°/017/C-APL/PRMP/SP-PRMP du 16 Octobre 2023

Objet du dossier d'Appel d'Offres Ouvert :

Travaux de réhabilitation du centre de santé d'Atomey dans l'arrondissement d'Atomey

Novembre 2023

1

[Handwritten signatures and initials in blue ink]

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'Appel d'Offres Ouvert N°61/017 /C-APL/PRMP/SP-PRMP du 16 octobre 2023 relatif aux travaux de réhabilitation du centre de santé d'Atoméy dans l'Arrondissement d' Atoméy

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert.

L'an deux mille vingt-trois et le jeudi vingt-trois novembre à 11 heures, dans la salle de réunion de de la Mairie d'Aplahoué, la commission ad'hoc d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N° 61/329/C-APL/PRMP/SP-PRMP/SA du 16 novembre 2023

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
PRMP	ATCHADE Joseph	Président COE	Voix délibérative
Directeur des Services Techniques de la mairie	ASSOGBA S. Christel	Membre de la COE	Voix délibérative
Directrice des Affaires Administratives et Financières	DAFIA BIO Azaratu Gniró	Membre de la COE	Voix délibérative
Directrice du Développement Local et de la Planification	SANNI M. Karamath	Membre de la COE	Voix délibérative
Directeur des Affaires Domaniales et Environnementales	SAGBOHAN H. Rufin	Membre de la COE	Voix délibérative
Point Focal AISEM	EDAH Maurice,	Membre de la COE	Voix délibérative
Président de la commission des Affaires Economiques de la Mairie d'Aplahoué	AGBOKOUDJO Epiphane B.	Membre de la COE	Voix délibérative
Présidente de la commission de la coopération décentralisée et de l'Intercommunalité de la Mairie d'Aplahoué.	SEMILINKO Mauricette	Membre de la COE	Voix délibérative

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot unique	Intitulé : Travaux de réhabilitation du centre de santé d'Atoméy dans l'Arrondissement d' Atoméy
Procédures	
Mode de passation	Dossier d'Appel d'Offres
Justification	Montant supérieur à 35 000 000 FCFA HT
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbal de validation N°122-10/DNCMP/DDCMP-MC/2023 du 16 octobre 2023
Soumissionnaire(s)	
<ul style="list-style-type: none"> - SAINT MATHIEU - SOCIETE DIMARS SARL - ETABLISSEMENT BCAM SERVICES - SOCIETE CIVEA SARL - SOCIETE JEAN-MARIE BENIT SARL - GROUPEMENT RAEL TECH-FABB DIVIN - ETABLISSEMENT JAHTONDI - SOCIETE KENZ SOLUTION - ETABLISSEMENT TIXO SERVICES - SOCIÉTÉ AFRICA NET SARL - ETABLISSEMENT JCOL BUILDER 	

Soumissionnaires écartés

Soumissionnaires	Motifs
1- SAINT MATHIEU	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de mobilisation et de construction signé non conforme (N'a pas détaillé les composantes du programme (organisation, mobilisation et de démobilisation) et a fourni planning d'exécution en lieu et place de programme - Organisation des travaux sur site signée (N'a pas ressorti le mécanisme de prévention de crise et le plan particulier de sécurité et de protection de la santé) - Méthode d'exécution ou de réalisation signée (n'a pas fait ressortir les normes à utiliser et n'a pas précisé les types étagage à utiliser sur le chantier)
2- SOCIETE DIMARS SARL	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de mobilisation et de construction signé non conforme (N'a pas détaillé les composantes du programme (organisation, mobilisation et de démobilisation) et a fourni planning d'exécution en lieu et place de programme - Organisation des travaux sur site signée (N'a pas ressorti le mécanisme de prévention de crise et le plan particulier de sécurité et de protection de la santé) - Méthode d'exécution ou de réalisation signée (n'a pas fait ressortir les normes à utiliser et n'a pas précisé les types étagage à utiliser sur le chantier)
3- ETABLISSEMENT BCAM SERVICES	<ul style="list-style-type: none"> - Offre économiquement Non avantageuse
4 SOCIETE CIVEA SARL	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de mobilisation et de construction signé non conforme (N'a pas détaillé les composantes du programme (Organisation, mobilisation et de démobilisation) et a fourni planning d'exécution en lieu et place de programme - Organisation des travaux sur site signée (N'a pas ressorti le mécanisme de prévention de crise et le plan particulier de sécurité et de protection de la santé) - Méthode d'exécution ou de réalisation signée (n'a pas fait ressortir les normes à utiliser et n'a pas précisé les types étagage à utiliser sur le chantier)
5- GROUPEMENT RAEI TECH-FABB DIVIN	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de mobilisation et de construction signé non conforme (N'a pas détaillé les composantes du programme (Organisation, mobilisation et de démobilisation) et a fourni planning d'exécution en lieu et place de programme - Organisation des travaux sur site signée (N'a pas ressorti le mécanisme de prévention de crise et le plan particulier de sécurité et de protection de la santé) - Méthode d'exécution ou de réalisation signée (n'a pas fait ressortir les normes à utiliser et n'a pas précisé les types étagage à utiliser sur le chantier)
6- ETABLISSEMENT JAHTONDJI	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de mobilisation et de construction signé non conforme (N'a pas détaillé les composantes du programme (Organisation, mobilisation et de démobilisation) et a fourni planning d'exécution en lieu et place de programme - Organisation des travaux sur site signée (N'a pas ressorti le mécanisme de prévention de crise et le plan particulier de sécurité et de protection de la santé) - Méthode d'exécution ou de réalisation signée (n'a pas fait ressortir les normes à utiliser et n'a pas précisé les types étagage à utiliser sur le chantier)
7- SOCIETE KENZ SOLUTION	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de mobilisation et de construction signé non conforme (N'a pas détaillé les composantes du programme (Organisation, mobilisation et de démobilisation) et a fourni planning d'exécution en lieu et place de programme - Organisation des travaux sur site signée (N'a pas ressorti le mécanisme de prévention de crise et le plan particulier de sécurité et de protection de la santé) - Méthode d'exécution ou de réalisation signée (n'a pas fait ressortir les normes à utiliser et n'a pas précisé les types étagage à utiliser sur le chantier)
8- ETABLISSEMENT TIXO SERVICES	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de mobilisation et de construction signé non conforme (N'a pas détaillé les composantes du programme (Organisation, mobilisation et de démobilisation) et a fourni planning d'exécution en lieu et place de programme - Organisation des travaux sur site signée (N'a pas ressorti le mécanisme de prévention de crise et le plan particulier de sécurité et de protection de la santé) - Méthode d'exécution ou de réalisation signée (n'a pas fait ressortir les normes à utiliser et n'a pas précisé les types étagage à utiliser sur le chantier)
9- Société AFRICA NET SARL	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de mobilisation et de construction signé non conforme (N'a pas détaillé les composantes du programme (Organisation, mobilisation et de démobilisation) et a fourni planning d'exécution en lieu et place de programme - Organisation des travaux sur site signée (N'a pas ressorti le mécanisme de prévention de crise et le plan particulier de sécurité et de protection de la santé) - Méthode d'exécution ou de réalisation signée (n'a pas fait ressortir les normes à utiliser et n'a pas précisé les types étagage à utiliser sur le chantier)

3

10- ETABLISSEMENT JCOL BUILDER	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de mobilisation et de construction signé non conforme (N'a pas détaillé les composantes du programme (Organisation, mobilisation et de démobilisation) et a fourni planning d'exécution en lieu et place de programme - Organisation des travaux sur site signée (N'a pas ressorti le mécanisme de prévention de crise et le plan particulier de sécurité et de protection de la santé) - Méthode d'exécution ou de réalisation signée (n'a pas fait ressortir les normes à utiliser et n'a pas précisé les types échafaudage à utiliser sur le chantier) 	
Attributaire		
Nom	SOCIETE JEAN MARIE BENIT SARL	
Montant proposé	282 562 428 TTC	
Montant évalué (corrigé)	282 423 148 TTC	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Travaux de réhabilitation du centre de santé d'Atomey dans l'Arrondissement d' Atomey	
Prix	282 954 171 TTC	
Délai d'exécution	6 mois	

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la Commission ad'hoc d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation	Attributaire	Montant
Lot unique	Sté JEAN MARIE BENIT SARL	282 423 148 TTC

Le Président a clôturé la séance à 14h49minutes.

Fait à Aplahoué, le 23 novembre 2023

ONT SIGNE

Le Président

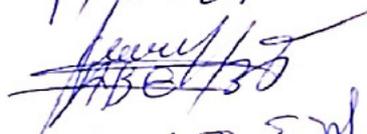

 JOSEPH ATCHADE

Le Rapporteur


 Christel S. ABOGON

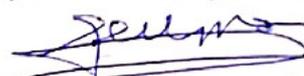
Les membres


 SAGBOHAN
 Houssou Rufin

PICAEF

 ABOKOUSSO Epiphane
 Bealomeni

A. Gmine DAFIA BLO

R-APFIAISEM



Maurice EDAN


 Karamanthe

REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité- Justice-Travail

AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES ET DE LA POSTE

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

AOON N°001/ du 18/03/2024

Objet de l'Appel d'Offres Ouvert National (AOON)

ACQUISITION DE VEHICULES AU PROFIT DE L'ARCEP BENIN

AVRIL 2024

Handwritten initials and signatures in the bottom right corner, including "NR", "NJ", and a large signature.

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : Avis n° : 001/ARCEP/SE/PRMP/SPMP/2024 du 18 mars 2024 relatif à l'Acquisition de véhicules au profit de l'ARCEP BENIN

Mode de passation : Appel d'offres Ouvert National (AOON)

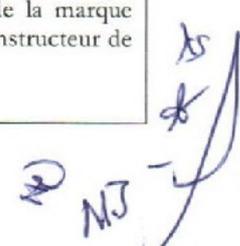
L'an deux mil vingt-quatre, et le lundi 15 avril à 10 heures 30 minutes, dans la salle de conférence du Secrétariat exécutif de l'ARCEP BENIN sise au 1^{er} étage de l'immeuble MAERSK HOUSE, Zone OCBN, lot 531, 01 BP 2034 Cotonou (BENIN), la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché suscité en objet

Ont pris part à cette séance les membres de la commission conformément à la note de service N° 001/ARCEP/PRMP/SPMP/GU/2024 du 15 mars 2024.

- Président : M. Geoffroy A. ATCHOKOSSI, PRMP
- Rapporteur : Mme F. Noëly-V. HOUNDEBASSO, SPMP
- Membres :
 - o M. Paul Emmanuel NICOUÉ, DAF ;
 - o M. Dédomon ADJAHOSSOU, Rpt/DJPC ;
 - o M. Séverin TELLA, APM ;
 - o Mme. Cathérine HOUNYE, SML ;
 - o M. Joël NOUKPONKINNOU, Chef Parc

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans les tableaux synthèses ci-après :

Lot unique	Intitulé : Acquisition de véhicules au profit de l'ARCEP BENIN
Procédures	
Mode de passation	Appel d'offres ouvert national (AOON)
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	BT N° 012/ARCEP/SE/CCMP/2023 du 14 mars 2024
Soumissionnaire(s)	
<ul style="list-style-type: none"> - MIG MOTORS SA - CFAO MOTORS 	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	Motifs
MIG MOTORS SA	<p>L'offre du soumissionnaire a été rejeté pour les motifs ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • il a fourni une attestation d'origine des véhicules qui est délivrée par SCA TRADING (société distributrice) et non un certificat d'origine tel qu'exigé dans le dossier d'appel d'offres. SCA TRADING est une structure créée le 1^{er} septembre 2022 sous la forme juridique de société par action simplifié dont le domaine d'activité est le commerce de voiture et de véhicules automobile légers ayant pour président Marie Ignace GNANCADJA, Administrateur Général de MIG MOTORS SA. La SCA TRADING serait en partenariat avec FALCONS MOTORS qui également n'a ni fourni la preuve du fabricant de la marque proposée, ni le certificat d'origine délivré par le constructeur de la marque proposée.



	<ul style="list-style-type: none"> il a proposé une garantie « constructeur » de trois (03) ans contre tout vice de fabrication ou défaut d'origine à partir de la date de mise en service du véhicule en date du 08 avril 2024 signé par son Administrateur Général sans joindre la preuve de la garantie délivrée par le fabricant ou constructeur de la marque proposée ; L'autorisation du distributeur délivré à MIG Motors par SCA TRADING et le certificat de partenariat délivré par FALCOMS MOTORS ne permettent pas de justifier l'effectivité du partenariat avec le fabricant de la marque de véhicule proposé au concessionnaire ou grossiste tel qu'exigé dans le dossier d'appel d'offres. il a fourni les états financiers non légalisés des années 2020, 2021 et 2022. 	
Attributaire		
Nom	CFAO MOTORS	
Montant proposé	195 000 000 FCFA HT	
Montant évalué (corrigé)	-	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Acquisition de véhicules au profit de PARCEP BENIN	
Prix	195 000 000 FCFA HT	195 000 000 FCFA HT
Délai d'exécution	soixante (60) jours	

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la commission de passation des marchés a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

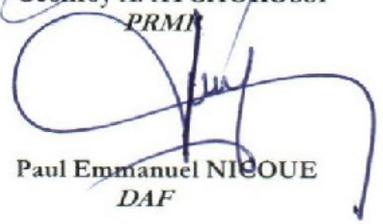
Désignation	Attributaire	Montant
Acquisition de véhicules au profit de PARCEP BENIN	CFAO MOTORS	195 000 000 FCFA HT
TOTAL		195 000 000 FCFA HT

Le Président a clôturé la séance à 11 heures 45 minutes.

Fait à Cotonou, le 15 avril 2024

Le Président


Geoffroy A. ATCHOKOSSI
PRMI


Paul Emmanuel NICOUÉ
DAF


Séverin TELLA
APM

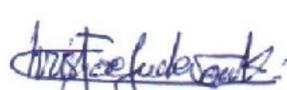
Le Rapporteur


F. Noelly V. HOUNDEBASSO
SPMP

Les membres


Dédomon ADJAHOSSOU
Rpt/DJPC


Cathérine HOUNYE
SML


Joël NOUKPONKINNOU
Chef Parc



AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES ET DE LA POSTE

CERTIFIEE ISO 9001 : 2015

LISTE DE PRESENCE

Code : E
Indice : A
Date : janvier 2016
Page : Page 1 sur 1

Séance d'attribution provisoire relative à l'Acquisition de véhicules au profit de l'ARCEP
BENIN

Date 15 avril 2024

Heures : 10 heures 30 minute

N°	Nom et Prénoms	Représentation	Téléphone	Signature
01	ATEHAKOSSIA Geoffrey	Prnp	-	
02	HOWNYE Catherine	membre	-	
03	NICOLE Eumarnel	Membre	-	
04	HODNHEBASSO Heelly	SPMP	-	
05	ADJAHOSSOU Bedomas	rpt DJPC	-	
06	NOUKPOKINNOU yocp	Membre	-	
07	TELLA Sunday Severin	Membre	-	

REPUBLIQUE DU BENIN



AAOI n°014 /2023/SIRAT/PRMP/DP-BEP/CSPPR/CP/SP-PRMP du 25/08/2023

PROCES VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Nom de l'Autorité Contractante : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA)

Imputation budgétaire : Budget Autonome

Objet du marché : Travaux de construction de l'hôtel de ville de Cotonou

Référence PPM : T_PVTD_80286

Mars 2024



Objet : AAOI n°014 /2023/SIRAT/PRMP/DP-BEP/CSPPR/CP/SP-PRMP du 25/08/2023 relatif aux travaux de construction de l'hôtel de ville de Cotonou

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert International

L'an deux mille vingt-quatre et le mardi vingt-six mars à dix heures, dans la salle de réunion de la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°3022/2023/SIRAT/DG/ PRMP/DP-BEP/PRMP/SEO/SP-PRMP du 11 octobre 2023

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
SIRAT	M. Salifou MAMAN	<i>Président de la COE</i> PRMP / SIRAT SA	Avec voix délibérative
	M. Issiak LASSISSI	<i>Rapporteur</i> Représentant DP-BEP	
	M. Etienne OUSSA	<i>Membre</i> CSPGCR-PRMP / SIRAT SA	
	M. Boris MICHOZOUNNOU	<i>Membre</i> Ingénieur BEP	
	M. Emilien HOUENON	<i>Membre</i> Représentant DAF	
Cabinet KOFFI & DIABATE	Mme Hanielle KOUDESSI	<i>Membre</i> Directrice d'Agence Bénin	

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans les tableaux synthèses ci-après :

Lot unique	Intitulé : Travaux de construction de l'hôtel de ville de Cotonou (Bâtiment principal de type R+2 avec une toiture terrasse non accessible, un bâtiment secondaire de type R+1, des locaux annexes, clôtures, VRD et aménagements paysagers)	
Procédures		
Mode de passation	Appel d'Offres Ouvert International	
Justification	-	
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbal n°25-40/DNCMP/DC/DCMP-MISP du 08/08/2023	
Soumissionnaires		
<ul style="list-style-type: none"> • Groupement MAPOLO / CENTRO • ACC • Groupement FADIL SA / GTF • Groupement DOLMEN DEVELOPPEMENT BENIN SARL / DOLMEN DEVELOPPEMENT SARL LIBAN / DOLMEN DEVELOPPEMENT UJ / DOLMEN INVESTMENT • ZONS TOP • JET CONTRACTORS • Groupement CICO SA / MCT • Groupement GROUPE TECHNIQUE PLUS SARL/ COGEA INTERNATIONAL SARL 		
Soumissionnaires écartés		
Soumissionnaires	Motifs	
Groupement DOLMEN DEVELOPPEMENT BENIN SARL / DOLMEN DEVELOPPEMENT SARL LIBAN / DOLMEN DEVELOPPEMENT UJ / DOLMEN INVESTMENT	Le Bordereau des Prix Unitaires et le Devis Quantitatif et Estimatif ne sont pas datés, signés et cachetés conformément aux exigences du DAO.	
ZONS TOP	Le soumissionnaire a fourni une déclaration de garantie d'offre alors qu'il n'est pas une MPME Béninoise. Il n'a également pas fourni l'attestation de capacité financière.	
Groupement CICO SA / MCT	Le soumissionnaire n'a fourni ni le Bordereau des Prix Unitaires ni le sous détail des prix. Aussi, le Devis Quantitatif et Estimatif fourni n'est pas cacheté conformément aux exigences du DAO.	
Groupement MAPOLO / CENTRO	Le Groupement n'a pas fourni le Code de conduite ESHS conformément aux exigences du DAO. Il n'a également pas fourni le sous détail des prix.	

[Signature]

[Signature]

[Signature]

Lot unique	Intitulé : Travaux de construction de l'hôtel de ville de Cotonou (Bâtiment principal de type R+2 avec une toiture terrasse non accessible, un bâtiment secondaire de type R+1, des locaux annexes, clôtures, VRD et aménagements paysagers)		
Groupement FADIL SA / GTF	L'offre du groupement est anormalement basse		
Groupement GROUPE TECHNIQUE PLUS SARL/ COGEA INTERNATIONAL SARL	L'offre du groupement n'est pas économiquement la plus avantageuse		
ACC	L'offre du soumissionnaire n'est pas économiquement la plus avantageuse		
Attributaire			
JET CONTRACTORS		Montant F CFA HT	Montant F CFA TTC
	Montant lu à l'ouverture des plis – Option avec bât secondaire R+1	17 305 687 990,65	20 420 711 829
	Montant évalué (corrigé) – Option avec bât secondaire R+1	16 546 514 572	19 524 887 195
	Montant évalué (corrigé) – Option avec bât secondaire R+3	20 217 027 677	23 856 092 659
Principales dispositions permettant l'établissement du marché			
Objet du marché	Travaux de construction de l'hôtel de ville de Cotonou (Bâtiment principal de type R+2 avec une toiture terrasse non accessible, un bâtiment secondaire de type R+3, des locaux annexes, clôtures, VRD et aménagements paysagers)		
Prix	20 217 027 677 F CFA HT soit 23 856 092 659 F CFA TTC		
Délai d'exécution	24 mois		
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT		
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT		
Autres	Il convient de noter que l'option Bâtiment secondaire de type R+3 est celle retenue par la COE.		

(Signature)

(Signature) *(Signature)* *(Signature)* 4

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a adopté l'attribution provisoire ci-après :

Lot	Désignation	Attributaire	Montant corrigé F CFA TTC	Délai d'exécution
Unique	Travaux de construction de l'hôtel de ville de Cotonou	JET CONTRACTORS	23 856 092 659	24 mois

Le Président a clôturé la séance à dix heures quinze.

Fait à Cotonou, le 26 mars 2024

Ont signé :

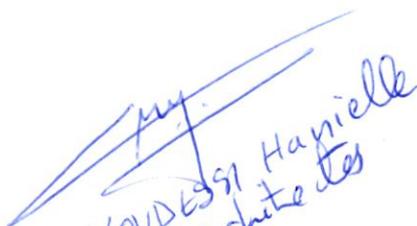
Le Président :


Sélifou NMAN
PRMP

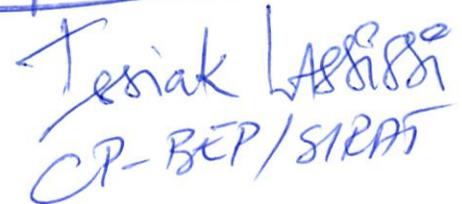
Le Rapporteur :



Les membres :


Koudessi Hanielle
KAD Architectes


MICHZOOUNNOU
R. Bonis
Ing. Prêt BEP


Tesiak LASSISSI
CP-BEP/SIRAT


Emileu HOUENON
Dep DAF/SIRAT


Etienne OUSSA
E/SPGER/PRMP
Spécialiste en Marchés Publics.


5



REPUBLIQUE DU BENIN

SOCIÉTÉ BÉNINOISE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

MARCHE DE FOURNITURES

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISoire

*Avis d'appel d'offres n° D01752/23/SBEE/DG/DAF-DSI-
PRMP/DCMEDDSP/SPM/SP du 16 mai 2023 et ses addenda n°1 et 2*

**Objet : ACQUISITION DE POSTES DE TRAVAIL ET
PERIPHERIQUES AU PROFIT DES UTILISATEURS DE L'ERP
DANS LE CADRE DU PROJET DEFISSOL**

Source de financement :

- Agence Française de Développement (AFD) ;
- Union européenne (UE) ; et
- Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE).

Gestion : 2024

Mars 2024 ↗

Handwritten signature and initials.

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel d'offres n°D01752/23/SBEE/DG/DAF-DSI-PRMP/DCMEDDSP /SPM/SP du 16 mai 2023 et ses addenda n°1 et 2 relatif à l'ACQUISITION DE POSTES DE TRAVAIL ET PERIPHERIQUES AU PROFIT DES UTILISATEURS DE L'ERP DANS LE CADRE DU PROJET DEFISSOL

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mil vingt-quatre et le mercredi 27 mars à 10 heures 15 minutes, dans la salle 116 de la Direction Générale de la Société Béninoise d'Énergie Électrique sise à Ganhi, Rue, Avenue du Gouverneur Général PONTY, face Préfecture du Littoral, 01 BP 123 COTONOU, la Commission d'Ouverture et d'Évaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément aux notes de service : n°I58356/23/SBEE/DG/PRMP/DCMEDDSP/SPM/SP et n°I58355/23/SBEE/DG/PRMP/DCMED DSP/SPM/SP du 19 octobre 2023 et l'invitation n°I58314/23/SBEE/DG/PRMP-DEPP-DSI-TD/DCMEDDSP/SPM/SP du 17 octobre 2023.,

- Président : HOUAGA Nestor, PRMP
- Rapporteur : HOUEDJISSI Ulrich, SPM PRMP
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
DAF	Michel HINSON	RAF DEFISSOL, représentant DAF pi/SBEE	Avec voix délibérative
DSI-TD	Cyrille ADONON	DSI-TD/SBEE	
DEPP	Marcellin BAGRI	Représentant DEPP	
PRMP	Amisatou SOFFO	SPM PRMP	

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot unique	Intitulé : ACQUISITION DE POSTES DE TRAVAIL ET PERIPHERIQUES AU PROFIT DES UTILISATEURS DE L'ERP DANS LE CADRE DU PROJET DEFISSOL
Procédures	
Mode de passation	APPEL D'OFFRES OUVERT
Justification	
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Avis de Non Objection n°JBH/GH/LH/2023/D/302 du 02 mai 2023.

u

Handwritten signatures and initials

Addendum n° 01 du 16 août 2023 : ANO de l'AFD n°JBH/MP/GH/LH/2023/D/563 du 10 août 2023 ;
Addendum n° 02 du 28 septembre 2023, ANO de l'AFD n°JBH/MP/GH/LH/2023/ D/679 du 18 septembre 2023.

Soumissionnaires

- MIKEM TECHNOLOGIE
- PROMPTEL-Group
- QUALITY CORPORATE
- COGEKI SARL
- HERITAGE SARL
- MAPCOM TECHNOLOGIES
- COMTEL TECHNOLOGIES
- GENERATION SARL
- XOWN SOLUTIONS

Soumissionnaires écartés

EXAMEN DE LA CONFORMITE TECHNIQUE DES OFFRES

Aucun soumissionnaire n'a été écarté à l'étape de l'examen de la conformité technique des offres. A l'issue de la vérification de la conformité technique, les offres de tous les soumissionnaires sont recevables et techniquement conformes pour l'essentiel.

Les non-conformités techniques constatées chez les soumissionnaires MICKEM, COGEKI SARL, HERITAGE SARL, GENERATION SARL et XWON SOLUTIONS ont été qualifiées de mineures et acceptées par la commission d'ouverture et d'évaluation ce qui entraine le maintien de leurs offres pour les étapes suivantes de la procédure (détails dans le rapport d'évaluation des offres).

Soumissionnaires écartés

EXAMEN DE LA QUALIFICATION DES SOUMISSIONNAIRES

Soumissionnaires	Motifs
MIKEM TECHNOLOGIE	<p>Examen de la qualification du soumissionnaire :</p> <p>Le soumissionnaire a fourni des autorisations de fabricant (Lenovo, HP, Microsoft) pour huit (08) produits, sur les douze (12) requis dans le tableau des spécifications techniques du DAO. Il n'a pas fourni d'autorisation de fabricant pour les items 6 (terminal de saisi portable de marque Chainway), 8 (tablette durcie type 2 de marque Samsung), 9 (imprimante thermique ticket de marque Epson) et 12 (imprimante laser facturation de marque Lexmark).</p>

Handwritten signature and initials

	<p>Aussi, l'offre du soumissionnaire n'est pas économiquement la plus avantageuse.</p>
<p>PROMPTEL-GROUP</p>	<p>Examen de la qualification du soumissionnaire :</p> <p>Les attestations de bonne fin d'exécution produites par le soumissionnaire se rapportent toutes aux marchés similaires mais leurs montants sont en dessous de 200.000.000 FCFA comme exigé par le DAO.</p> <p>Ce qui est contraire à l'exigence du DAO : « <i>Justifier en tant qu'entreprise principale ou membre du groupement au cours des trois dernières années (janvier 2020 à ce jour), d'au moins deux (02) marchés similaires, d'un montant au moins égal à deux cents millions (200.000.000) FCFA justifiés par les attestations de service fait ou des attestations de bonne fin d'exécution (ou procès-verbal de réception provisoire avec copie de contrat faisant foi) accompagnées des deux (02) premières pages, de la page de signature ainsi que les pages où sont inscrits les montants des contrats y relatifs (critères éliminatoires)</i> »</p> <p>De plus, le soumissionnaire a fourni des autorisations de fabricant (de Lenovo et HP) pour sept (07) produits, sur les douze (12) requis pour les douze premiers articles de la liste des fournitures figurant au DAO. Il n'a pas fourni d'autorisation de fabricant pour les items 6 (terminal de saisi portable de marque Chainway) et 12 (imprimante laser facturation de marque Lexmark).</p> <p>Par ailleurs, Conformément au prix de son offre qui est de 770 177 790 FCFA HT, le chiffre d'affaires minimum requis est 770 177 790 FCFA au lieu de 277 117 780 FCFA HT que présente ses états financiers.</p> <p>Aussi, l'offre du soumissionnaire n'est pas économiquement la plus avantageuse.</p>
<p>QUALITY CORPORATE</p>	<p>Examen de la qualification du soumissionnaire :</p> <p>Aucune des références techniques (attestation de bonne fin d'exécution) produites par le soumissionnaire dans son offre n'est conforme aux exigences du DAO.</p>

↗ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂

La seule attestation de bonne fin d'exécution se rapportant à l'objet du marché est :

Attestation de bonne fin d'exécution relative à la fourniture de matériels informatiques et accessoire, de matériels bureautiques et matériels électronique (ordinateur portable et de bureau, écrans, imprimantes copieurs, vidéo projecteur et accessoire à la GIZ BENIN) sur la période : avril 2016 à mars 2020 pour un montant total de 250.967.877 FCFA. L'attestation date de 2016. (Non Conforme)

Les autres attestations de bonne fin d'exécution portent sur des marchés antérieurs à 2020. Ce qui est contraire aux exigences du DAO : « Justifier en tant qu'entreprise principale ou membre du groupement au cours des trois dernières années (janvier 2020 à ce jour) ».

Aussi il a joint la copie d'un marché pour un montant de 202.429.712 FCFA TTC sans l'attestation de bonne fin d'exécution ou copie du procès-verbal de réception provisoire comme exigée par le DAO : justifiés par les attestations de service fait ou des attestations de bonne fin d'exécution (ou procès-verbal de réception provisoire avec copie de contrat faisant foi) accompagnées des deux (02) premières pages, de la page de signature ainsi que les pages où sont inscrits les montants des contrats y relatifs.

Aussi, l'offre du soumissionnaire n'est pas économiquement la plus avantageuse.

COGEKI SARL

Examen de la qualification du soumissionnaire :

Le soumissionnaire a fourni une autorisation de fabricant HP (pour les items 1, 10 et 11 de la liste des fournitures) sans figurer parmi la liste des soumissionnaires à qui HP a reconnu avoir formellement délivré d'attestation dans le cadre du présent appel d'offre.

Lenovo n'a pas confirmé avoir délivré une autorisation de fabricant à ce soumissionnaire sur les items 2, 3, 4 et 5.

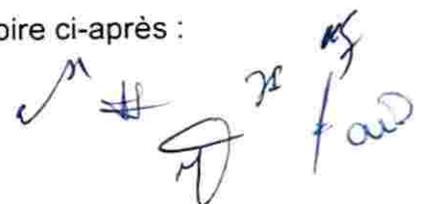
	L'autorisation de fabricant fournie par le soumissionnaire sur l'item 12 n'est pas validé par Lexmark.
HERITAGE SARL	<p>Examen de la qualification du soumissionnaire :</p> <p>Le soumissionnaire a fourni une autorisation de fabricant HP (pour les items 1, 10 et 11 de la liste des fournitures) sans figurer parmi la liste des soumissionnaires à qui HP a reconnu avoir formellement délivré d'autorisation dans le cadre du présent appel d'offre.</p> <p>Lenovo n'a pas confirmé avoir délivré une autorisation de fabricant à ce soumissionnaire sur les items 2, 3, 4 et 5.</p> <p>L'autorisation de fabricant fournie par le soumissionnaire sur l'item 12 n'est pas validé par Lexmark.</p> <p>Lexmark reconnaît avoir délivré des autorisations de fabricant uniquement à QUALITY CORPORATE et COMTEL TECHNOLOGIES dans le cadre du présent appel d'offres. « Tous autres documents produits par d'autres soumissionnaires est un faux ».</p>
MAPCOM TECHNOLOGIES	<p>Examen de la qualification du soumissionnaire :</p> <p>Le soumissionnaire MAPCOM TECHNOLOGIES a fourni une seule attestation de bonne fin d'exécution conforme aux exigences du DAO : « <i>Justifier en tant qu'entreprise principale ou membre du groupement au cours des trois dernières années (janvier 2020 à ce jour), d'au moins deux (02) marchés similaires, d'un montant au moins égal à deux cents millions (200.000.000) FCFA justifiés par les attestations de service fait ou des attestations de bonne fin d'exécution (ou procès-verbal de réception provisoire avec copie de contrat faisant foi) accompagnées des deux (02) premières pages, de la page de signature ainsi que les</i></p>

	<p>pages où sont inscrits les montants des contrats y relatifs (critères éliminatoires) »</p> <p>Les autres attestations portent sur des marchés antérieurs à 2020. Ce qui est contraire aux exigences du DAO : « Justifier en tant qu'entreprise principale ou membre du groupement au cours des trois dernières années (janvier 2020 à ce jour) »,</p> <p>De plus, le soumissionnaire a fourni des autorisations de fabricant (de HP) pour quatre (04) produits, sur les douze (12) requis pour les douze premiers articles de la liste des fournitures figurant au DAO. La marque Lexmark a confirmé ne lui avoir pas délivré une autorisation de fabricant dans le cadre du présent appel d'offres.</p> <p>Lenovo n'a pas validé avoir délivré une autorisation de fabricant à MAPCOM dans le cadre du présent appel d'offres.</p> <p>Aussi, l'offre du soumissionnaire n'est pas économiquement la plus avantageuse.</p>
<p>GENERATION SARL</p>	<p>Examen de la qualification du soumissionnaire :</p> <p>Le soumissionnaire a fourni une autorisation de fabricant HP (pour les items 1, 10 et 11 de la liste des fournitures) sans figurer parmi la liste des soumissionnaires à qui HP a reconnu avoir formellement délivré d'autorisation dans le cadre du présent appel d'offre.</p> <p>Lenovo n'a pas confirmé avoir délivré une autorisation de fabricant à ce soumissionnaire sur les items 2, 3, 4 et 5.</p> <p>L'autorisation de fabricant fournie par le soumissionnaire sur l'item 12 n'est pas validé par Lexmark.</p>

Handwritten notes and signatures:
 ✓ # → f au

	<p>Lexmark reconnaît avoir délivré des autorisations de fabricant uniquement à QUALITY CORPORATE et COMTEL TECHNOLOGIES dans le cadre du présent appel d'offres. « Tous autres documents produits par d'autres soumissionnaires est un faux ».</p> <p>Aussi, l'offre du soumissionnaire n'est pas économiquement la plus avantageuse.</p>
XOWN SOLUTIONS	<p>Examen de la qualification du soumissionnaire :</p> <p>Le soumissionnaire a fourni une autorisation de fabricant HP (pour les items 1, 10 et 11 de la liste des fournitures) sans figurer parmi la liste des soumissionnaires à qui HP a reconnu avoir formellement délivré d'attestation dans le cadre du présent appel d'offre.</p> <p>Lenovo n'a pas confirmé avoir délivré une autorisation de fabricant à ce soumissionnaire sur les items 2, 3, 4 et 5.</p> <p>L'autorisation de fabricant fournie par le soumissionnaire sur l'item 12 n'est pas validé par Lexmark.</p>
Attributaire	
Nom	COMTEL TECHNOLOGIES
Montant proposé	636 289 261 HT
Montant évalué (corrigé)	629 562 994 FCFA HT
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	ACQUISITION DE POSTES DE TRAVAIL ET PERIPHERIQUES AU PROFIT DES UTILISATEURS DE L'ERP DANS LE CADRE DU PROJET DEFISSOL
Prix	629 562 994 FCFA HT
Délai d'exécution	Trois (03) mois
Variante pris en compte (cas échéant)	-
Autres	-

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :



Désignation des lots	Attributaire	Montant FCFA
ACQUISITION DE POSTES DE TRAVAIL ET PERIPHERIQUES AU PROFIT DES UTILISATEURS DE L'ERP DANS LE CADRE DU PROJET DEFISSOL	COMTEL TECHNOLOGIES	629 562 994 FCFA HT
TOTAL		629 562 994 FCFA HT

Le Président a clôturé la séance à 11 heures 45.

Fait à Cotonou, le 27 mars 2024

Le Président


Nestor HOUAGA
 PRMP p.i SBEE

Le Rapporteur

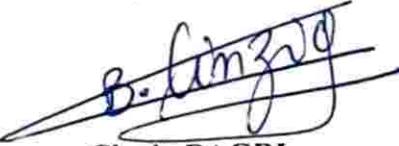

Ulrich HOUEJISSI
 SPM / PRMP SBEE

Les membres


Cyrille ADONON
 DSI / SBEE


Michel HINSON
 Rpt DAF/SBEE


Anisatou SOFFO
 SPM / PRMP SBEE


Cinzio BAGRI
 Rpt DEPP/SBEE


Jac-Ifo OLYMPIO
 Représentant DSI-TD/SBEE



Rubrique

Avis d'attribution définitive



BP: 41 TEL: 20-25-07-20

REPUBLIQUE DU BENIN
---@---
MINISTRE DE LA DECENTRALISATION
ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE
---@---
DEPARTEMENT DU PLATEAU
---@---
COMMUNE DE POBE

N° 114 / 275 / SE/PRMP/DST/SP-PRMP/SA.

Pobè, le 23 / 04 / 2024

**AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE
DE MARCHE**

AUTORITE CONTRACTANTE : COMMUNE DE POBE

OBJET DU MARCHE : TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA MATERNITE ET DU DISPENSAIRE D'IGANA (LOT-1)
TRAVAUX DE REHABILITATION DU DISPENSAIRE D'AKOUHO (LOT-2)
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 451,68 METRES LINEAIRES DE CLOTURE AU CENTRE DE SANTE ONIGBOLO (LOT-3)

MODE DE PASSATION : AVIS D'APPEL D'OFFRE

FINANCEMENT : FADeC COVID-19

GESTION : 2023

NOM DU TITULAIRE ET LOT ATTRIBUE	PRIMARK SARL (LOT 1)	CFAP LOUIS PASTEUR (LOT 2)	EXCELLENCE TP (LOT 3)
DATE D'APPROBATION	25-03-2024	25-03-2024	05-04-2024
DELAI D'EXECUTION	QUATRE (04) MOIS	QUATRE (04) MOIS	QUATRE (04) MOIS
ADRESSE DU TITULAIRE	ABOMEY QUARTIER SAGON TEL: 43 11 42 42	ABOMEY CALAVI QUARTIER DJADJO TELEPHONE: 96 08 70 07	PORTO-NOVO QUARTIER TOKPOTA TEL: 61 72 84 18
MONTANT TTC DU MARCHE	27 340 084 FCFA	13 218 993 FCFA	16 568 097 FCFA
DATE DE NOTIFICATION DE MARCHE APPROUVE	26-03-2024	26-03-2024	09-04-2024

A l'Issue de la passation du marché ci-dessus mentionnés en objet, et conformément aux dispositions de l'article 87 alinéa 2 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin, la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la mairie de Pobè porte à la connaissance de tous que les soumissionnaires PRIMARK SARL, CFAP LOUIS PASTEUR et EXCELLENCE TP sont respectivement attributaire définitif des **lot1, lot2 et lot3** dudit marché mentionné en objet.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.


Edwige F. AHOTON.-
PRMP



Rubrique

Constitution de liste restreinte

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR ET DE LA
SÉCURITÉ PUBLIQUE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Direction Nationale
des Marchés Publics
BON A LANCER
Émis le 19/04/24
Nom ATCHADA
Prénom Moussa
Signature

AGENCE BÉNINOISE
DE GESTION INTÉGRÉE
DES ESPACES FRONTALIERS



MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

DOSSIER DE PRESELECTION

Émis le : 19/04/2024

POUR LES PRESTATIONS DE

BON A LANCER

RECRUTEMENT DE CABINETS POUR LE CONTRÔLE ET LE SUIVI
PERMANENT DES INFRASTRUCTURES SOCIO-COMMUNAUTAIRES ET
SECURITAIRES

Avis à manifestation d'intérêt N° : PI_DSDEF_90461

Source de financement : Budget Autonome ABeGIEF

Gestion : 2024

Imputation budgétaire : 6327

NOTIFIÉ AU MAÎTRE D'OUVRAGE
Cotonou, le 19/04/24
Pour Lancement Avis d'Appel d'offres

Avril 2024

DIRECTRICE NATIONALE DE CONTRÔLE
DES MARCHÉS PUBLICS
Chérifaton ALI YERIMA

Agence béninoise de Gestion intégrée des Espaces frontaliers (ABeGIEF)

Programme national de Gestion intégrée des Espaces frontaliers (PNGIEF)

Objet : Recrutement de cabinets pour le contrôle et le suivi permanent des infrastructures socio-communautaires et sécuritaires.

Référence du marché : PI_DSDEF_.....

BON A LANCER

Avis N° 04 /PRMP-ABeGIEF/MISP/CCMP/SP-PRMP du 19/04/2024

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence béninoise de Gestion intégrée des Espaces frontaliers (ABeGIEF) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 1^{er} mars 2024.
2. L'Agence béninoise de Gestion intégrée des Espaces frontaliers (ABeGIEF) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget national, afin de financer le Programme de Gestion intégrée des Espaces Frontaliers (PNGIEF), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif au recrutement de cabinets pour le contrôle et le suivi permanent des infrastructures socio-communautaires et sécuritaires.
3. Les prestations comprennent le recrutement d'un cabinet pour le contrôle et le suivi permanent des chantiers de l'ABeGIEF durant toute la durée d'exécution des travaux jusqu'à réception définitive. Ces prestations réparties en trois (03) lots qui seront attribués séparément et présentés comme suit :
 - la construction de clôtures et réhabilitation des commissariats de: Kamana (Ségbana), Kabo (Tchaourou), Tasso (Nikki), Basso (Kalalé), Towé (Pobè), Agoué, Sapeurs-Pompier de Savalou, Doh Hongla (Adarra), Datory et construction des commissariats de Tapoga (Cobly), Gouandé (Matéri), Sado (Avrankou), Akaradè (Bassila), Agodogouin (Aplahoué),

Effèoutè (Kétou), et d'infrastructures sociocommunautaires à l'EPP Tchetti, Aloudi (Ottola) Daïtachi (Malanville), au CEG de Lokossa, Athiémé, Assa-Idiochè (Sakété), Loughba et Pira (Bantè) et Agoué (Grand-Popo), et deux modules de logements Karimama ;

- la construction d'un module de trois salles de classe + bureau et magasin + batteries de latrines à 4 cabines à l'EPP Kokey (Banikoara), à l'EPP Kaobagou (Kérou), Basso (Kalalé); réhabilitation et construction d'un module de deux salles de classe + latrine à quatre cabines + cuisine à l'EPP Adhamé (Athiémé), construction de logements pour enseignants à Boïffo (Malanville) ; construction d'un module de quatre salles de classe + bloc administratif + batterie de latrines à quatre cabines aux CEG Aguidahoué (Athiémé), Agodogouin (Aplahoué); construction d'un bloc administratif au CEG 1 de Tchaourou, réalisation de clôture et aménagement du site devant abriter le siège de l'ABeGIEF ;
- la construction d'un poste d'eau autonome (PEA) à la base USSF de Towé (Pobè) et d'un château d'eau au centre de secours de sapeurs-pompiers de Savalou.

NB : * Un candidat peut soumissionner pour autant de lot(s) qu'il le souhaite, mais il ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

4. Le délai de réalisation de la mission est de :

BON A LANCER

N°	LOT	DELAI D'EXECUTION
1	lot 1	Sept (07) mois
2	lot 2	Sept (07) mois
3	Lot 3	Trois (03) mois

La mission prendra en compte le suivi de l'état de fonctionnement des ouvrages durant la période de garantie (y compris le suivi de la levée des réserves et la production du rapport final de la mission).

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme

dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Une liste des candidats (au moins cinq (05) et au plus huit (08)) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante et pour chaque lot. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis⁸. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.
8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon **la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût**.
9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.
10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

BON A LANCER

⁸ La satisfaction des critères de sélection requis suppose pour le cabinet/firme l'obtention de la note minimale requise

- Pour les anciens cabinets/firmes

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	[10]	Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou des statuts = 00 points Inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou des statuts = 10 points	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts La nature des activités du candidat (cabinet) doit être en parfaite adéquation avec le domaine des prestations du présent dossier.
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années (2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023), et l'année en cours	[25]	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir trois (03) copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) = 25 points - Fournir deux (02) copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) = 15 points - Fournir une (01) copie légalisée des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) = 05 points - N'avoir fourni aucunes copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) = 00 points 	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le	[50]	- Fournir trois (03) copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) = 50 points	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des

BON A LANCER

<p>domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années (2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023), et l'année en cours.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Fournir deux (02) copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) = 30 points - Fournir une (01) copie légalisée des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) = 20 points - N'avoir fourni aucunes copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) = 00 points <p>Les attestations de bonne fin d'exécution concernent le domaine de la réalisation des études sur l'évaluation foncière et immobilière.</p>	<p>pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)</p>
<p>4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme</p>	<p>[5]</p>	<p>Non fourniture d'une note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme = 00 points</p> <p>Fournir une note de présentation du Cabinet/firme = 03 points</p> <p>Fournir l'organigramme du Cabinet/firme = 02 points</p>	<p>Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme</p>
<p>5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission</p>	<p style="text-align: center;">BON A LANCER</p>	<p>La liste du personnel professionnel comprend les profils ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Un (01) Chef de mission <p>Responsable technique de la mission, il a pour tâches essentielles, le suivi technique de l'ensemble du projet. Il sera l'interlocuteur principal et sera assisté pour sa mission par un adjoint et des Ingénieurs experts dans chaque domaine d'intervention tels que : Hydrologue/hydraulicien, Electricien, Topographe, Socio-environnementaliste.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation : Ingénieur génie civil ou équivalent, de niveau BAC+5. 	<p>Liste du personnel et copie simple des diplômes</p>

		<p>- Expérience : au minimum quinze (15) ans d'expérience générale. Il doit avoir réalisé en qualité de chef de mission, au minimum Trois (03) missions d'études techniques, de surveillance et de contrôle de projets de construction d'au moins 10 bâtiments chacun de marchés public (bâtiments administratifs, scolaires, marchands, ...).</p> <p>❖ Un (01) Chef de mission Adjoint</p> <p>Il assiste le Chef de mission dans toutes ses activités.</p> <ul style="list-style-type: none">- Formation : Ingénieur génie civil ou équivalent, de niveau BAC+5.- Expérience : au minimum dix (10) ans d'expérience générale. Il doit avoir réalisé, au moins Deux (02) missions d'études techniques et de contrôle de projets de construction d'au moins 10 bâtiments chacun de marchés public (bâtiments administratifs, scolaires, marchands, ...). <p>Personnel d'appui</p> <p>Le chef de mission dans l'exécution de la prestation doit se faire appuyer par une équipe de spécialistes. L'équipe comprendra au minimum les personnes-clés ci-après :</p> <p>❖ Un (01) Ingénieur Hydraulicien</p> <ul style="list-style-type: none">- Formation : Ingénieur Hydraulicien ou équivalent de niveau Bac + 5ans avec au moins 10 ans d'expérience dans le domaine du suivi des AEV et AEP. Il réalisera les phases de formation-appui conseil au service technique et au personnel choisi pour exploitation. Il supervisera le contrôle des travaux.
--	--	--

BON A LANCER

	<p>- Expérience : au minimum dix (10) ans d'expérience.</p> <p>Il doit avoir réalisé au moins : Deux (02) missions d'étude et de contrôle de travaux de réalisation de système d'AEV et d'AEP.</p> <p>❖ Un Ingénieur électricien (CFO/CFA)</p> <ul style="list-style-type: none">- Formation : Ingénieur génie électrique ou équivalent de niveau Bac + 5ans- Expérience : au minimum sept (07) ans d'expérience. <p>Il doit avoir au moins deux (02) missions d'études et de contrôle des travaux d'installation électrique de bâtiments.</p> <p>❖ Un Ingénieur topographe</p> <p>Chargé de la coordination de l'équipe topographique, il assistera le Chef de mission pour toutes les questions relevant de la topographie.</p> <ul style="list-style-type: none">- Formation : Ingénieur topographe ou équivalent de niveau Bac + 5ans- Expérience : au minimum sept (07) ans d'expérience. <p>Il doit avoir réalisé au moins (02) missions de contrôle topographique de projets de bâtiments.</p> <p>❖ Un Ingénieur socio-environnementaliste</p> <p>Il assurera un suivi des aspects environnementaux et sociaux, y compris les dispositions sur l'exploitation et les abus sexuels (EAS) et les violences à caractère sexiste (VCS), hygiène et sécurité (ESHS).</p> <ul style="list-style-type: none">- Formation : Socio-environnementaliste ou équivalent (Bac + 5 ans)- Expérience : au moins sept (07) ans d'expérience générale. <p>Il doit avoir réalisé au moins (02) missions de suivi environnemental et</p>	
--	---	--

BON A LANCER

		<p>de mise en œuvre du PGES lors de l'exécution des travaux d'infrastructures socio-communautaires.</p> <p>NB : les 10 points sont répartis ainsi qu'il suit :</p> <p>Non fourniture de la liste du personnel et copie simple des diplômes = 00 points</p> <p>Fournir la liste du personnel = 03 points</p> <p>Fournir la copie simple des diplômes = 2 points pour le chef de mission;</p> <p>Fournir la copie simple des diplômes = 1 point pour les autres membres (Chef de mission Adjoint, Ingénieur Hydraulicien, Ingénieur électricien, Ingénieur topographe, Ingénieur socio-environnementaliste).</p>	
TOTAL	[100]		

La note minimale requise pour être présélectionné est de soixante-dix (70) et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08) pour chaque lot.

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

BON A LANCER

- Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	[10]	<p>Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou des statuts = 00 points</p> <p>Inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou des statuts = 10 points</p>	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales/spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années	[75]	<p>Le personnel d'encadrement est constitué :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ D'un (01) Ingénieur génie civil ou équivalent, (Chef de mission) de niveau BAC+5, exerçant en cabinet privé agréé au minimum quinze (15) ans d'expérience générale. Il doit avoir réalisé en qualité de chef de mission, au minimum Trois (03) missions d'études techniques, de surveillance et de contrôle de projets de construction d'au moins 10 bâtiments chacun de marchés public (bâtiments administratifs, scolaires, marchands, ...); ❖ Et d'un (01) Ingénieur en génie civil, (Chef de mission adjoint), titulaire d'un BAC + 5, au minimum dix (10) ans d'expérience générale. Il doit avoir réalisé, au moins Trois (03) missions d'études techniques et de contrôle de projets de construction d'au moins 10 bâtiments chacun de marchés public (bâtiments administratifs, scolaires, marchands, ...). <p>Les preuves des expériences professionnelles du personnel d'encadrement seront évaluées de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le Chef de mission fournira trois (03) preuves légales de sa participation à une mission relative à d'études techniques, de surveillance et de contrôle de projets de construction d'au moins 10 	Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement



		<p>bâtiments chacun de marchés public = 50 points ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - l' Adjoint fournira trois (03) preuves légalisées de sa participation à une mission de conception et supervision des travaux de construction d'au moins 10 bâtiments chacun de marchés public = 25 points ; - le Chef de mission fournira deux (02) preuves légalisées de sa participation à une mission relative à d'études techniques, de surveillance et de contrôle de projets de construction d'au moins 10 bâtiments chacun de marchés public = 30 points; - l' Adjoint fournira deux (02) preuves légalisées de sa participation à une mission de conception et supervision des travaux de construction d'au moins 10 bâtiments chacun de marchés public = 15 points ; - le Chef de mission fournira une (01) preuve légalisée de sa participation à une mission relative à d'études techniques, de surveillance et de contrôle de projets de construction d'au moins 10 bâtiments chacun de marchés public = 15 points; - l' Adjoint fournira une (01) preuve légalisée de sa participation à une mission de conception et supervision des travaux de construction d'au moins 10 bâtiments chacun de marchés public = 5 points. 	
<p>3. Organisation technique et managériale du cabinet/firme</p>	<p>[05]</p>	<p>Non fourniture d'une note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme = 00 points</p> <p>Fournir une note de présentation du Cabinet/firme = 03 points</p> <p>Fournir l'organigramme du Cabinet/firme = 02 points</p>	<p>Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme</p>
<p>4. Liste du personnel professionnel à affecter à la</p>	<p>[10]</p>	<p>La liste du personnel professionnel comprend les profils ci-après :</p>	<p>Liste du personnel et copie simple des</p>



<p>mission</p>	<p>❖ Un (01) Chef de mission</p> <p>Responsable technique de la mission, il a pour tâches essentielles, le suivi technique de l'ensemble du projet. Il sera l'interlocuteur principal et sera assisté pour sa mission par un adjoint et des Ingénieurs experts dans chaque domaine d'intervention tels que : Hydrologue/ hydraulicien, Electricien, Topographe, Socio-environnementaliste.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation : Ingénieur génie civil ou équivalent, de niveau BAC+5. - Expérience : au minimum quinze (15) ans d'expérience générale. Il doit avoir réalisé en qualité de chef de mission, au minimum Trois (03) missions d'études techniques, de surveillance et de contrôle de projets de construction d'au moins 10 bâtiments chacun de marchés public (bâtiments administratifs, scolaires, marchands, ...). <p>❖ Un (01) Chef de mission Adjoint</p> <p>Il assiste le Chef de mission dans toutes ses activités.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation : Ingénieur génie civil ou équivalent, de niveau BAC+5. - Expérience : au minimum dix (10) ans d'expérience générale. Il doit avoir réalisé, au moins Trois (03) missions d'études techniques et de contrôle de projets de construction d'au moins 10 bâtiments chacun de marchés public (bâtiments administratifs, scolaires, marchands, ...). <p>Personnel d'appui</p> <p>Le chef de mission dans l'exécution de la prestation doit se faire appuyer par une équipe de spécialistes. L'équipe comprendra au minimum les personnes-clés ci-après :</p> <p>❖ Un (01) Ingénieur Hydraulicien</p>	<p>diplômes</p>
----------------	--	-----------------



	<p>- Formation : Ingénieur Hydraulicien ou équivalent de niveau Bac + 5ans avec au moins 10 ans d'expérience dans le domaine du suivi des AEP et AEP. Il réalisera les phases de formation-appui conseil au service technique et au personnel choisi pour exploitation. Il supervisera le contrôle des travaux.</p> <p>- Expérience : au minimum Dix (10) ans d'expérience.</p> <p>Il doit avoir réalisé au moins : Trois (03) missions d'étude et de contrôle de travaux de réalisation de système d'AEP et d'AEPV.</p> <p>❖ Un Ingénieur électricien (CFO/CFA)</p> <p>- Formation : Ingénieur génie électrique ou équivalent de niveau Bac + 5ans</p> <p>- Expérience : au minimum Dix (10) ans d'expérience.</p> <p>Il doit avoir au moins Trois (03) missions d'études et de contrôle des travaux d'installation électrique de bâtiments.</p> <p>❖ Un Ingénieur topographe</p> <p>Chargé de la coordination de l'équipe topographique, il assistera le Chef de mission pour toutes les questions relevant de la topographie.</p> <p>- Formation : Ingénieur topographe ou équivalent de niveau Bac + 5ans</p> <p>- Expérience : au minimum Cinq (05) ans d'expérience.</p> <p>Il doit avoir réalisé au moins Trois (03) missions de contrôle topographique de projets de bâtiments.</p> <p>❖ Un Ingénieur socio-environnementaliste</p> <p>Il assurera un suivi des aspects environnementaux et sociaux, y compris les dispositions sur l'exploitation et les abus sexuels (EAS) et les violences à</p>	
--	--	--

BON A LANCER

	<p>caractère sexiste (VCS)), hygiène et sécurité (ESHS).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation : Socio-environmentaliste ou équivalent (Bac + 5 ans) - Expérience : au moins Cinq (05) d'expérience générale. <p>Il doit avoir réalisé au moins Trois (03) missions de suivi environnemental et de mise en œuvre du PGES lors de l'exécution des travaux d'infrastructures socio-communautaires.</p> <p>NB : les 10 points sont répartis ainsi qu'il suit :</p> <p>Non fourniture de la liste du personnel et copie simple des diplômes = 00 points</p> <p>Fournir la liste du personnel = 03 points</p> <p>Fournir la copie simple des diplômes = 2 points pour le chef de mission;</p> <p>Fournir la copie simple des diplômes = 1 point pour les autres membres (Chef de mission Adjoint, Ingénieur Hydraulicien, Ingénieur électricien, Ingénieur topographe, Ingénieur socio-environmentaliste).</p>	
TOTAL		[100]

La note minimale requise pour être présélectionné est de soixante-dix (70) et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08) pour chaque lot.

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.



11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Personne responsable des marchés publics de l'Agence béninoise de Gestion intégrée des Espaces frontaliers (ABeGIEF) : SEGLA Laure F. ; E-mail : prmpabegief@gmail.com** et prendre connaissance des documents de présélection au secrétariat permanent des marchés publics : **sis au 2^{ème} étage de l'annexe II du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (MISP) dans la voie pavée face TOXI LABO à Maro-Militaire, Tél. : 21 60 39 57 de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes** et/ou sur le site web : **www.abegief.bj**.

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier candidate.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du **24/04/2024** Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics **sis au 2^{ème} étage de l'annexe II du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (MISP) dans la voie pavée face TOXI LABO à Maro-Militaire, Tél. : 21 60 39 57 de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes**. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais. Ce dossier peut être téléchargé *sur le site web* : www.abegief.bj ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche⁸ de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence béninoise de Gestion intégrée des Espaces frontaliers (SP-PRMP/ABeGIEF) sis au 2^{ème} étage de l'annexe II du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (MISP) dans la voie pavée face TOXI LABO à Maro-Militaire, Tél. : 21 60 39 57 au plus tard le 27/05/2024 à 09 heures 30 minutes**. Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les candidatures qui ne parviendront

⁸ Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Salle de conférence de l'Agence béninoise de Gestion intégrée des Espaces frontaliers sis au 2^{ème} étage de l'annexe II du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (MISP) dans la voie pavée TOXI LABO à Maro-Militaire, Tél. : 21 60 39 57, le ... 27/05/2024 à ... 10...heures... 00...minutes.**

13. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les deux (02) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les deux (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics doit intervenir dans un délai de deux (02) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus deux (02) jours pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

Cotonou, le 19 avril 2024

La Personne Responsable des Marchés
Publics,



SEGLA Laure F.

BON A LANGER



PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS PUBLICS

Avis n° ...003...-24/MEMP/PRMP/S-PRMP du 23/04/2024

Appel public à manifestation d'intérêt pour la constitution de la liste de candidats potentiels pour les demandes de cotation au titre du 2^{ème} semestre 2024.

Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP)

1. Le présent avis public à manifestation d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP) publié sur le SIGMaP le 22 avril 2024.
2. Le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget et des projets sous-tutelle des fonds du Budget Général de l'Etat et de divers bailleurs, afin de financer diverses acquisitions de biens et services, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés ci-après :

N°	Référence SIGMaP	Objet
Travaux		
1	T_DPAF_92258	Reprise des installations électriques au niveau des bâtiments du MEMP (Ex DPP, IGPM, SGM et Cabinet).
2	T_JP6_92259	Construction de toilettes à 3 cabines plus douche dans l'enceinte de Japon 6.
Fournitures		
1	F_PRMP_92270	Acquisition de fournitures de bureau au profit de la PRMP et de la CCMP (Accord-cadre à bons de commande sur deux (02) ans).
Services		
1	S_DPAF_92336	Entretien des installations de plomberie du MEMP (accord-cadre à bons de commande sur trois (03) ans).
2	S_PRMP_92339	Réalisation de l'archivage physique et électronique des dossiers de marchés publics du MEMP.
Prestations intellectuelles		
1	PI_DPAF_92346	Recrutement d'un cabinet pour l'élaboration du cadre organique du MEMP assorti du Plan de formation pour la période 2025-2027.
2	PI_DPAF_92348	Elaboration d'un plan d'investissement pour les travaux de grosses réparations et d'un plan de remplacement des équipements de façon pluriannuelle.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics, E-mail : prmpmemp2020@gmail.com et prendre connaissance des documents de constitution de la liste de candidats potentiels au secrétariat permanent des marchés publics au 3^{ème} étage du cabinet du Ministre des Enseignements Maternel et Primaire sis dans l'enceinte du Ministère, 01 BP : 10 Porto-Novo - Bénin, Téléphone : (229) 20 60 00 24 tous les jours ouvrables de 8 H à 12 H 30 et de 14 H à 17 H 30.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels complet à compter du 30/04/2024. Le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics au **3^{ème} étage du cabinet du Ministre des Enseignements Maternel et Primaire sis dans l'enceinte du Ministère, 01 BP : 10 Porto-Novo – Bénin, Téléphone : (229) 20 60 00 24** tous les jours ouvrables de 8 H à 12 H 30 et de 14 H à 17 H 30. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier. Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.
5. Les manifestations d'intérêt devront être rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'original de la manifestation sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **3^{ème} étage du cabinet du Ministre des Enseignements Maternel et Primaire sis dans l'enceinte du Ministère, 01 BP : 10 Porto-Novo – Bénin, Téléphone : (229) 20 60 00 24** au plus tard le 15/05/2024. **Le défaut de présentation de la manifestation suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les manifestations qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.
6. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises par domaine/type de marché. Un même candidat peut déposer des dossiers pour plusieurs ou l'ensemble des domaines listés au point 2 ci-dessus du présent avis, et pourra être retenu sur la liste pour les marchés concernés, si ses dossiers spécifiques pour chacun de ces domaines sont jugés satisfaisants.
7. Chaque manifestation d'intérêt doit porter clairement la mention "Manifestation d'intérêt pour [insérer référence SIGMaP et objet du marché].
8. Le dossier de manifestation d'intérêt doit comporter :
 - la lettre de manifestation d'intérêt pour l'inscription à la liste des potentiels candidats des demandes de cotation, datée, signée et cachetée ;
 - le registre de commerce et/ou les statuts de l'entreprise, avec en surlignage, le domaine d'activité en rapport avec le marché concerné. Les domaines d'activités désignés comme « **Diverses prestations** » ne seront pas considérés ;
 - pour les anciennes entreprises, les preuves de l'exécution d'au moins trois (03) marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années (attestations de bonne fin d'exécution accompagnées des pages de garde et de signature de chaque marché) ;
 - pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les preuves des expériences de leur personnel d'encadrement (attestations de travail, certificats, attestations de bonne fin d'exécution).
9. Tout recours des candidats dans le cadre de cette procédure de constitution de liste de prestataires sera exercé suivant les modalités et délais prévus aux articles 116 et 117 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin ainsi que ceux du décret n°2020-605 du 23 décembre 2020 portant modalités de mise en œuvre des procédures de sollicitations de prix.


H. Emmanuel K. IMOROU
La Personne Responsable des Marchés Publics.

MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[Le candidat remplit la lettre ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le format de la lettre ne doit pas être modifié. Toute réserve ou déviation substantielle, par rapport à ce format, pourra entraîner le rejet de la manifestation]

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A

Madame/Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/ structure habilitée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/ structure habilitée]*,

Après avoir examiné l'avis public à manifestation d'intérêt dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature pour la constitution de la liste de candidats potentiels pour les demandes de cotation *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de manifestation d'intérêt comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 3) le registre de commerce/les statuts ;
- 4) les preuves des expériences similaires *[copies des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants]* ou les expériences du personnel d'encadrement (copies des attestations de travail, des certificats et des attestations de bonne fin d'exécution) ;

Veillez agréer, Madame/Monsieur la/le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/ structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

Nom *[insérer le nom complet de la personne signataire de la manifestation]*

En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[insérer la signature]*

Ayant pouvoir à signer la manifestation pour et au nom de *[insérer le nom complet du Candidat]*

En date du _____ *[insérer la date de signature]*



Rubrique

Autres



PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES

AVIS DE PUBLICATION D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHES PUBLICS

APAD/MP N°5/**091**.../CO/PRMP/SP-PRMP du **23/04**... 2024

La Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Ouidah porte à la connaissance du public, qu'au terme des travaux de la Commission de Passation des Marchés Publics de la Mairie de Ouidah, le marché **de recrutement d'un prestataire pour le nettoyage quotidien des bâtiments administratifs (hôtel de ville, office du tourisme, bureaux d'arrondissement) : accord cadre par bon de commande sur un (01) an**, inscrit au Plan de Passation des Marchés Publics Gestion_2023 sous le N° **S_DAAF_72630**, est définitivement attribué au prestataire avec les détails ci-après :

Attributions définitives de marchés

Intitulé du marché	Référence du contrat/accord-cadre /Montant	Date de signature	Délai d'exécution	Titulaire du marché	Adresse
Recrutement d'un prestataire pour le nettoyage quotidien des bâtiments administratifs (hôtel de ville, office du tourisme, bureaux d'arrondissement) : accord cadre par bon de commande sur un (01) an.	N°5/001/S_DAAF_72630/CO/SE /PRMP-SPPRMP/CCMP/2024 33.237.768 FCFA TTC	08/03/2024	01 AN	Sté CH GROUPE SARL	97485086

Ouidah, le **23/04**... 2024



PRMP,

Rafmi A. BACHABI

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES

SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU BENIN



MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'INSUFFISANCE DE PLIS

Avis d'appel d'offres n° 037/23/SONEB/DG/PRMP/CCMP/DSI/S-PRMP *du*
30/10/2023

Objet : Renouvellement de pylônes

Source de financement : Fonds propres

Gestion : 2023

Imputation budgétaire : 23000000

Commencé le : 14 novembre 2023

Achévé le : 14 novembre 2023

NOVEMBRE 2023

[Signature] 0 3 CA

Procès-verbal d'insuffisance de plis

Objet : Dossier d'appel d'offres n° T_DSI_71543 relatif au **Renouvellement de pylônes**

Mode de passation : Appel d'offres ouvert (Demande de Renseignements et de Prix)

L'an deux mil vingt-trois et le mardi quatorze novembre à 10 heures, dans la salle de conférence du 3^{ème} étage de la Direction Générale de la SONEB, le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) s'est réuni pour vérifier la recevabilité des plis relatifs au marché cité en objet et pour ensuite procéder à leur ouverture.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet :

- d'une publication dans le quotidien « LA NATION » n°8357 du 30 octobre 2023 et
- d'affichage dans les locaux de la Préfecture du littoral, de la Chambre de Métiers et de la Mairie), le 30 octobre 2023.

La date limite de remise des offres a été fixée au 14 novembre 2023 à 9h30.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de la SONEB suivant le procès-verbal N°072/2023/CCMP/SP du 19 octobre 2023.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°253/23/SONEB/PRMP/SP et la lettre n°0510/23/SONEB/DG/PRMP/SP du 10 novembre 2023.

- Présidente : ZIME MAKO Idayatou
- Rapporteur : DOSSOUHOUAN Alain
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Direction Financière	PADONOU Gafari	Comptable	Avec voix délibérative
Cellule de Contrôle des Marchés Publics	KANHONOU Karen	Membre	Avec voix délibérative

La note de service ci-dessus mentionnée a aussi invité le chef du Département des Affaires Juridiques, Contentieux, Documentation et Archives mais aucun représentant du département n'était présent à la séance d'ouverture des plis.

Les travaux sont en lot unique.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, sept (07) soumissionnaires potentiels ont retiré le dossier et deux (02) plis ont été déposés.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, la Présidente du Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
01	INGENIX SARL	14/11/2023 à 8h50	SEMAKO S. ; 94-85-11-75	Bénin	Néant
02	MB TECHNOLOGIES	14/11/2023 à 9h20	OKE Aubin	Bénin	Néant

Le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la vérification de la recevabilité des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Les éléments à vérifier figurent dans le tableau ci-après :

Tableau de recevabilité des plis

N°	Soumissionnaires		INGENIX SARL	MB TECHNOLOGIES
	Eléments à vérifier			
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis		Oui	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis		Oui	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis		Oui	Oui
4.	Respect de la condition de retrait du DAC		Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres			Accepté	Accepté

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli

A la date et l'heure limite de dépôt des plis, deux candidats ont soumissionné.

Conformément à l'IC 19.4 de la Demande de Renseignements et de Prix qui stipule « *Lorsqu'un minimum de trois (03) plis n'a pas été remis à la date limite, l'autorité contractante ouvre un nouveau délai de trois (03) jours ouvrables à l'issue duquel les plis sont ouverts quel que soit le nombre de plis reçus* », le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des offres n'a pas procédé à l'ouverture des plis.

Handwritten signature and initials: G 3 CA

L'avis d'appel d'offres a été déclaré infructueux et sera relancé pour trois (03) jours ouvrables à compter de la date de la nouvelle publication.

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

La Présidente a clôturé la séance à 10 heures 32.

Fait à Cotonou, le 14 novembre 2023

La Présidente



Idayatou ZIME MAKO

Le Rapporteur



Alain DOSSOUHOUAN

Membre



Gafari PADONOU

L'organe de contrôle



Karen KANHONOU



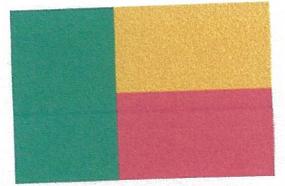
Rubrique

Addendum



Direction Nationale
des Marchés Publics
BON A LANCER
Revisé le 16-04-24
Nom YENDOU
Prénom Eskil
signature

REPUBLIQUE DU BENIN



**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE
D'IDENTIFICATION- IMMIGRATION-EMIGRATION-
ELECTION (CIIIEEL)**

BON A LANCER

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

ADDENDUM N°1 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Maître d'Ouvrage : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA)
Nom de l'Autorité Contractante : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA)
Financement : Budget Autonome
Référence SIGMAP : T_PVTD_86617

NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE
Cotonou, le 16-04-24
Pour Lancement Avis d'Appel d'offres

AVRIL 2024

DIRECTRICE NATIONALE DE CONTROLE
DES MARCHES PUBLICS

[Signature]
IUS A-ATLANS
ANACMP
Chargé de l'entretien
de la ONICMP

PARTIES DU DAO AYANT SUBI DE MODIFICATIONS

Table des matières

Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO)	3
Sous-Section B. Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO).....	4

BON A LANCER

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'IDENTIFICATION- IMMIGRATION-EMIGRATION-ELECTION (CIIEEL)

ADDENDUM N°1 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

BON A LANCER

Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Points	LIRE	AU LIEU DE
9	<p>Les offres sont rédigées en langue française et déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ un (01) original et une (01) copie ; ✓ une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF <p>le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après :</p> <p>Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), 4ième étage bureau B 57 de l'Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage ; 04 BP 1109 Cotonou Bénin Tél : +229 21 60 45 45 / 97 48 70 55</p> <p>au plus tard le <u>24 Avril 2024</u> à 10 heures 00 minute, heure locale. (GMT+1)</p>	<p>Les offres sont rédigées en langue française et déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ un (01) original et une (01) copie ; ✓ une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF <p>le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après :</p> <p>Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), 4ième étage bureau B 57 de l'Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage ; 04 BP 1109 Cotonou Bénin Tél : +229 21 60 45 45 / 97 48 70 55</p> <p>au plus tard le jeudi 11 avril 2024 à 10 heures 00 minute, heure locale. (GMT+1)</p>
10	<p>Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à l'adresse ci-après : Salle d'ouverture de la Direction Générale de la SIRAT SA, l'immeuble 'SCI TRAIT D'UNION', rue Obama Beach, quartier Ahwanlèko le <u>24 Avril 2024</u> à 10 heures 30 minutes, heures locale (GMT+1)</p>	<p>Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à l'adresse ci-après : Salle d'ouverture de la Direction Générale de la SIRAT SA, l'immeuble 'SCI TRAIT D'UNION', rue Obama Beach, quartier Ahwanlèko le jeudi 11 avril 2024 à 10 heures 30 minutes, heures locale (GMT+1)</p>

Section I. Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)
Sous-Section B. Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO)

	LIRE	AU LIEU DE
IC 23.1	<p>Aux fins de remise des offres, uniquement, l'adresse de l'Autorité Contractante est la suivante :</p> <p>Adresse : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), 4ième étage bureau B 57 de l'Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage Boite postale : 04 BP 1109 Cotonou Bénin Téléphone : +229 21 60 45 45 / 97 48 70 55</p> <p>Les date et heure limites de remise des offres sont les suivantes :</p> <p>Date : <u>24 Avril 2024</u> Heure : 10 heures 00 minute, heure locale (GMT +1)</p>	<p>Aux fins de remise des offres, uniquement, l'adresse de l'Autorité Contractante est la suivante :</p> <p>Adresse : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), 4ième étage bureau B 57 de l'Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage Boite postale : 04 BP 1109 Cotonou Bénin Téléphone : +229 21 60 45 45 / 97 48 70 55</p> <p>Les date et heure limites de remise des offres sont les suivantes :</p> <p>Date : jeudi 11 avril 2024 Heure : 10 heures 00 minute, heure locale (GMT +1)</p>
IC26.1	<p>L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse suivante</p> <p>Adresse : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), <u>salle de réunion sise au Rez de chaussée</u> de l'Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage Boite postale : 04 BP 1109 Cotonou Bénin Téléphone : +229 21 60 45 45 / 97 48 70 55 Date : <u>24 Avril 2024</u> Heure : 10 heures 30 minutes, heure locale (GMT +1)</p>	<p>L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse suivante</p> <p>Adresse : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), <u>salle de réunion sise au Rez de chaussée</u> de l'Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage Boite postale : 04 BP 1109 Cotonou Bénin Téléphone : +229 21 60 45 45 / 97 48 70 55 Date : jeudi 11 avril 2024 Heure : 10 heures 30 minutes, heure locale (GMT +1)</p>

Cotonou, le... 16 Avril 2024
La Personne Responsable des
Marchés Publics de la SIRAT SA

BON A LANCER

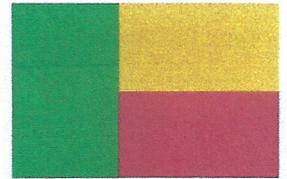


Salfou MAMAN



Direction Nationale
des Marchés Publics
BON A LANCER
émis le 23-04-24
nom ZOUHTEGNI
renom JORAX
signature

REPUBLIQUE DU BENIN



**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE
D'IDENTIFICATION- IMMIGRATION-EMIGRATION-
ELECTION (CIIIEEL)**

BON A LANCER

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

ADDENDUM N°2 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Maître d'Ouvrage : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA)
Nom de l'Autorité Contractante : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA)
Financement : Budget Autonome
Référence SIGMAP : T_PVTD_86617

NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE
Cotonou, le 23-04-24
Pour Lancement Avis d'Appel d'offres

AVRIL 2024

DIRECTRICE NATIONALE DE CONTROLE
DES MARCHES PUBLICS

Chérifatou ALI YERIMA

P

PARTIES DU DAO AYANT SUBI DE MODIFICATIONS

Table des matières

Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO)3

Sous-Section B. Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO)Erreur ! Signet non défini.

BON A LANCER

↑

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'IDENTIFICATION- IMMIGRATION-EMIGRATION-ELECTION (CIEEL)

ADDENDUM N°2 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Points	LIRE	AU LIEU DE
9	<p>Les offres sont rédigées en langue française et déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ un (01) original et une (01) copie ;✓ une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF <p>le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après :</p> <p>Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), 4ième étage bureau B 57 de l'Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage ; 04 BP 1109 Cotonou Bénin Tél : +229 21 60 45 45 / 97 48 70 55</p> <p>au plus tard le <u>mardi 30 avril 2024 à 10 heures 00 minute, heure locale. (GMT+1)</u></p>	<p>Les offres sont rédigées en langue française et déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ un (01) original et une (01) copie ;✓ une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF <p>le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après :</p> <p>Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), 4ième étage bureau B 57 de l'Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage ; 04 BP 1109 Cotonou Bénin Tél : +229 21 60 45 45 / 97 48 70 55</p> <p>au plus tard le <u>mercredi 24 avril 2024 à 10 heures 00 minute, heure locale. (GMT+1)</u></p>
10	<p>Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à l'adresse ci-après : Salle d'ouverture de la Direction Générale de la SIRAT SA, l'immeuble 'SCI TRAIT D'UNION', rue Obama Beach, quartier Ahwanlèko le <u>mardi 30 avril 2024 à 10 heures 30 minutes, heures locale (GMT+1)</u></p>	<p>Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à l'adresse ci-après : Salle d'ouverture de la Direction Générale de la SIRAT SA, l'immeuble 'SCI TRAIT D'UNION', rue Obama Beach, quartier Ahwanlèko le <u>mercredi 24 avril 2024 à 10 heures 30 minutes, heures locale (GMT+1)</u></p>

BON A LANCER

Section I. Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

Sous-Section B. Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO)

	LIRE	AU LIEU DE
IC 23.1	<p>Aux fins de remise des offres, uniquement, l'adresse de l'Autorité Contractante est la suivante :</p> <p>Adresse : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), 4ième étage bureau B 57 de l'Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage</p> <p>Boîte postale : 04 BP 1109 Cotonou Bénin</p> <p>Téléphone : +229 21 60 45 45 / 97 48 70 55</p> <p>Les date et heure limites de remise des offres sont les suivantes :</p> <p>Date : <u>mardi 30 avril 2024</u></p> <p>Heure : 10 heures 00 minute, heure locale (GMT +1)</p>	<p>Aux fins de remise des offres, uniquement, l'adresse de l'Autorité Contractante est la suivante :</p> <p>Adresse : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), 4ième étage bureau B 57 de l'Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage</p> <p>Boîte postale : 04 BP 1109 Cotonou Bénin</p> <p>Téléphone : +229 21 60 45 45 / 97 48 70 55</p> <p>Les date et heure limites de remise des offres sont les suivantes :</p> <p>Date : <u>mercredi 24 avril 2024</u></p> <p>Heure : 10 heures 00 minute, heure locale (GMT +1)</p>
IC26.1	<p>L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse suivante</p> <p>Adresse : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), <u>salle de réunion sise au Rez de chaussée</u> de l'Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage</p> <p>Boîte postale : 04 BP 1109 Cotonou Bénin</p> <p>Téléphone : +229 21 60 45 45 / 97 48 70 55</p> <p>Date : <u>mardi 30 avril 2024</u></p> <p>Heure : 10 heures 30 minutes, heure locale (GMT +1)</p>	<p>L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse suivante</p> <p>Adresse : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), <u>salle de réunion sise au Rez de chaussée</u> de l'Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage</p> <p>Boîte postale : 04 BP 1109 Cotonou Bénin</p> <p>Téléphone : +229 21 60 45 45 / 97 48 70 55</p> <p>Date : <u>mercredi 24 avril 2024</u></p> <p>Heure : 10 heures 30 minutes, heure locale (GMT +1)</p>

Cotonou, le 23 avril 2024
 La Personne Responsable des
 Marchés Publics de la SIRAT SA

BON A LANCER



Salifou MAMAN